



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 119 (2019), p. 273-329

Felix Relats Montserrat, Zulema Barahona-Mendieta, Romain Séguier

Un pylône thoutmoside à Medamoud. Résultats des fouilles de 2017-2018 autour du « mur de 9 mètres »

#### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### **Dernières publications**

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

# Un pylône thoutmoside à Medamoud

## Résultats des fouilles de 2017-2018 autour du « mur de 9 mètres »

---

**FELIX RELATS MONTSERRAT,  
ZULEMA BARAHONA MENDIETA, ROMAIN SÉGUIER**

### RÉSUMÉ

Les fouilles de la mission de Médamoud (Louqsor) se sont concentrées en 2017-2018 sur le parvis du temple de Montou, déjà dégagé par Bisson de la Roque entre 1929 et 1931. Ce dernier avait mis au jour un secteur de production de céramiques ainsi qu'un mur d'enceinte appelé le « mur de 9 m ». Désormais, un nouvel apport substantiel de données archéologiques permet de revenir sur la datation et les relations stratigraphiques de ces différentes structures. Ainsi, le mur de 9 m peut désormais être associé à la réfection du temple menée à partir du règne de Thoutmosis III et devait correspondre au pylône d'entrée du temenos. Son érection a signé l'abandon du quartier de production céramique situé au sud-ouest du temple du Moyen Empire, en fonctionnement pendant la XVII<sup>e</sup> et le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Le mur de 9 m a cependant été en fonctionnement jusqu'à l'époque ptolémaïque, avant son arasement à l'époque augustéenne.

**Mots-clés :** Médamoud, mur d'enceinte, four à céramiques, Thoutmosis III, pylône.

## ABSTRACT

The excavations of the Madamud (Louqsor) mission on the forecourt of the Montou temple, already cleared by Bisson de la Roque between 1929 and 1931 were carried out in 2017-2018. He discovered a ceramic production area and an enclosure wall called the "9m wall". At present, a substantial new supply of archaeological data enables us to go back to the question of dating the stratigraphic relationships of these different structures. Thus, the 9m wall can now be associated with the restoration of the temple carried out during the reign of Thutmosis III, which was to serve as the entrance pylon to the temenos. Its erection marked the discontinuation of the ceramic production district located southwest of the Middle Kingdom temple, which was in operation during the 17th and early 18th dynasties. However, the 9m wall was in operation until the Ptolemaic period, and later was levelled in the Augustan period.

**Keywords:** Madamud, enclosure wall, ceramic kiln, Thutmosis III, pylon.



**L**ES FOUILLES de Médamoud, conduites par l'Ifao entre 1924 et 1940 sous la direction de Fernand Bisson de la Roque et de Clément Robichon, se concentreront sur le dégagement du temple de Montou, dieu tutélaire de l'ancienne *M3dw*<sup>1</sup>. De ce temple subsiste seulement une partie des maçonneries remontant au Nouvel Empire, profondément remaniées et agrandies par les Ptolémées, puis par les empereurs romains<sup>2</sup>. Les fouilleurs portèrent aussi leur attention sur les différents murs d'enceinte entourant le témenos. Leur datation reposait toutefois sur des critères qu'il est nécessaire de réexaminer :

1. Bisson de la Roque considérait, tout d'abord, que les murs les plus proches du temple étaient aussi les plus anciens, car les agrandissements du témenos avaient dû entraîner un éloignement progressif des enceintes ;

<sup>1</sup> Pour un historique des fouilles, se reporter désormais à RELATS MONTSERRAT en préparation. L'intérêt des anciens fouilleurs se porta essentiellement sur le temple et ses fondations pour en extraire des blocs susceptibles d'être présentés en partage au Louvre et au musée du Caire. La nouvelle mission lancée par l'Ifao depuis 2011 souhaite non seulement préciser les résultats des anciennes fouilles, mais aussi poursuivre l'exploration des secteurs entourant le temple, non fouillés par nos prédecesseurs. Pour une présentation sommaire : RELATS MONTSERRAT 2018, ainsi que les rapports annuels des travaux de l'Institut consultables en ligne (<http://www.ifao.egnet.net/ifao/recherche/rapports-activites/>).

<sup>2</sup> Ce temple thoutmoside venait étendre celui de Sésostris III dont il ne restait en 1924 qu'une porte dans l'arrière-temple. Pour un exposé architectural : CARLOTTI 2015 et RELATS MONTSERRAT en préparation.

2. Il comparait ensuite le niveau de la «base» des murs avec celui du temple ptolémaïque<sup>3</sup>. D'après le fouilleur en effet, les différentes phases architecturales se seraient succédé stratigraphiquement en raison de destructions et de reconstructions multiples et, de ce fait, les murs fondés le plus profondément correspondraient aux phases les plus anciennes. Or, nous avons pu démontrer ailleurs que le niveau de circulation n'avait pas changé entre le règne de Sésostris III et l'époque ptolémaïque<sup>4</sup>. En outre, la comparaison des fondations des murs n'est plus aujourd'hui retenue comme un critère de datation fiable, les grandes enceintes s'adaptant souvent aux irrégularités du terrain d'origine<sup>5</sup>;
3. Il datait enfin les murs en fonction des céramiques découvertes. Mais, outre le fait que les typologies se sont affinées depuis les années 1920, Bisson de la Roque ne distingue jamais la tranchée de fondation, les fondations et l'élévation des murs. Souvent les céramiques furent trouvées «contre» la maçonnerie et peuvent donc provenir des remblais encaissant les fondations<sup>6</sup>.

Ces considérations, ainsi que l'existence de nouveaux critères de datation, expliquent pourquoi il a été jugé nécessaire de reprendre le dossier dans le cadre des nouvelles activités de la mission Ifao/Sorbonne/Labex Resmed. Nous avons choisi, pour les campagnes de 2017-18<sup>7</sup>, de commencer par l'examen du parvis du temple<sup>8</sup> en raison du nombre de vestiges.

<sup>3</sup> Cette expression désigne vraisemblablement la première assise de leurs fondations; Bisson de la Roque affirme ainsi: «ce mur d'enceinte est certainement antérieur à l'époque ptolémaïque comme le montre [...] son niveau de base trop différent du niveau [du temple] ptolémaïque» (BISSON DE LA ROQUE, CLÈRE 1929, p. 13).

<sup>4</sup> RELATS MONTSERRAT 2017; RELATS MONTSERRAT en préparation.

<sup>5</sup> C'est le cas pour la grande enceinte de Karnak: GOLVIN *et al.* 1990, p. 916. Bisson de la Roque avait lui-même conscience de cette caractéristique architecturale quand il tenta de restituer le pendage original du secteur au sud du temple à partir de l'observation des niveaux des fondations (BISSON DE LA ROQUE, CLÈRE 1929, p. 9).

<sup>6</sup> À titre d'exemple, il mentionne: «Des morceaux de poteries [...] furent trouvés contre la partie inférieure de la face extérieure du mur est» (BISSON DE LA ROQUE, CLÈRE 1929, p. 12-13) sans préciser leur rapport avec le niveau de circulation, ni avec les fondations.

<sup>7</sup> Les fouilles ont été menées par F. Relats Montserrat, Z. Barahona, R. Séguier et N. Licitra. D'autres volets de la mission, qui ne seront pas détaillés dans cet article, ont été menés par D. Valbelle, L. Médini, Th. De Putter, Chr. Karlshausen, A. Bourgès et H. Mohammed Ahmed. Le SCA était représenté par Ahmed Muhammad Sayed El-Nasseh. Nous remercions le soutien apporté par les autorités locales, en particulier Mohammad Abd el Aziz (directeur de la Haute Égypte) et Mustapha Saghir (directeur général des temples de Karnak).

<sup>8</sup> Cette expression désigne l'espace compris entre la porte de Tibère et les porches d'entrée du temple. Ces derniers sont appelés par Bisson de la Roque «kiosques» mais ce terme doit être réservé à un autre dispositif architectural.

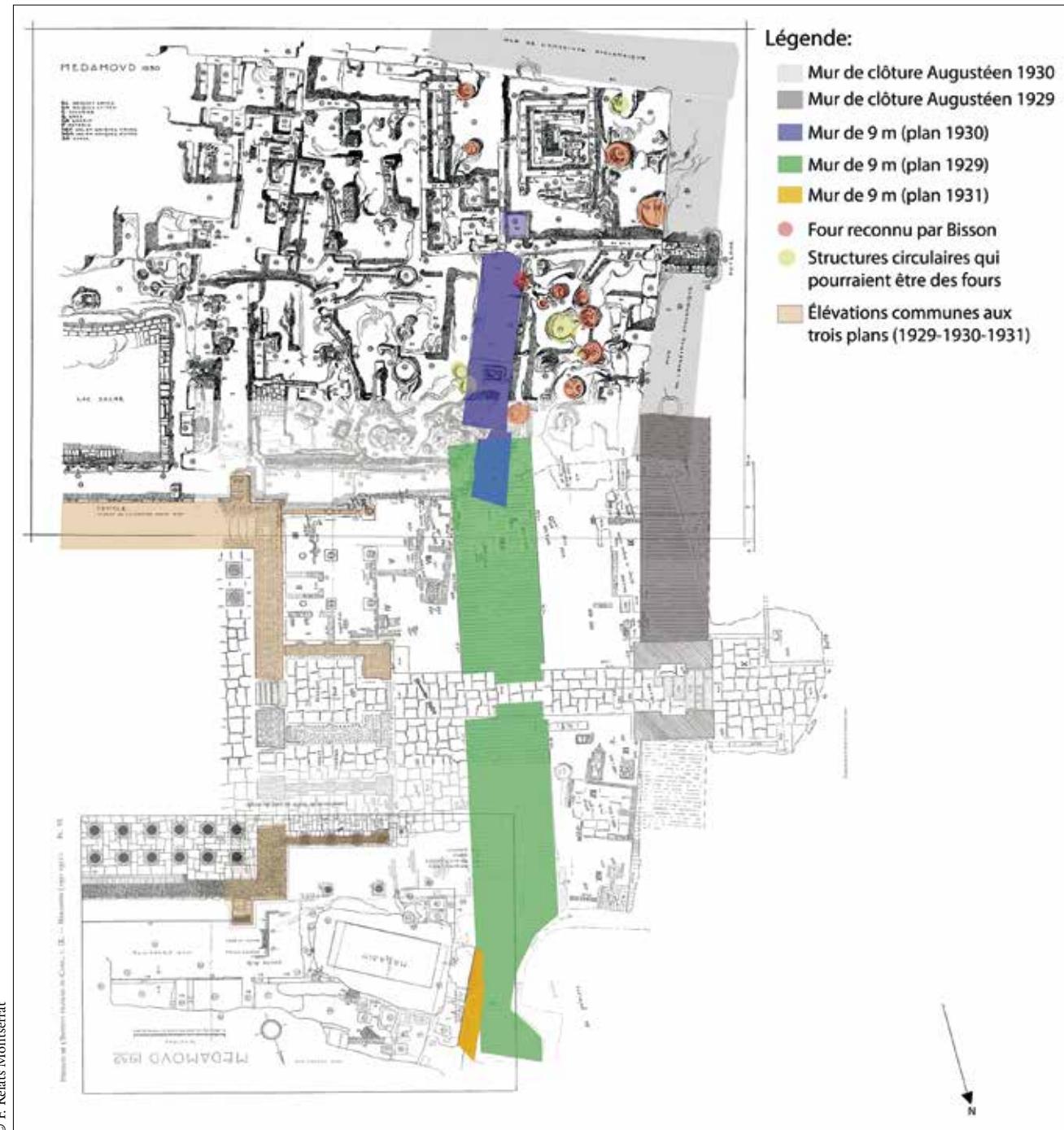


FIG. 1. Superposition des plans publiés par Bisson de la Roque.

Après s'être concentré sur le dégagement du temple en 1925 et 1926, F. Bisson de la Roque consacra deux campagnes à l'examen du parvis du temple (1929) et de l'intérieur de l'angle sud-ouest du mur augustéen (1930). À l'époque romaine, ce secteur constituait l'entrée monumentale du témenos, ouverte par un propylône (« la porte de Tibère ») qui était relié aux porches ptolémaïques grâce à un dallage en grès<sup>9</sup>. À cet endroit, plusieurs structures attirèrent l'attention du fouilleur :

- a. Un mur d'enceinte antérieur traversant le parvis du nord au sud, connu sous le nom de « mur de 9 m », en raison de sa largeur<sup>10</sup>. Bisson de la Roque l'avait daté du Moyen Empire en suivant les trois critères précédemment exposés<sup>11</sup>. En outre, il publia trois plans différents pour cette même structure, correspondant aux campagnes de fouille de 1929, 1930 et de 1931 qui avaient présidé à son dégagement progressif<sup>12</sup>. Or en les combinant (fig. 1), il apparaît que le tracé du mur varie dans chacun d'entre eux, sans qu'il soit possible d'établir lequel privilégier ;
- b. Accolé à l'angle sud-ouest du mur de 9 m, F. Bisson de la Roque dégagea en 1930 un autre mur d'enceinte de 5 m d'épaisseur qui le prolongeait vers le sud. Il ne le décrivit pas avec précision et se borna à le qualifier de « prolongement postérieur vers le sud du mur de 9 mètres », sans plus de détails<sup>13</sup> ;
- c. Plus au sud, il découvrit une série de fours à céramiques, localisés entre le mur de 5 m et l'enceinte augustéenne<sup>14</sup>. Ils furent datés par Bisson de la Roque du Moyen Empire, en raison du niveau de leur fondation. Une étude récente de Z. Barahona Mendieta a toutefois déjà permis d'attribuer la production issue de ce secteur à une fourchette couvrant la XVII<sup>e</sup> et le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>15</sup> ;
- d. Enfin, il identifia les restes de ce qu'il appela un « village copte d'époque byzantine<sup>16</sup> », bâti entre le mur-pylône et la porte de Tibère. Bisson de la Roque démonta, cependant, l'essentiel de ces structures.

Grâce aux fouilles menées en 2017 et 2018, nous pouvons désormais présenter une description archéologique actualisée et exhaustive qui complète les conclusions de Bisson de la Roque<sup>17</sup>. La hauteur de la nappe phréatique nous a cependant empêchés de compléter l'exploration de ce secteur. C'est pourquoi ce rapport archéologique a été conçu comme la publication définitive de ces structures, jusqu'à ce qu'une solution durable soit trouvée pour les niveaux d'eau.

<sup>9</sup> Les porches datent de la fin de l'époque ptolémaïque et ont été gravés par Ptolémée XII Néos Dionysos, mais furent refaits à l'époque romaine. Pour une étude complète, voir RELATS MONTSERRAT en préparation.

<sup>10</sup> BISSON DE LA ROQUE 1930, p. 9-15 ; BISSON DE LA ROQUE 1931, p. 39-40.

<sup>11</sup> BISSON DE LA ROQUE 1930, p. 13.

<sup>12</sup> BISSON DE LA ROQUE 1930, pl. I ; BISSON DE LA ROQUE 1931, pl. I ; BISSON DE LA ROQUE 1933, pl. VI. Ce constat avait déjà été signalé dans l'article du BIFAO 115 portant sur les résultats de la prospection géomagnétique menée en 2015 (RELATS MONTSERRAT *et al.* 2016).

<sup>13</sup> BISSON DE LA ROQUE 1931, p. 40.

<sup>14</sup> BISSON DE LA ROQUE 1931, p. 19-21.

<sup>15</sup> BISSON DE LA ROQUE 1931, p. 21. Pour une datation et un examen exhaustif du secteur des fours à céramique voir BARAHONA MENDIETA 2014 ; BARAHONA MENDIETA 2016a ; RELATS MONTSERRAT *et al.* 2016.

<sup>16</sup> Décrits dans BISSON DE LA ROQUE 1930, p. 15- 36.

<sup>17</sup> Nous ne présentons pas un inventaire complet des découvertes dans ce secteur, qui dépasse le cadre de cet article, pour nous concentrer sur les vestiges en rapport avec le mur de 9 m, qui reste le cœur de la fouille de 2017-2018. Une table récapitulative des structures est à ce titre proposée en annexe.

Notre propos doit également permettre de réévaluer l'évolution historique du parvis du temple. Afin de faciliter la lecture, les anciennes nomenclatures ont été conservées et complétées par le nouveau quadrillage du kôm en zones de  $20 \times 20$  m<sup>18</sup>. Toutefois, en ce qui concerne le matériel céramique, l'exposé se concentrera sur les couches les plus importantes pour la datation et l'interprétation des principales structures. Le reste du matériel, du fait de la richesse des secteurs de production découverts, sera traité dans des publications *ad hoc*.

## I. DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE ET CÉRAMOLOGIQUE

Même si les fouilles furent menées méthodiquement et furent presque entièrement publiées, Bisson de la Roque s'intéressa uniquement aux vestiges architecturaux sans tenir compte des rapports stratigraphiques les unissant, ce qui explique en partie l'état actuel de la documentation. En outre, il avait l'habitude de laisser en place des structures isolées (blocs, briques cuites) et continuait à excaver tout autour (fig. 2. c en arrière-plan). Ceci explique la formation de sortes de ziggourats circulaires qui constituent des témoins de la stratigraphie originelle.

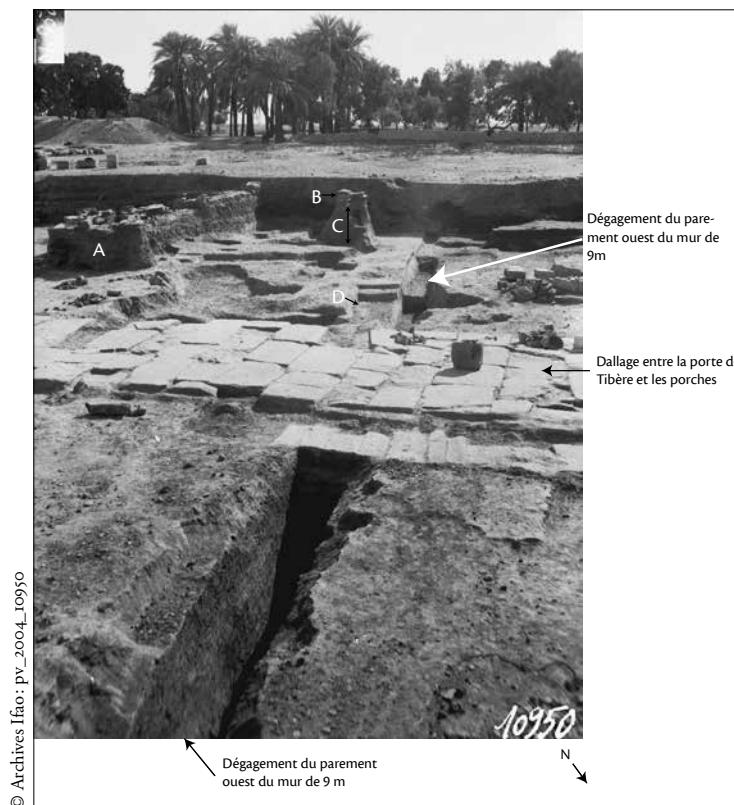


FIG. 2. État de l'arase du mur de 9 m lors de son dégagement.  
 A. « installations copto-byzantines ». B. Briques hors contexte, laissées *in situ*. C. Accumulation stratigraphique sous la forme d'une ziggourat.  
 D. État de destruction du mur de 9 m lors de son dégagement.

18 RELATS MONTSERRAT *et al.* 2016, fig. 1.

### 1.1. Les niveaux antérieurs au mur de 9 m : le four à céramique (fait 9) et le mur en briques crues (fait 21)

Bisson de la Roque n'avait pas identifié des niveaux d'occupation antérieurs au mur de 9 m et ne s'était pas interrogé sur les rapports stratigraphiques que ce dernier entretenait avec le secteur des fours à céramiques situé plus au sud, qu'il datait pourtant de la même époque. De notre côté, quelques observations ont pu être réalisées, même si la fouille des niveaux profonds a été rendue difficile à cause des remontées de la nappe phréatique.

Il est ainsi apparu que la tranchée de fondation du mur de 9 m (US 1076 et 1080) recoupe des niveaux caractéristiques d'une occupation artisanale dédiée à la fabrication de céramiques. Ces niveaux d'ateliers, documentés sur une épaisseur de près d'un mètre (US 1092-1098), sont indubitablement reliés au secteur de production découvert par Bisson de la Roque, dont les rejets devaient couvrir une partie du parvis du temple actuel. Le nouveau dégagement d'un des fours (fait 9 – US 1047)<sup>19</sup>, installé lui-même sur ces niveaux d'ateliers, a permis de confirmer la succession chronologique de l'occupation du secteur.



FIG. 3. Secteur au sud-ouest du mur de 9 m (F. 6, F. 9, F. 11, F. 13, F. 22).

19 Pour le terme « fait archéologique », voir *infra*, note 50.

### 1.1.1. *Le four à céramique (F. 9, US 1047)*

Les fours découverts en 1930, bâtis en briques crues à l'origine, sont, d'une manière générale, divisés en deux parties par une sole : la plus basse correspondait à la chambre de chauffe pour l'alimentation du foyer ; la partie supérieure servait de chambre de cuisson pour la céramique, appelée plus communément « laboratoire ». Notre fouille a permis d'en dégager un (fait 9), situé à 1,50 m au sud de l'angle sud-ouest du mur de 9 m (fig. 3). Sa description architecturale paraîtra dans le BCE 29, mais il faut remarquer que sa construction s'implante sur des niveaux d'ateliers issus de la production du secteur alentour, signe de l'utilisation dans la durée de cet espace artisanal.

En outre, sa datation – assurée par la céramique retrouvée contre ses parois extérieures<sup>20</sup> – permet de reconsiderer les rapports chronologiques entre les différentes structures découvertes. Le principal indice est offert par un fragment – légèrement déformé et surcuit – d'une épaule de jarre décorée, probablement carénée (fig. 4, 1047-1). Il appartient à une typologie de petits conteneurs (monochromes ou bichromes) déjà découverts par Bisson de la Roque<sup>21</sup>. Cette production locale en pâte calcaire Marl A2 ou Marl A4<sup>22</sup> a été attribuée aux premiers rois de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>23</sup>, même si son origine peut remonter à la XVII<sup>e</sup> dynastie<sup>24</sup>. C'est, en effet, à la fin de la Deuxième Période intermédiaire que la céramique décorée d'origine chypriote semble faire une forte impression sur la culture égyptienne<sup>25</sup> et que débutent les imitations des formes étrangères<sup>26</sup>. Les décors les plus fréquemment attestés sont constitués de lignes parallèles ou croisées formant des motifs en X peints en noir ou en rouge descendant du col de la jarre. De nombreux parallèles confirment son importance au moins depuis le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie et jusqu'aux règnes de Hatshepsout/Thoutmosis III<sup>27</sup>.

<sup>20</sup> Les tessons se trouvaient dans des couches cendreuses-charbonneuses collées à la paroi extérieure de la chambre de cuisson (US 1112 notamment). Elles sont de ce fait contemporaines de l'activité de ce four ou juste postérieures.

<sup>21</sup> Voir RELATS MONTSERRAT *et al.* 2016, p. 341-343 ; BARAHONA MENDIETA 2014, notamment BARAHONA MENDIETA 2016a, p. 1074-1081. Il faut souligner qu'en 1981 et 1987 Janine Bourriau avait déjà affirmé que cette production céramique de grande qualité provenait probablement d'un seul centre de production et était distribuée presque par tout le pays : BOURRIAU 1981b, p. 30 ; BOURRIAU 1987, p. 55.

<sup>22</sup> NORDSTRÖM, BOURRIAU 1993.

<sup>23</sup> SEILER 2003, Abb. 4-5 ; BOURRIAU 2010a, p. 32.

<sup>24</sup> ASTON 2003, p. 142.

<sup>25</sup> HEIN 2013, p. 2014. Et plus récemment HEIN 2018.

<sup>26</sup> Voir par exemple les imitations du « Cross Line Style » dans : HEIN 1994, Kat. 249 et Kat. 255. La production céramique de Médamoud a été influencée par les styles chypriotes, *White Painted Cross line style*, *White Painted V*, *White Painted Pendent Line* ou *Cross line Painted ware* à partir de la fin de la Deuxième Période intermédiaire (BIETAK, MAGUIRE 2009) et finalement par le *Bichrome Wheel made ware* (cf. HEIN 2013, p. 2008).

<sup>27</sup> BOURRIAU 1981a, p. 134, fig. 261, fig. 263-264 ; BOURRIAU 1997, fig. 6.18, fig. 13-15, fig. 20 ; BOURRIAU 2010a, fig. 2.6-8, fig. 11, 76p, 55p, fig. 15 ; BOURRIAU 2010b, fig. 35 d ; BOURRIAU 1981a, fig. 251, p. 127, fig. 261, p. 133, fig. 262, p. 134, fig. 263, p. 133-134 ; BUDKA 2005, fig. 30.2 ; HOLTHOER 1977, pl. 30-32 ; WILLIAMS 1992, fig. 133 c, fig. 136 a, b, e, g.

Toutefois, la principale production, d'après le nombre de tessons recueillis dans l'US 1047 est en pâte Marl B<sup>28</sup>. Les typologies attestées sont très variées, parmi lesquelles il est possible d'identifier de grandes jarres de stockage (fig. 4, 1047-6, 1047-2; fig. 4, 1092-2, 1045-2)<sup>29</sup> et de transport (fig. 4, 1047-3<sup>30</sup>; fig. 8, 1094-1)<sup>31</sup>, des bassins (fig. 4, 1047-4, 1047-5)<sup>32</sup>, des supports (fig. 4, 1092-3, 1045-5)<sup>33</sup>, ou encore des assiettes<sup>34</sup>. Les exemplaires portent souvent une décoration incisée sous la forme de lignes parallèles et ondulantes (fig. 11, 1080-5) connues sous le nom de « Wavy Lines »<sup>35</sup>.

### 1.1.2. *Les niveaux d'ateliers (US 1092-1098)*

Les niveaux d'ateliers qui recouvriraient une grande partie du secteur comprennent des rejets cendreux et charbonneux, des scories vitrifiées et des fragments de poterie, souvent déformés par une cuisson mal contrôlée (fig. 10). Leur analyse assure qu'ils sont issus de la production du secteur des fours précédemment décrit, étant donné que de nombreux fragments diagnostiques recueillis dans ces couches présentent les mêmes caractéristiques que ceux prélevés contre la paroi du four (fig. 5 et 6)<sup>36</sup>. En plus des exemples mentionnés ci-dessus, ont été retrouvés de nombreux tessons provenant de jarres de transport – ou « à col à ressaut » (1047-3, 1094-1)<sup>37</sup> – dont la forme se caractérise par un corps allongé, une base pointue et arrondie (souvent avec un fort raclage à l'extérieur – fig. 5, 1045-1)<sup>38</sup>, un col long qui part d'un petit ressaut et une lèvre épaisse arrondie ou de section quadrangulaire<sup>39</sup>. Toujours fabriqué dans les pâtes Marl B ou Marl A4 var. 1, ce type de jarre est bien connu en Basse Égypte à partir du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>40</sup> et en Haute Égypte depuis la XVII<sup>e</sup> dynastie<sup>41</sup>. Désormais, grâce aux ratés de cuisson et au grand nombre de tessons découverts, Médamoud peut être considéré comme son centre de production<sup>42</sup>.

<sup>28</sup> Cette production avait déjà été repérée pendant la prospection du site où nous avons trouvé de nombreux ratés de cuisson et des fragments surcuits: RELATS MONTSERRAT *et al.* 2016, pl. 3, 4.; BARAHONA MENDIETA 2016a, cap. 3.3.3 et 5.1.

<sup>29</sup> ASTON 2004, pl. 180, 657; BOURRIAU 1990, fig. 4.4, 1; BOURRIAU 2010b, fig. 7, 2394, 2508, fig. 17, 1431.

<sup>30</sup> Pour les jarres de transport ou jarres à col à ressaut, voir *infra*.

<sup>31</sup> Également attestés dans les autres niveaux d'ateliers: 1080-12, 1080-3, 1080-1, 1080-2, 1076-1, 1076-2.

<sup>32</sup> BOURRIAU 2010b, fig. 12, 4.18.3, fig. 25, 4.8.3; BOURRIAU 1990, fig. 4.3, 22; SEILER 1999, fig. 48.2; ASTON 2004, pl. 2016. 849. Voir aussi: 1096-1.

<sup>33</sup> Pour des parallèles: VON PILGRIM 1996, fig. 142. Y; 1092-3: BOURRIAU 1990, fig. 4.6, 3.

<sup>34</sup> Voir par exemple RELATS MONTSERRAT *et al.* 2016, pl. 3 (Med 2014A-2).

<sup>35</sup> ARNOLD, BOURRIAU 1993, p. 90; GALÁN, BARAHONA MENDIETA à paraître, group 24.

<sup>36</sup> Ainsi, les couches d'ateliers (US 1092-1096), la fosse de plantation qui coupe les niveaux d'ateliers (F. 11, US1045) et la tranchée de fondation du mur de 9 m (voir *infra*).

<sup>37</sup> Pour d'autres exemples provenant des niveaux d'ateliers: 1080-12, 1080-3, 1080-1, 1080-2, 1076-1, 1076-2.

<sup>38</sup> RELATS MONTSERRAT *et al.* 2016, pl. 4.

<sup>39</sup> Pour la forme complète: ASTON 2007, fig. 12g, 21; RZEUSKA 2011, fig. 13 f-g.

<sup>40</sup> BOURRIAU 2010b, fig. 35, k-l; HEIN 2001, fig. 7.42; ASTON 2007, fig. 12g, 21.

<sup>41</sup> BOURRIAU 1990, fig. 4.3, 18; BOURRIAU 2010a, fig. 11, 28h, fig. 12, 9; BUDKA 2005, fig. 29, 4; BUDKA 2011, fig. 1. N/C 723.2; GALÁN, BARAHONA MENDIETA à paraître, group 28; RZEUSKA 2011, fig. 13 f-g, 14; SMITH 1995, fig. 4.6 A; VON PILGRIM 1996, fig. 144d.

<sup>42</sup> BARAHONA MENDIETA 2014; BARAHONA MENDIETA 2016a, p. 247-254; RELATS MONTSERRAT *et al.* 2016.

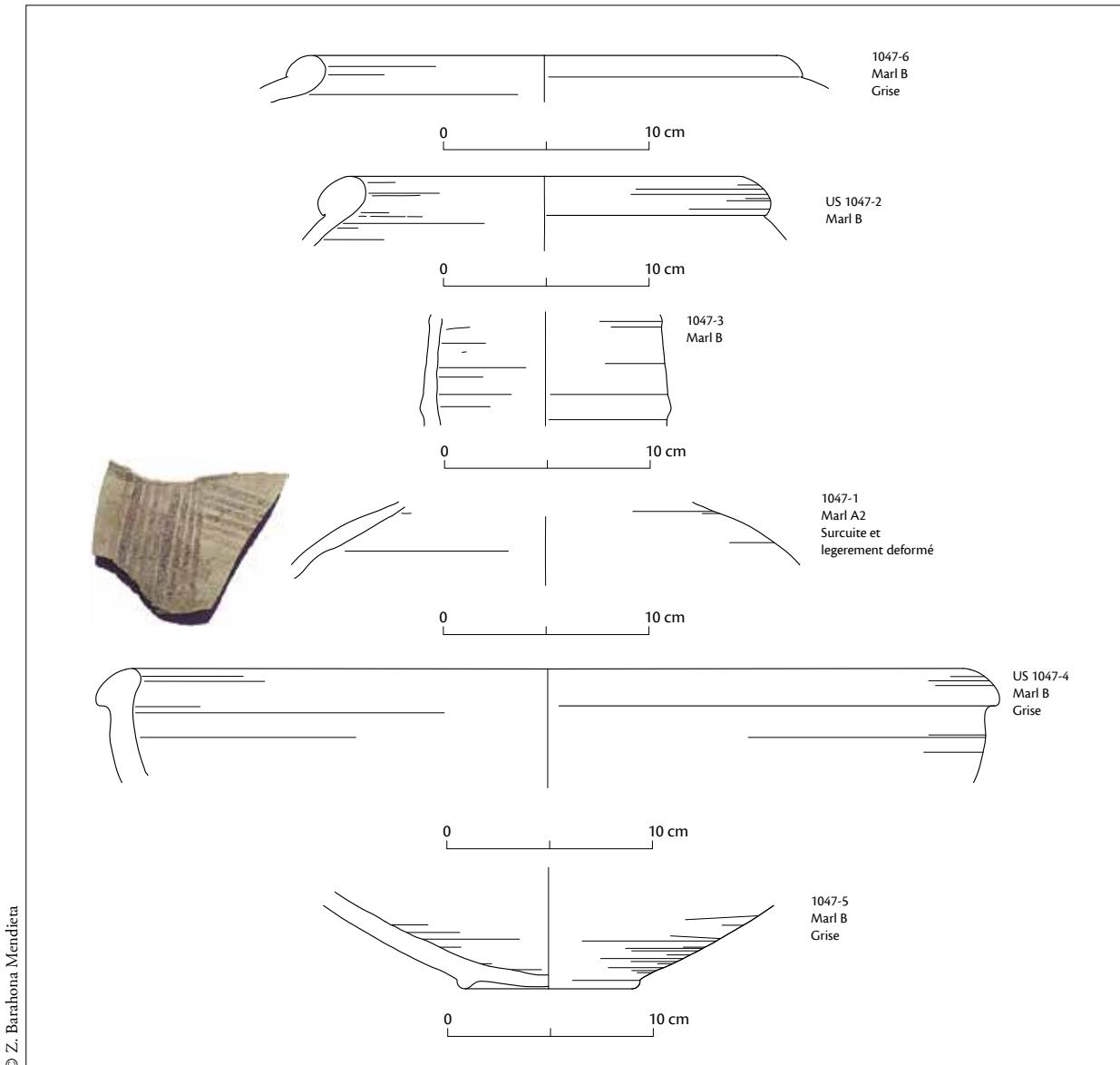
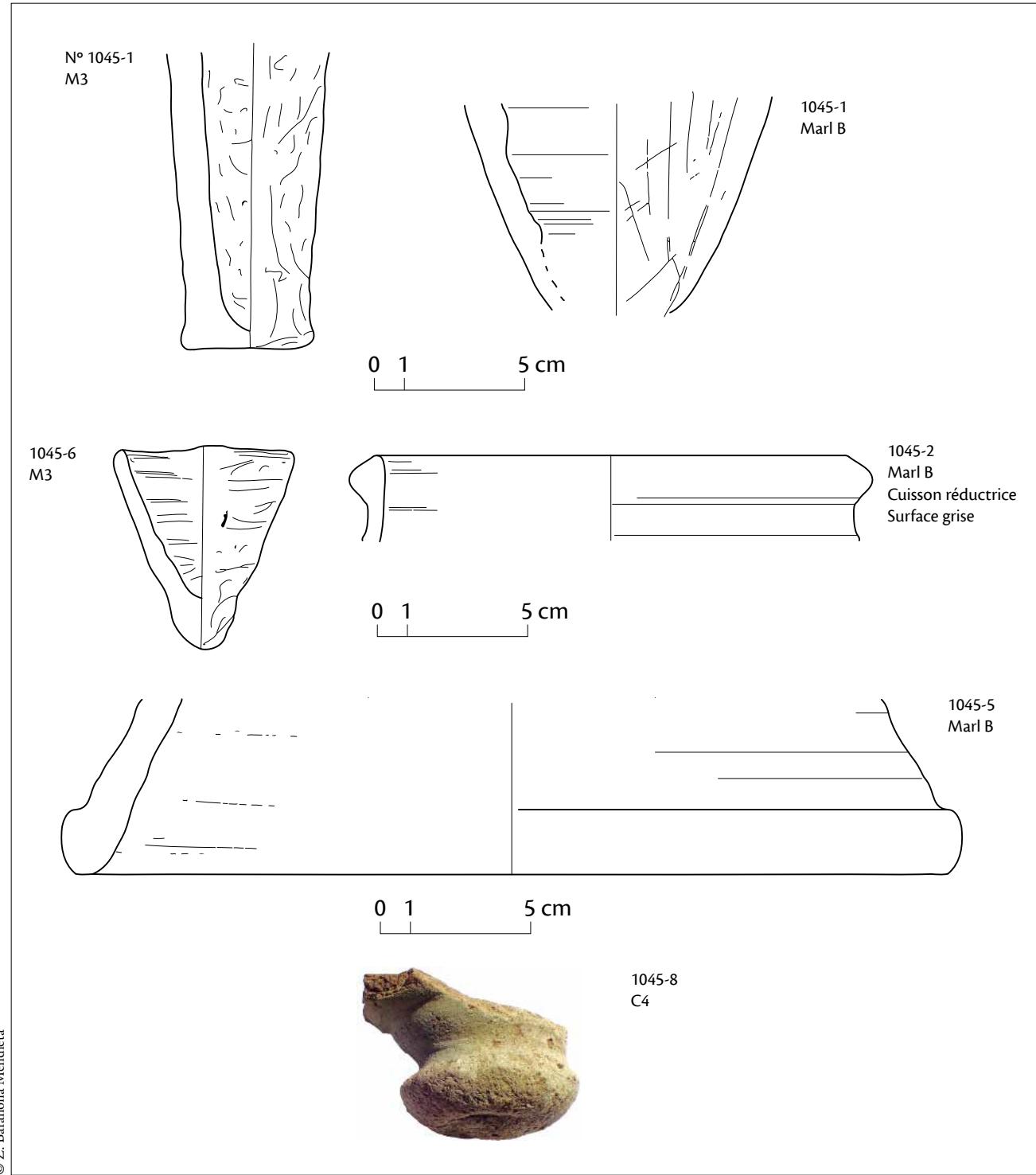


FIG. 4. Céramique trouvée contre la paroi du four F.9 (US 1047).



**FIG. 5.** Sélection de céramiques communes aux niveaux d'ateliers et à la paroi du four F. 9 (US 1045 – niveaux coupés par la fosse de plantation – fait 11).

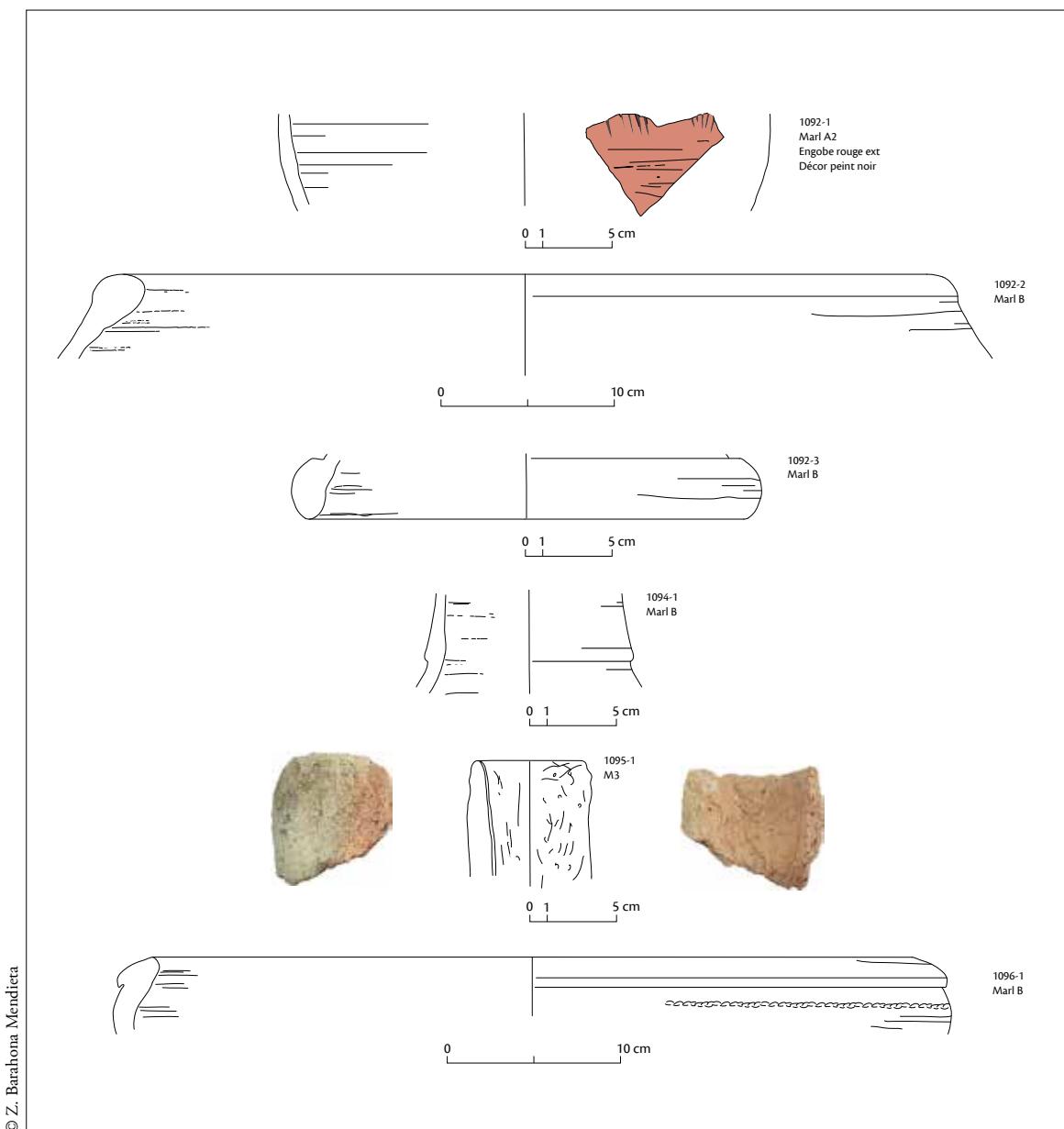


FIG. 6. Sélection de céramiques communes aux niveaux d'ateliers et à la paroi du four F. 9 (US 1092-1098).

Ainsi, l'essentiel des formes céramiques trouvées dans les couches cendreuses issues des ateliers répondent aux mêmes typologies que celles trouvées collées à la paroi extérieure du four (F. 9). Les parallèles référencés assurent que la production céramique du secteur au sud du mur de 9 m datait d'une fourchette comprenant la fin de la Deuxième Période intermédiaire et le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

### 1.1.3. *Un mur en briques crues (F. 2I)*

En plus de ce secteur artisanal, un mur en briques crues (F. 2I) – non observé par Bisson de la Roque – a pu être identifié (pl. 1). En bordure de berme, il n'a été aperçu que sur une longueur de 0,25 m (est-ouest) et une largeur de 1 m (nord-sud), la fouille s'étant arrêtée sur son arasement (73,78 m d'altitude). De ce fait, aucune datation certaine ne peut être proposée en l'état actuel des connaissances<sup>43</sup>. Signalons que les anciens fouilleurs ne l'avaient probablement pas identifié parce qu'il se situe à l'aplomb d'une des «installations copto-byzantines» que Bisson de la Roque n'avait démontée que tardivement.

## 1.2. Le mur de 9 m et les structures associées

### 1.2.1. *Le mur de 9 m (F. 4 et F. 6)*

Le mur est bâti en briques crues et suit une orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest (pl. 1). Il possède une épaisseur de 9 m, ce qui lui valut sa dénomination<sup>44</sup>. D'après la description publiée dans les FIFOA, le mur aurait été arasé uniformément au niveau -0,10 m, même si les photographies de l'époque prouvent qu'il avait déjà été découvert fortement attaqué par endroits (fig. 2)<sup>45</sup>. Le journal de Bisson de la Roque mentionne d'ailleurs qu'au sud du dallage, le mur était préservé aux niveaux -0,40 m et -0,70 m<sup>46</sup>, ce qui explique en partie son état actuel.

Toutefois son extension totale ne fut pas clairement élucidée lors des premières fouilles (fig. 1). Dans sa partie nord, il se perdait sous une palmeraie qui ne put être fouillée (et qui est aujourd'hui occupée par une maison) ; tandis que du côté sud, le mur s'arrêtait brusquement au niveau d'une ligne prolongeant vers l'ouest le mur péribole sud (fig. 7: A)<sup>47</sup>. Bisson de la Roque y vit un argument pour interpréter le mur de 9 m comme une enceinte entourant le temple sur ses quatre côtés et considéra avoir découvert l'angle extérieur sud-ouest de celle-ci. Or, aucun autre mur ne pouvant lui être associé, il faudrait supposer que le reste de l'enceinte aurait été détruit sans laisser la moindre trace.

<sup>43</sup> Sa datation relative serait contemporaine ou antérieure à la Deuxième Période intermédiaire-début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, la structure étant recoupée par les faits 20 et 21. La couche encaissante, quant à elle, au niveau de son arase, a livré un matériel homogène de la Deuxième Période intermédiaire.

<sup>44</sup> BISSON DE LA ROQUE 1930, p. 9-15; BISSON DE LA ROQUE 1931, p. 39-40.

<sup>45</sup> La figure 2 montre que le mur présentait déjà une forme en escaliers (cf. *infra*). Nous ne savons pas pourquoi Bisson de la Roque n'a pas jugé utile de préciser l'état du mur lors de son dégagement.

<sup>46</sup> BISSON DE LA ROQUE 1929, p. 130

<sup>47</sup> BISSON DE LA ROQUE 1931, p. 19-20.

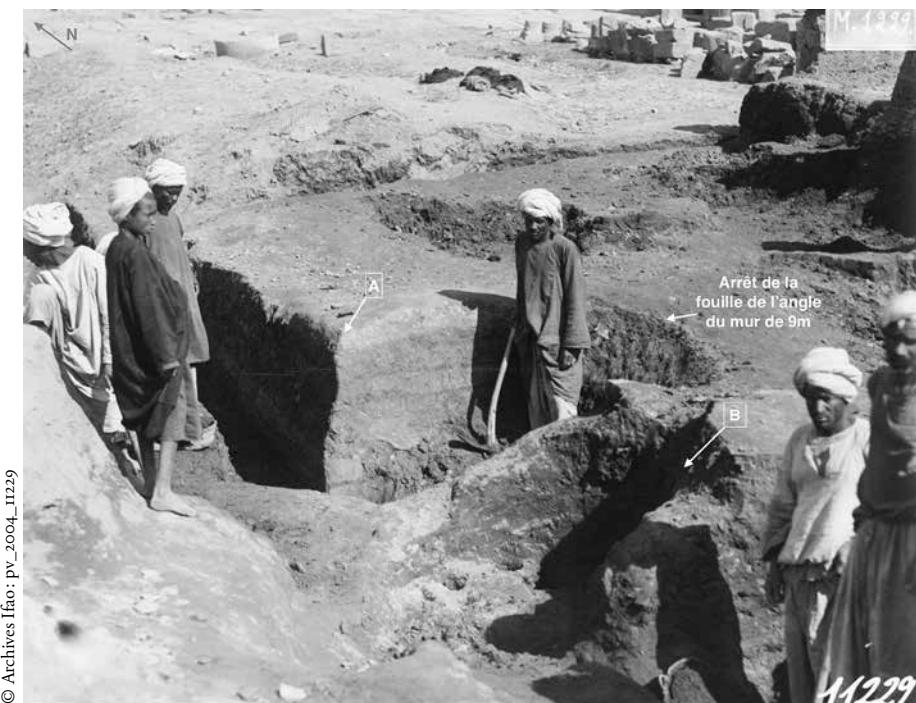


FIG. 7. «Angle» sud-ouest du mur de 9 m en 1930. A: Angle du mur de 9m. B: four à céramique F. 9.

En raison des limites de la concession, il n'a pas été possible de dégager à nouveau la totalité de la structure, mais la surface mise au jour permet d'en décrire les principales caractéristiques. Ainsi, il possède une largeur moyenne de 9 m<sup>48</sup>, en adéquation avec la dénomination des fouilles anciennes, pour une longueur minimale de 26,5 m pour la partie sud (F. 6), et de près de 2 m pour la partie nord (F. 4). À ce jour, trois unités stratigraphiques (US) constituent le massif construit du mur: l'US 1012, localisée au nord du dallage, et les US 1016 et 1052, au sud de celui-ci<sup>49</sup>. Ces US ont ensuite été regroupées sous l'appellation «fait» (= F.) pour désigner leur appartenance à une seule structure<sup>50</sup>. Nous avons dû, toutefois, attribuer au mur de 9 m deux faits différents (F. 4 et F. 6) pour deux raisons majeures: d'un côté, l'impossibilité de documenter les niveaux sous le dallage (lui-même F. 5) menant à la porte de Tibère; ensuite, selon les fouilles anciennes, une entrée aurait été aménagée à cet endroit, séparant réellement

<sup>48</sup> 8,80 m de largeur pour le fait 4, notamment en raison de la détérioration de la face ouest par les fouilles anciennes; 9,20 m pour la partie centrale du fait 6, épaisseur variant certainement en fonction de la hauteur de conservation et du fruit qui lui est associé. Le niveau d'apparition au nord du dallage varie de 74,45 m à 73,94 m (F. 4), alors que le niveau moyen de l'assise inférieure conservée après démontage est très régulier (74,16-74,12 m). Au sud du dallage (F. 6), le mur est mieux préservé à l'ouest et au sud-ouest (74,34-74,29 m) en comparaison des zones nord-ouest (73,94 m) et est/sud-est (74,07-73,81 m).

<sup>49</sup> L'US 1016 correspond à l'emprise du sondage ouvert en 2017.

<sup>50</sup> Le terme «fait» permet ainsi de viser des structures qui regroupent plusieurs unités stratigraphiques. Dans le cas du mur de 9 m, cela permet de concevoir comme un tout le massif construit (US 1012, 1016, 1052), le creusement de sa tranchée de fondation (US 1077, 1079), ainsi que son comblement (US 1076, 1080, 1099, 1105).

deux massifs construits qu'il convenait de différencier<sup>51</sup>. Ainsi, le mur de 9 m est désigné par deux appellations distinctes, le fait 4 au nord du dallage, et le fait 6 au sud de ce dernier.

Les parements ouest et est ont été dégagés sur une assise d'élévation *a minima*, de manière à suivre au mieux son tracé et appréhender ainsi les dommages occasionnés par les fouilles du XX<sup>e</sup> siècle. L'angle sud-ouest du mur a été observé, quant à lui, sur huit assises d'élévation, chacune alternant entre un rang de boutisses et un autre de panneresses (fig. 8). Les joints sont bien visibles, en particulier entre chaque lit de pose. La base de la fondation même du mur n'a pu être atteinte, mais Bisson de la Roque la documente entre -1,30 m et -1,50 m de profondeur<sup>52</sup>.

Photo F. Relats Montserrat



FIG. 8. Parement ouest de l'angle sud-ouest du mur de 9 m (F. 6).

51 BISSON DE LA ROQUE 1930, fig. 9. Il découvrit, à l'ouest, un rentrant de  $0,40 \times 6,30$  m ouvrant un passage d'une largeur de 2,30 m. Du côté est, le rentrant était plus important (3,5 m), large de 5,10 m. Il supposa qu'une porte en pierre devait se situer à cet emplacement et qu'elle aurait été démontée lors de l'arasement du mur. L'étude des clichés photographiques nous permet de préciser comment furent réalisées ces observations. Pour démontrer un minimum de dalles, Bisson de la Roque ne dégagée jamais la totalité de la surface de la porte. Or, l'espace laissé aux ouvriers entre le dallage et le mur en briques était très réduit, ce qui explique que ce dernier ait été détérioré lors des fouilles. Bisson de la Roque le reconnaît d'ailleurs dans son journal : « La recherche de la face intérieure ou façade est de la porte du mur ouest d'enceinte de 9 mètres de largeur a été un peu compliquée parce qu'en partie détruite sur un des côtés et parce que j'ai d'abord essayé de ne démonter que le minimum de dalles de l'allée ptolémaïque. Les lignes pour le plan sont maintenant obtenues » (BISSON DE LA ROQUE 1929, p. 143 : 19 mars 1929).

52 Selon toute vraisemblance, le creusement de la tranchée de fondation du mur a suivi les variations de la topographie et/ou était plus profond aux niveaux des angles. En effet, les 1,45 m de profondeur des fouilles anciennes correspondent à environ 73,37 m d'altitude réelle, ce que dépassent déjà l'angle sud-ouest et la face sud.

- La tranchée de fondation

Le dégagement des parements du mur ayant atteint le niveau des anciennes fouilles, il a été possible de mettre en évidence la tranchée de fondation qui a été vidée de manière partielle au niveau de l'angle sud-ouest du fait 6 (fig. 9) et de la fosse de plantation F. II (fig. 10)<sup>53</sup>. Le creusement, qui recoupe les niveaux d'ateliers précédemment décrits, a une forme générale en «V», même si le fond n'a pas pu être atteint. Son remplissage, US 1080 à l'ouest et US 1076 à l'est de F. II, est plutôt limoneux, de couleur brun-beige, hétérogène, peu compact, comprenant des tessons, quelques scories, des nodules de terre cuite et de charbon.



FIG. 9. Vue en plan de la tranchée de fondation du mur de 9 m au niveau de son angle sud-ouest, recoupant les niveaux issus de la production des fours à céramique.

La datation de l'ensemble du matériel céramique de la tranchée de fondation, et ce où qu'elle ait été abordée, est homogène et dataable, tout comme les niveaux encaissants profonds, de la fin de la XVII<sup>e</sup> et du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. En effet, une grande partie des céramiques repérées (fig. 11 et 12) correspondent à celles découvertes dans les niveaux archéologiques liés à la production des fours (cf. *supra*), signe que le sédiment provient de l'exploitation du secteur environnant. Il s'agit essentiellement de jarres en pâte Marl B à col en ressaut (1080-12, 1080-3, 1080-1, 1080-2, 1076-1, 1076-2), ainsi que de moules à pain (1080-6, 1080-13). Remarquons également la présence de deux tessons décorés (1080-17, 1076-3).

<sup>53</sup> Altitude d'apparition : 73,95 m à l'ouest, 73,60 m à l'est. À l'est de F. II, sa largeur à l'ouverture est de 0,85 m (niveau d'apparition, 74,06 m) et de 0,70 m plus en profondeur (fin de fouille à 73,20 m) ; à l'ouest, sa largeur se réduit à 0,40 m, alors qu'elle est moins profonde (fin de fouille à 73,31 m), indiquant une logique de comblement allant de l'ouest vers l'est.

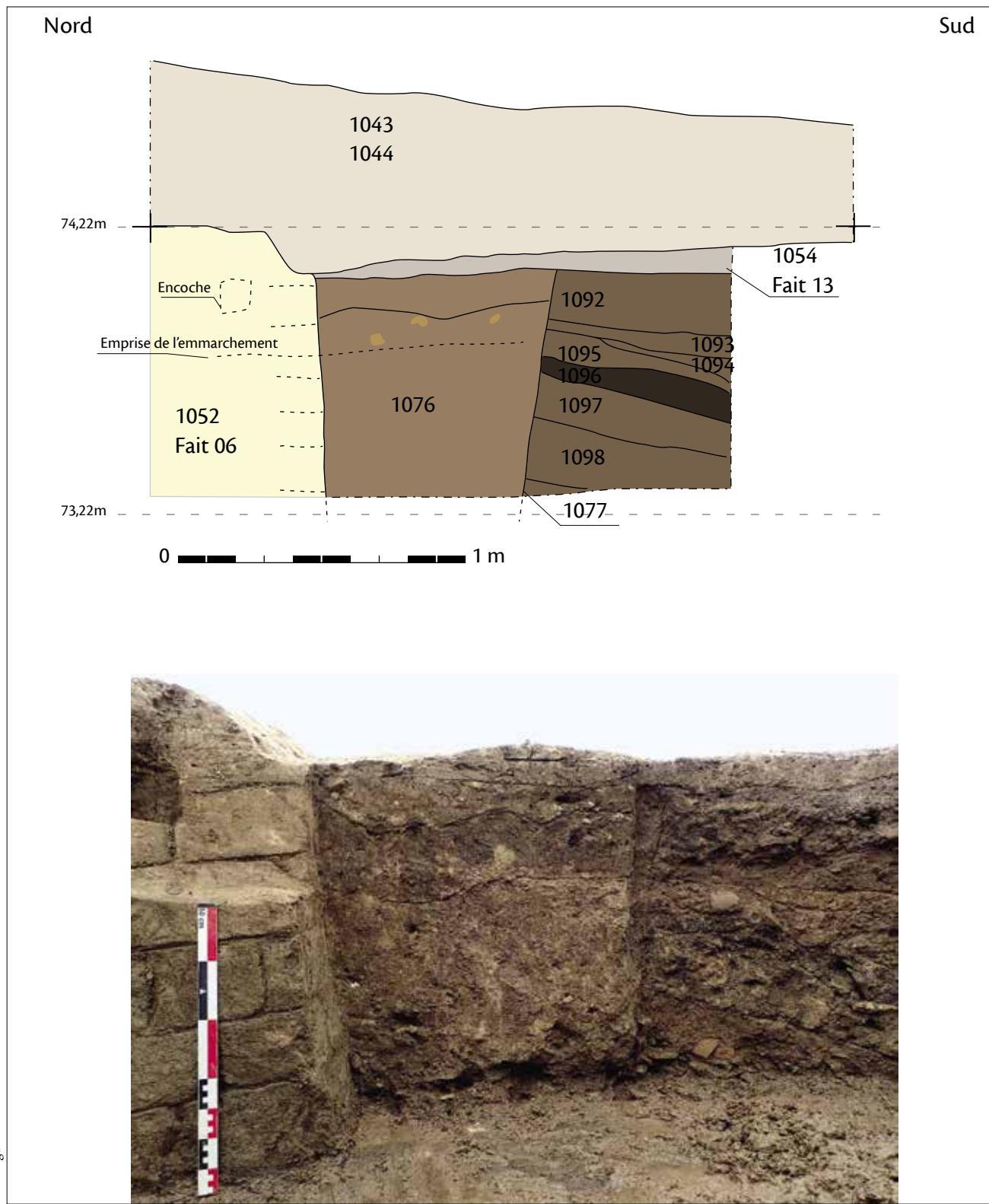


FIG. 10. Coupe N.-S. de la tranchée de fondation du mur de 9 m au niveau de la jonction entre les faits 6 et 13 (signalée par A dans pl. 1). Échelle 1/20.

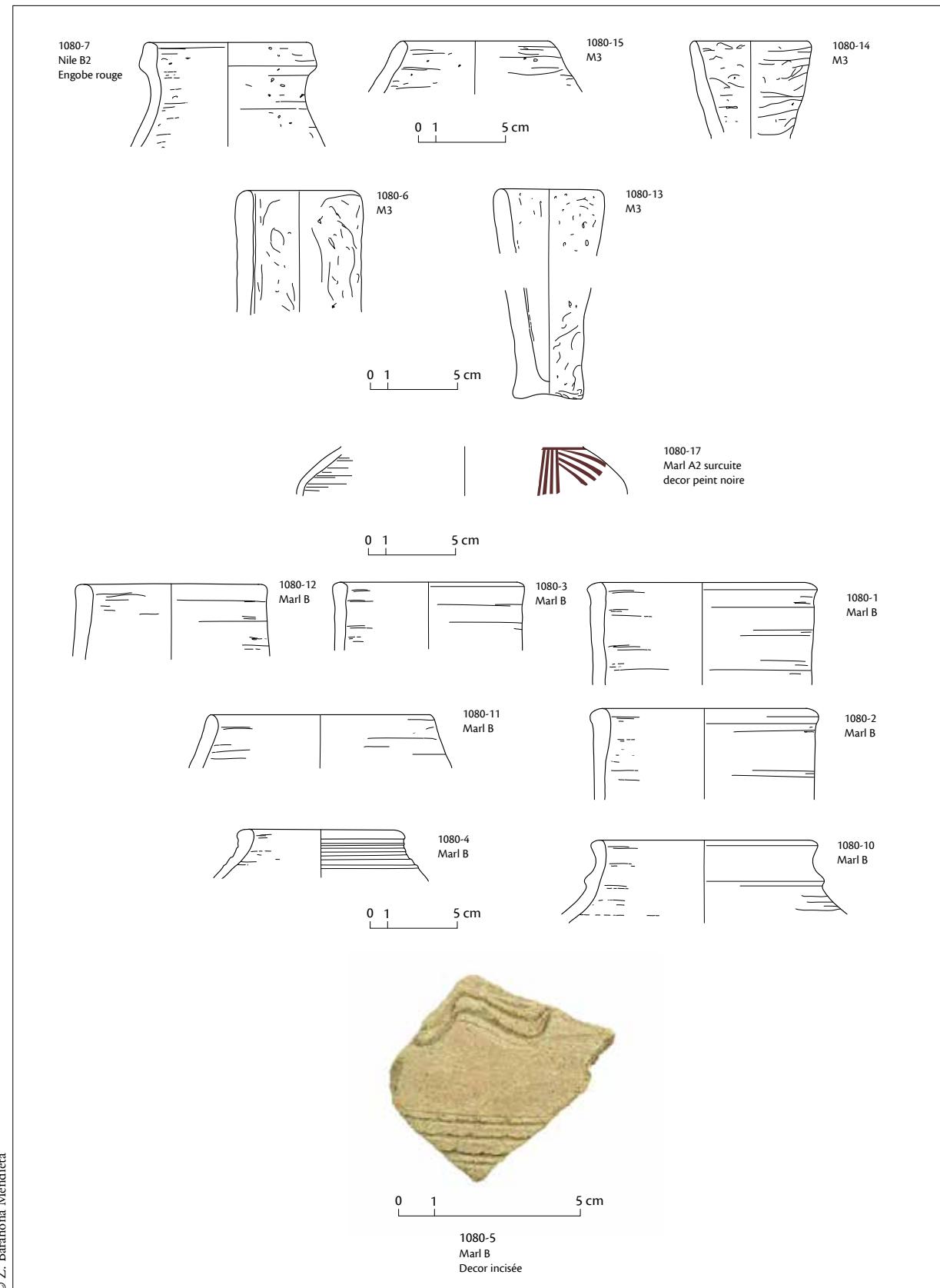
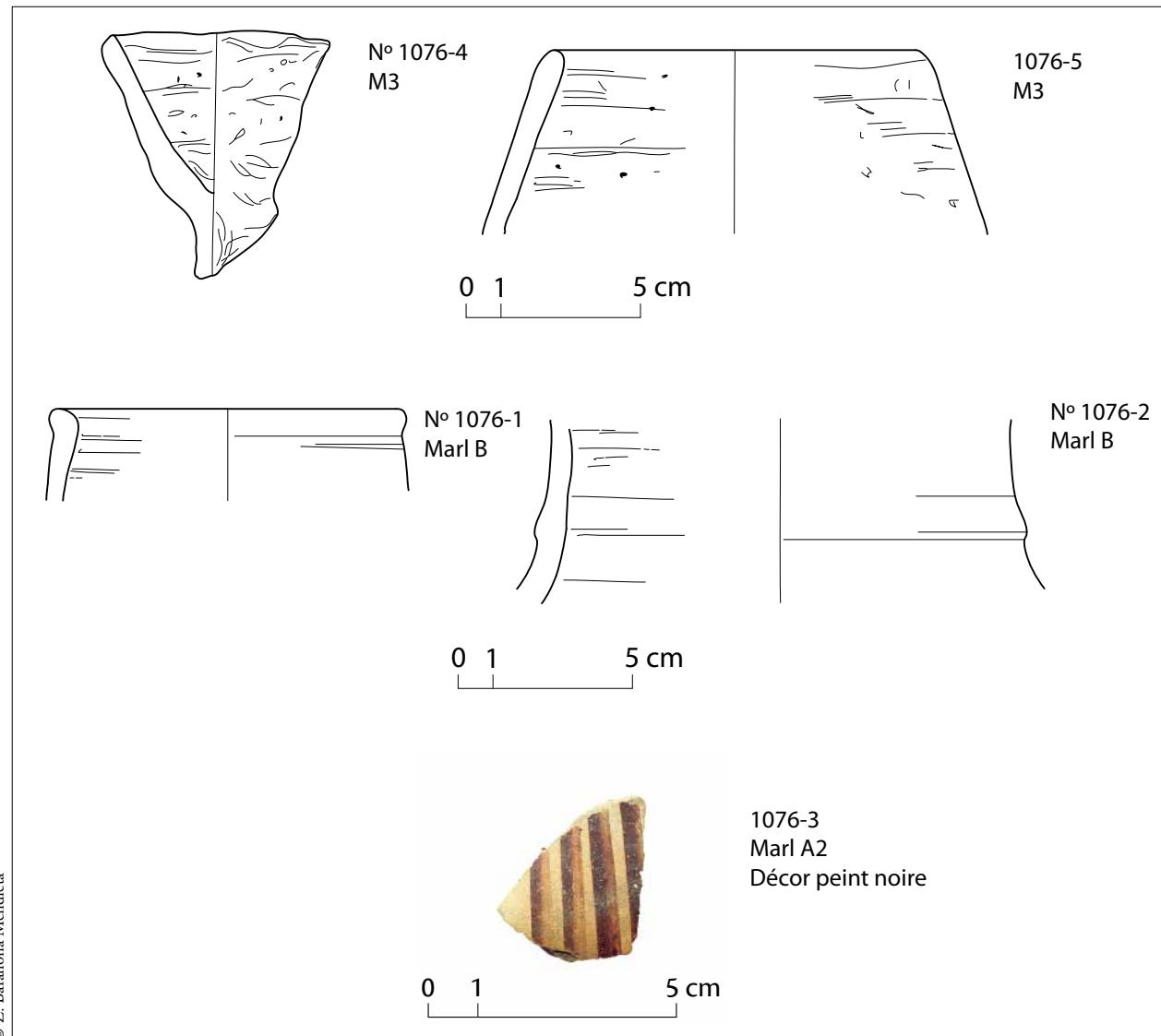


FIG. II. Céramique de l'US 1080.



© Z. Barahona Mendieta

FIG. 12. Céramique de l'US 1076.

Ont aussi été découvertes de nombreuses jarres de taille moyenne faites à la main, à lèvre simple et base arrondie à fort raclage (1080-15, 1076-5 – Fig. 13 et 14). Elles sont toujours fabriquées avec une pâte mixte à tendance calcaire<sup>54</sup>, à fort dégraissant végétal, appelée M3 dans la classification des pâtes céramiques du site<sup>55</sup>. Leur forme se rapproche de certaines jarres allongées, datées entre la moitié de la XII<sup>e</sup> et la fin de la XIII<sup>e</sup> dynastie<sup>56</sup>. Le même type de bord de jarre est aussi attesté à Memphis entre la XIII<sup>e</sup> dynastie<sup>57</sup> et le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>58</sup>, mais dans ce dernier cas d'une façon résiduelle.

D'autres formes trouvées dans la tranchée de fondation viennent confirmer la datation de l'ensemble du matériel. Ainsi, un fragment de jarre sans col à double bourrelet (1080-10) en pâte Marl B peut être daté, d'après les parallèles, entre la XVII<sup>e</sup> et le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>59</sup>. Il présente une couleur grise et une faible dureté, deux critères qui suggèrent une cuisson insuffisante ou irrégulière. Aussi en pâte locale Marl B, une jarre à bord strié (1080-4) correspond à un type attesté à la fin de la Deuxième Période intermédiaire<sup>60</sup> et au début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, au moins dans la nécropole thébaine<sup>61</sup> et au Soudan<sup>62</sup>.

Le seul tesson diagnostique en pâte alluviale (Nile B2) trouvé dans la tranchée de fondation, ainsi que dans les couches archéologiques environnantes<sup>63</sup>, est un bord de jarre à engobe rouge (1080-7), bien attesté dans les répertoires céramiques de la fin de la Deuxième Période intermédiaire jusqu'au début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>64</sup>.

#### ● Le corps de la construction

Bisson de la Roque indiquait que le mur était bâti avec des « assises ondulées » sans toutefois décrire l'appareillage de la maçonnerie<sup>65</sup>. Or, d'après les photographies d'archive, cette expression désignait – dans l'esprit du fouilleur – des assises horizontales avec une légère ondulation, qu'il ne faut pas confondre avec l'appareil à assises courbes, ce que nos observations ont pu confirmer<sup>66</sup>. Pour ce faire, trois démontages ont été réalisés dans la maçonnerie du mur<sup>67</sup>. Ils ont été exécutés avec minutie, de manière à mettre en valeur, sur un même plan, la

<sup>54</sup> Le test avec de l'acide hydrochlorigue a montré une forte réaction qui démontre un haut pourcentage de carbonate calcaire. Cf. NORDSTRÖM, BOURRIAU 1993, p. 160; WHITBREAD 2016, p. 6.

<sup>55</sup> BARAHONA MENDIETA 2016a, p. 373.

<sup>56</sup> SCHIESTL, SEILER 2012, p. 544-547, notamment p. 547, 7 (type II.E.2.b.2); WEGNER 2007, p. 244, fig. 102. 47, fig. 114. 118-119 (type 47).

<sup>57</sup> BOURRIAU, GALLORINI 2016, p. 82 et p. 164, fig. 15 (18.1.1, 18.1.3), fig. 26 (18.1.2, 18.2.4), fig. 36 (18.1.1, 18.1.2), fig. 93 (18.1.1, 18.1.2, 18.1.3). Ce type de jarre est beaucoup plus abondant pendant la phase VI, équivalente à l'époque Hyksos de Tell el Daba'a.

<sup>58</sup> BOURRIAU 2010b, fig. 17, 5651.

<sup>59</sup> BOURRIAU 1990, fig. 4.4, 5; BUDKA 2006, fig. 9.6.

<sup>60</sup> BOURRIAU, GALLORINI 2016, fig. 62, 29.7.1; BOURRIAU 2010a, p. 35, fig. 10e; SMITH 1995, fig. 4.6k.

<sup>61</sup> SEILER 2005, pl. 3.10.

<sup>62</sup> BUDKA 2017, fig. 55.

<sup>63</sup> Il faut ainsi souligner, à ce jour, l'absence de tessons en pâte alluviale avant l'époque romaine dans tout le site.

<sup>64</sup> BOURRIAU 2010b, fig. 6, 2430; BUDKA 2005, fig. 29.1; SEILER 2005, fig. 68.4; BOURRIAU, GALLORINI 2016, fig. 67, 18.4.2.

<sup>65</sup> « Nous avons rencontré un gros mur en briques crues qui, par ses lits ondulés, son épaisseur et les dimensions de ses briques, doit être regardé comme un mur d'enceinte sacré » (BISSON DE LA ROQUE 1930, p. 9-10).

<sup>66</sup> BISSON DE LA ROQUE 1930, fig. 7.

<sup>67</sup> Le premier correspond à l'emprise totale du dégagement du fait 4 (soit 8,80 m de longueur par presque 2 m de largeur). Le deuxième se situe dans la partie nord-est du fait 6 (sur 1,50 m de longueur nord-sud pour une largeur de mur de 2 m environ). Le troisième dans la partie centrale du fait 6 (4,50 m en nord-sud par 2,75 m en est-ouest).

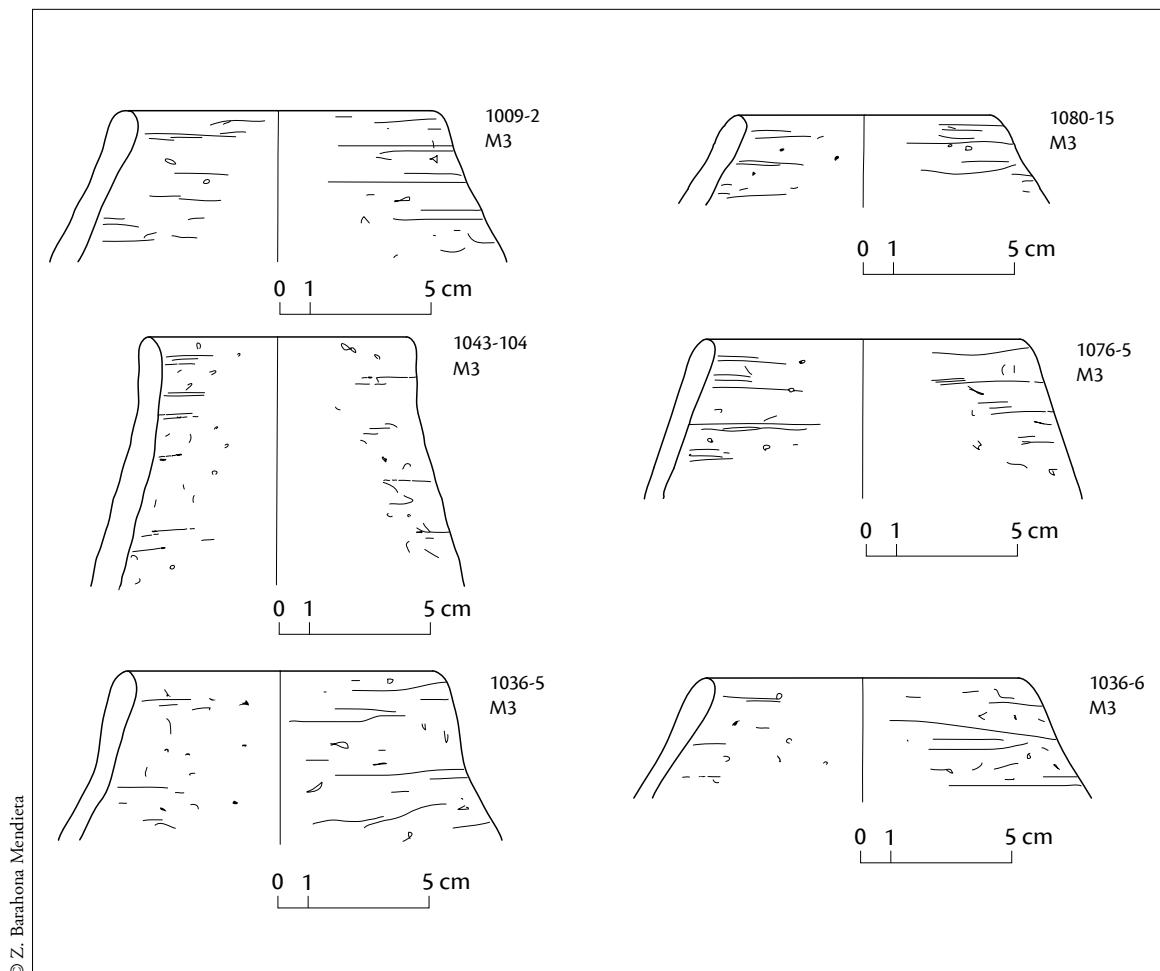


FIG. 13. Jarres faites à la main (générale).

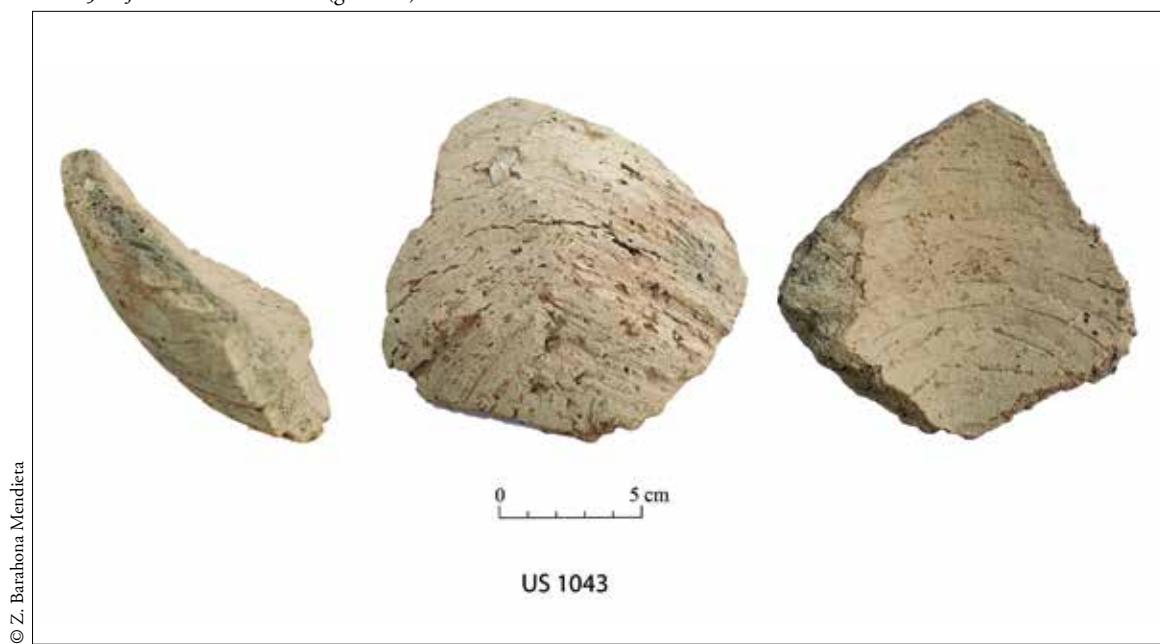


FIG. 14. Base de jarre.

structure interne tout en récupérant le matériel issu des joints et des lits de pose, en s'assurant de l'absence d'intrusions. Les briques sont en général de matrice argileuse, parfois quelque peu sableuse, de couleur jaune-beige ou grisâtre, plus rarement noire. Les joints sont plus ou moins larges (0,3 à 0,6 cm en moyenne), parfois inexistant, parfois comblant des trous de plusieurs dizaines de centimètres, formés d'un sédiment limono-sableux, de couleur brun foncé, avec de temps à autre des tessons et des fragments de calcaire ou de grès de taille centimétrique, ainsi que de rares nodules de terre cuite et de charbon.

Pour chacune des trois fenêtres d'observation, le large module des briques est assez régulier<sup>68</sup>. Concernant leur orientation, à l'intérieur du massif, les assises se superposent en boutisses (pl. 1). Le long des parements est et ouest, alternent des rangs de boutisses et de panneresses, le décalage entre chaque rang devant créer un chevauchement suffisant à la solidité de la structure interne du corps. Le parement sud du fait 4, présente des boutisses, cette fois orientées nord-sud. Elles s'imbriquent au fur et à mesure avec les briques des faces est et ouest du mur (boutisses orientées est-ouest), de sorte qu'en plan, se dessine la base d'un triangle de 9 m de côté dont la pointe se situe à plus de 3 m au nord du parement sud dans le milieu de la maçonnerie. Ce phénomène se retrouve également au sud du dallage pour le fait 6 (fig. 15). Une telle technique architecturale offre un argument majeur venant corroborer l'existence d'une ouverture sous le fait 5.

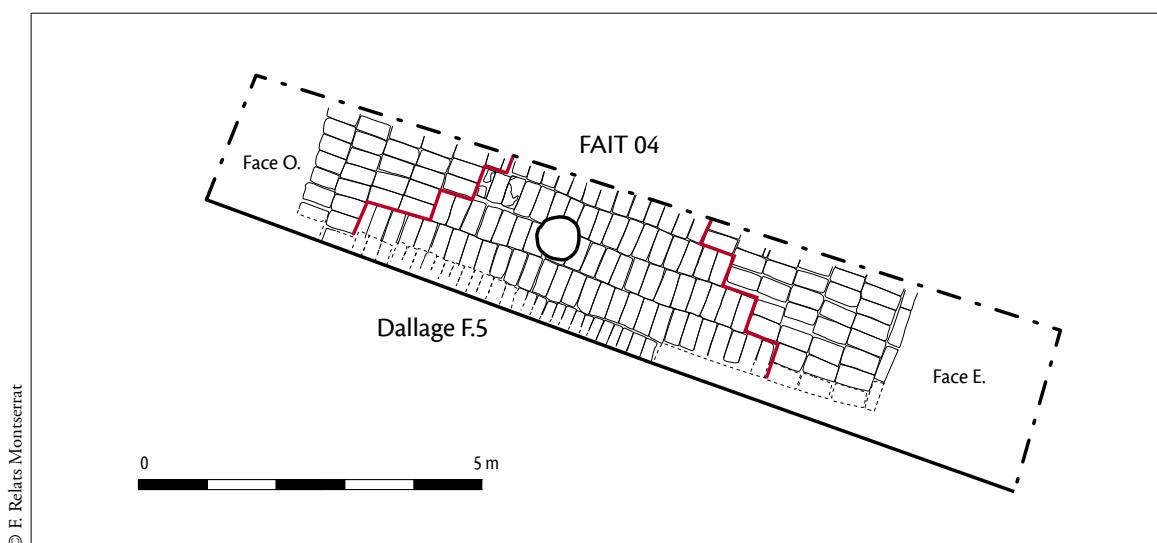


FIG. 15. Jonction des faces sud, est et ouest du fait 4, détail de la pl. 1.

68 56-46 x 26-21 cm; 52-44 x 24-22 cm; 50-45 x 23-21 cm.

Enfin, le troisième démontage, dans la partie centrale du fait 6, a laissé apparaître une ligne de briques disposées obliquement à 45° dans le cœur de la maçonnerie (fig. 16)<sup>69</sup>. Cette technique pourrait permettre de conserver ou d'accentuer le décalage entre les rangs des différentes assises, par souci de solidité de l'ensemble. Peut-être faut-il y voir autrement un indice de la chronologie du chantier avec, par exemple, des équipes partant des extrémités des faces est et ouest pour se retrouver plus ou moins au centre de la structure. Leur jonction aurait ainsi laissé un espace irrégulier qu'il fallut combler. Dans tous les cas, cette originalité est la seule du genre à avoir été repérée jusqu'à présent, les briques du corps du mur étant généralement disposées en boutisses. Il s'agit donc visiblement d'une solution ponctuelle à un problème architectural qu'il ne faut pas confondre avec l'appareillage oblique qui se généralise à l'époque gréco-romaine<sup>70</sup>. Le môle sud du pylône construit par Ramsès II dans le temple de Ptah à Memphis offre le parallèle le plus proche. Les parements en pierre revêtaient un massif en briques au centre duquel une ligne se trouve disposée en diagonale. Mais à la différence de celles du mur de 9 m, les briques sont disposées de manière irrégulière avec quelques petits fragments aidant au remplissage<sup>71</sup>.

Photo F. Relats Montserrat



FIG. 16. Démontage central du fait 6.

<sup>69</sup> Ces briques ont des modules variables du nord au sud de 25 × 23 cm, 47 × 22 cm, 48 × 22 cm, 49 × 23 cm, 46 × 23 cm, 52 × 23 cm, 48 × 22 cm.

<sup>70</sup> À l'époque gréco-romaine, ce dispositif se généralise pour former toute l'épaisseur d'un mur à l'exception des parements (SPENCER 1979, p. 137-8 et pl. 8), comme par exemple dans le cas des maisons romaines découvertes à Medinet Habou (HÖLSCHER 1954, p. 38 et pl. 24 A). Avant cette date, les briques obliques semblent limitées à un usage ponctuel qui n'affecte pas la totalité de l'épaisseur de la structure, comme cela est déjà attesté dès l'Ancien Empire par exemple dans le temple solaire d'Ouserkaf (RICKE 1965, plan 6 et fig. 11).

<sup>71</sup> Le fouilleur précise ainsi la logique du bâti : « Pl. 18c shows clearly the manner in which the filling of bricks was made, starting at the periphery along the foundations of the casing. Casing and filling were probably raised simultaneously » (JACQUET 1965, p. 54). Pour une description complète, se reporter à : JACQUET 1965, p. 52-54, pl. 6b et 18c.

La céramique recueillie entre les briques présente une datation homogène du Nouvel Empire (fig. 17)<sup>72</sup>. Il faut ainsi souligner la présence d'au moins deux fragments de jarres décorées, issues de la production locale en pâte calcaire attribuable à la fin de la XVII<sup>e</sup> et au début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Un bord d'assiette, quant à lui, est couramment attesté à partir du règne de Thoutmosis III et jusqu'à la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>73</sup>.

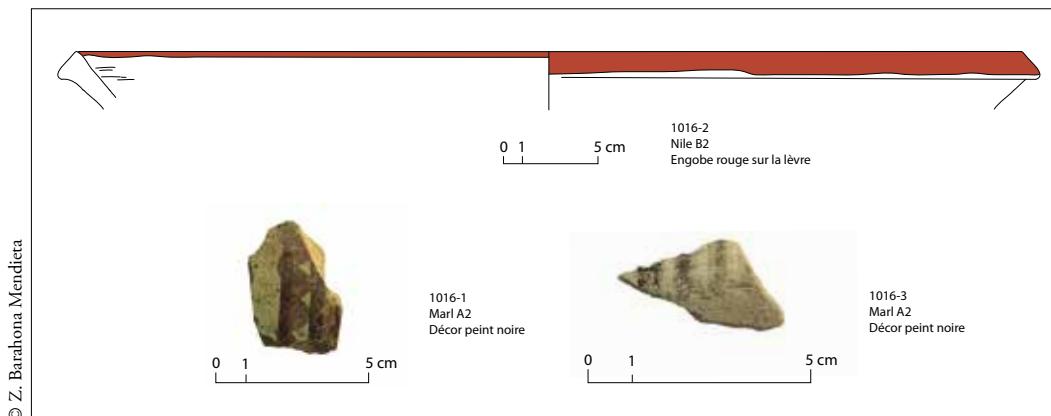


FIG. 17. Céramique trouvée entre les briques du mur de 9 m.

#### ● Datation

Bisson de la Roque avait proposé de dater le mur du Moyen Empire en se fondant sur la découverte d'un certain nombre de tessons classés dans une fourchette couvrant le Moyen Empire et la XVIII<sup>e</sup> dynastie<sup>74</sup>. Il finit même par l'attribuer à Sésostris III d'après la chronologie générale du site<sup>75</sup>. Toutefois, ces céramiques furent retrouvées à -1 m contre le parement du mur et ne peuvent donc servir de critère de datation (cf. *supra*). Par ailleurs, d'après leur réexamen, elles peuvent être plutôt attribuées à la fin du Nouvel Empire ou au début de l'époque libyenne<sup>76</sup>.

Pour faire le bilan, aucun indice ne permet d'attribuer le mur de 9 m au Moyen Empire et l'appareillage de sa maçonnerie ne correspond pas aux caractéristiques connues pour les murs à assises courbes, comme le sous-entendait le fouilleur<sup>77</sup>. En revanche, le matériel céramique issu de sa tranchée de fondation, ainsi que celui recueilli dans les joints et les lits de pose

<sup>72</sup> Un seul tesson présente une datation différente. Il s'agit d'un fragment de bassin en pâte calcaire C1 ou « Theban Marl Clay » (DAVID *et al.* 2016, p. 14, fig. 8), attesté à Karnak entre le milieu du II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C (DAVID 2016, fig. 6: 23, 26). Il fut trouvé dans l'un des joints des briques qui formaient l'angle du massif de la porte (F. 4). Dans la mesure où le mur de 9 m était encore en fonctionnement au début de l'époque ptolémaïque (voir *infra*), ce fragment pourrait témoigner d'une réfection de la maçonnerie de la porte. Nous ne pouvons, toutefois, exclure qu'il s'agisse d'une intrusion, malgré les précautions prises lors des différents démontages.

<sup>73</sup> ASTON *et al.* 2000, fig. 43; ASTON 2007, fig. 19, 8957C; ASTON 2014, pl. 3, 26; BOURRIAU 2010b, fig. 22, 3.13.1; fig. 37, 3.13.1; BUDKA 2005, fig. 37. 6.

<sup>74</sup> Inv. 4461-4464: BISSON DE LA ROQUE 1930, p. 13.

<sup>75</sup> BISSON DE LA ROQUE 1930, p. 14.

<sup>76</sup> BARAHONA MENDIETA 2016a, p. 245-246.

<sup>77</sup> A l'époque cette technique de construction n'était pas reconnue comme un critère de datation. Pour un exemple de ce type de maçonnerie, voir *infra*, 1.2.3.

présentent une datation homogène du début du Nouvel Empire, offrant ainsi un *terminus post quem* pour son érection. Cette dernière peut être attribuée à la première moitié de la XVIII<sup>e</sup> dynastie en raison de l'homogénéité du matériel. L'absence de céramiques à l'intérieur des briques, ainsi que la taille de ces dernières ou encore l'utilisation d'un joint épais pour lier les assises viennent corroborer cette observation<sup>78</sup>. Enfin, nous verrons que les rapports stratigraphiques, de même que les différences structurelles avec le mur de 5 m (*infra*, F. 13) confirment l'antériorité du mur de 9 m.

### 1.2.2. *Un mur contemporain (F. 20)*

Le fait 20 est une maçonnerie en briques crues d'orientation est-ouest, localisé dans le secteur OII, perpendiculaire au mur de 9 m, contre lequel il s'appuie (pl. 1). Il mesure 5,40 m de largeur pour 0,60 m de longueur observée, et moins de deux assises de hauteur ont été mises au jour, mais seule l'assise supérieure a été documentée en raison de la présence de l'eau. En effet, à la vue des objectifs globaux de la fouille de 2018, il n'a pas été jugé opportun de poursuivre son dégagement, les données essentielles à son interprétation étant suffisantes.

L'absence de chaînage avec le mur de 9 m a été bien observée à la suite du démontage d'une des briques du parement nord du fait 20. Ainsi, même si dans les phases de construction, le fait 20 est assurément postérieur au fait 6, sur lequel il prend appui, plusieurs éléments ne laissent aucun doute sur leur contemporanéité de fonctionnement : leur jonction est propre et soignée, sans détérioration du fait 6 ; leurs briques sont de même module<sup>79</sup> ; leurs tranchées de fondation (US 1104, 1110) n'ont pas pu être dissociées, ayant été comblées par un sédiment hétérogène similaire, et contenant toutes les deux un matériel céramique de la fin de la Deuxième Période intermédiaire et du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie ; la largeur des tranchées est équivalente pour une même hauteur<sup>80</sup> ; pour terminer, leur arasement se trouve au même niveau<sup>81</sup>. Ainsi, ils ont été vraisemblablement bâtis dans un même plan de construction, suivant l'érection du fait 6 d'abord, puis celle du fait 20 ensuite.

L'arasement du fait 20 montre des briques en boutisse orientées nord-sud, depuis le contact avec le fait 6 et se poursuivant vers l'est, tandis que celles des parements sud et nord sont en panneresse. Leur composition sédimentaire est majoritairement limono-sableuse, à dominance brun-sombre, à l'exception de certaines plus argileuses (de couleur jaune, gris et noir). Cette dominance dénote quelque peu avec le fait 6, où de telles briques sont plus rares. Il faut noter enfin un liant de matrice limono-sableuse, pouvant atteindre 2 cm d'épaisseur par endroits.

<sup>78</sup> Même si les mesures des briques ne constituent pas un argument définitif, la comparaison avec celles du mur de 5 m permet de distinguer deux types de briques différents. Pour une étude sur l'évolution décroissante de la taille des briques entre le Nouvel Empire et l'époque ptolémaïque : SPENCER 1979, pl. 42 et p. 147-148. Pour quelques exemples de briques de grand module datant du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie : LACOVARA 2006 p. 188 ; JACQUET-GORDON 2012, p. 21.

<sup>79</sup> Exemples répertoriés : 49 × 23 cm, 46 × 24 cm, 50 × 20 cm, 48 × 22 cm, 48 × 21 cm, 49 × 23 cm, 48 × 22 cm, soit entre 50-46 × 24-21 cm, pour une épaisseur de 14-16 cm (deux exemples visibles).

<sup>80</sup> 0,70 m de largeur pour le fait 20 le long de son parement nord ; 0,75 m concernant le fait 6, au niveau de son parement sud. (cf. fig. 10) ; altitude 73,70 m environ pour les deux.

<sup>81</sup> Même si les fouilles anciennes sont venues ronger l'équivalent d'une assise de briques du fait 20 d'une manière générale sur toute sa largeur, il a été possible d'observer des lambeaux de ses briques à la même hauteur d'arasement que le fait 6.

### 1.2.3. *Le mur de 5 m à assises courbes (F. 13)*

La seconde structure associée au mur de 9 m est le mur de 5 m (F. 13) observé dans le secteur OII (pl. 1). Bâti lui aussi en briques crues, il prolonge l'orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest du fait 6 contre lequel il s'appuie. Bisson de la Roque le considéra comme une extension postérieure au mur de 9 m (F. 6) en raison du décalage de niveau entre leurs fondations (-1 m pour le mur de 5 m, contre -1,30/1,50 m pour celui de 9 m)<sup>82</sup>. À ce jour, l'emprise fouillée est d'environ 4,5 m de longueur nord-sud et de 5,40 m de largeur est-ouest maximale. Son parement est n'est pas complètement assuré, du fait de la présence d'un puits tardif (F. 15) au sud-est de la zone de fouille, ainsi que des surcreusements dus aux interventions anciennes. Le niveau de fondation du mur en lui-même semble d'ailleurs presque atteint à cet endroit.

Le mur est constitué de deux sortes de briques crues, dont la différence réside dans leur composition sédimentaire. Le premier type est de matrice limoneuse-argileuse, de couleur griseâtre, et à forte teneur en fragments céramiques datables des XXVe-XXVI<sup>e</sup> dynasties (cf. *infra*). À ces briques, s'ajoute un deuxième type plutôt de nature limono-sableuse, de couleur brun sombre, contenant quant à lui peu de matériel céramique, et qui semble devenir dominant dans l'élévation à l'ouest. Les modules observés, quel que soit le type de briques, sont réguliers et très différents de ceux du mur de 9 m, oscillant entre 38 et 40 cm de longueur et 17 et 20 cm de largeur. Quelques épaisseurs ont pu être observées : la première assise de fondation avoisine les 16-17 cm, alors que la seconde oscille plutôt entre 13 et 14 cm.

Une fosse de plantation d'époque impériale (F. 11) est venue s'implanter à la jonction des faits 6 et 13, à une époque où le paysage de la zone avait été complètement transformé<sup>83</sup>, et a permis d'observer, en vidant son comblement, la fondation du mur de 5 m (*supra*, fig. 10). Celle-ci est conservée sur quatre assises au niveau du parement ouest et sa préservation va en se réduisant vers l'est, n'ayant que quelques centimètres d'épaisseur de brique au contact avec le fait 6<sup>84</sup>. La tranchée de fondation, quant à elle, a été remplie d'un sédiment relativement hétérogène et compact (US 1055), principalement constitué de matériaux de construction provenant soit de la démolition du four (F. 9), soit du mur lui-même, liés par une matrice limoneuse de couleur sombre. Un mélange qui souligne un comblement de la tranchée de fondation du fait 13 avec les résidus de son érection.

- **Un mur à assises courbes**

Même si Bisson de la Roque ne décrivit pas l'appareillage de la maçonnerie, les photographies d'époque illustrent que le fait 13 était bâti selon la technique des assises courbes, avec des massifs concaves et convexes (fig. 18)<sup>85</sup>.

<sup>82</sup> BISSON DE LA ROQUE 1931, p. 19-20.

<sup>83</sup> cf. *infra*, 2.3.1.

<sup>84</sup> Le profil ouest-est observé au niveau du parement du fait 13 a montré une tranchée de fondation très réduite à cet endroit : soit à peine quelques centimètres d'épaisseur se finissant en pente au niveau des deux premières briques de fondation.

<sup>85</sup> Pour une description complète : GOLVIN *et al.* 1990, p. 908.



FIG. 18. Vue du mur de 5 m après son dégagement en 1930 A. Mur de 9m (F. 6) B. Mur de 5m (F. 13) C. Four (F. 9) D. Ziggurat.

Plusieurs indices viennent confirmer cette observation. Ainsi, le parement ouest présente des indices d'une inflexion de ses assises (fig. 19). Ensuite un ressaut, élargissant le mur de 0,35 m vers l'ouest, est visible à environ 1,85 m au sud de la fosse (F. 11). Il marque sûrement la limite physique entre deux portions du mur: d'un côté, un massif concave (en direction du sud) et, de l'autre, la jonction avec le mur de 9 m au nord. Par ailleurs, la concavité d'un massif entraîne une emprise au sol plus importante que celle d'un massif convexe<sup>86</sup>, ce qui explique la présence du ressaut. En plan, il se traduit par une rupture dans l'orientation des briques (pl. 1).

D'autres observations confortent l'interprétation du mur de 5 m comme un mur à assises courbes. Sa fondation est relativement plane<sup>87</sup> et semble réalisée à partir de la même matrice sédimentaire limono-sableuse que les briques de l'élévation, mais formant par endroits une masse de grand module de forme allongée (60 cm de longueur)<sup>88</sup>. Ensuite, les lits d'assise des briques (1 cm en moyenne) sont visibles au niveau du parement ouest, mais non les joints entre les briques d'une même assise. Enfin, se remarque une alternance des assises en boutisse et en panneresse au niveau du parement, mais pas au centre de la structure, où les briques sont disposées à plat dans leur longueur en est-ouest. L'ensemble de ces observations correspond, presque à l'identique, à la description de l'enceinte du grand temple d'Amon à Karnak<sup>89</sup>.

<sup>86</sup> CHOISY 1904, p. 29-30 et fig. 21-22; GOLVIN *et al.* 1990, p. 913 et pl. II.

<sup>87</sup> Environ 74,00 m d'altitude au contact avec le fait 6, pour 74,12 m à 3,50 m plus au sud, au niveau du fond de la tranchée de fondation, juste avant le ressaut.

<sup>88</sup> Voir les remarques de J.-Cl. Golvin à propos d'un sondage au niveau de la fondation de l'enceinte du temple d'Amon à Karnak, qui a montré ce genre de fondation plane, pouvant suivre néanmoins les variations de la topographie: l'a. note que «s'amorçait progressivement la forme des courbes en construisant, aux extrémités des massifs, des assises partielles de plus en plus longues et légèrement inclinées» (GOLVIN *et al.* 1990, p. 915-916 et fig. 3).

<sup>89</sup> GOLVIN *et al.* 1990, p. 919- 920, fig. 2-3, fig. 5-8, et pl. IV-V.



FIG. 19. Inflexion des assises du fait 13.

- La céramique utilisée dans les briques (US 1054) et dans la tranchée fondation (US 1055)

Comme cela a été exposé, les briques crues qui composent le mur de 5 m contiennent de nombreux tessons de petite taille qui peuvent être rapprochés de la production céramique de Médamoud à la Basse Époque<sup>90</sup>. Il s'agit de fragments de conteneurs et de quelques formes ouvertes fabriquées en pâte Marl A4 var. 2 à parois souvent striées.

La plupart des tessons diagnostiques trouvés, quant à eux, dans la tranchée de fondation présentent les mêmes caractéristiques. La chronologie peut néanmoins être précisée pour quelques bords de jarres (fig. 20. 1055-1)<sup>91</sup> ou de bols (fig. 20. 1055-4)<sup>92</sup> attribuables aux XXV<sup>e</sup> et XXVI<sup>e</sup> dynasties. Cependant, deux tessons présentent une datation différente : il s'agit d'un fragment d'assiette à engobe rouge et lèvre repliée (fig. 20. 1055-3)<sup>93</sup> et d'un bord de bol, aussi en production locale en pâte Cr<sup>94</sup> (fig. 20. 1055-5), qui peuvent être datés entre la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. et le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. <sup>95</sup>.

<sup>90</sup> BARAHONA MENDIETA 2014; BARAHONA MENDIETA 2016a; RELATS MONTSERRAT *et al.* 2016; BARAHONA MENDIETA, RELATS MONTSERRAT 2017.

<sup>91</sup> ASTON 1996, fig. 213c, fig. 219c; ASTON 2009, fig. 34.146; BARAHONA MENDIETA 2016a, p. 617-618; BEOUT *et al.* 1993, fig. 17.1-2; BUDKA 2010, fig. 5.6; DUNHAM 1950, fig. 21b, n° 19-2-392; JACQUET GORDON 2012, fig. 88 CC, fig. 101 a-b; MARCHAND, LAISNEY 2000, fig. 68; RUFFIEUX 2007, pl. 2, 13; SPENCER 1993, pl. 65, E1.66, 750-650 a. C.

<sup>92</sup> ASTON 2008, pl. 95.1890, pl. 118.2431; ASTON 2009, fig. 34.141; BARAHONA MENDIETA 2016a, p. 584; BEOUT *et al.* 1993, fig. 7.5; JACQUET-GORDON 2012, fig. 99 H; MARCHAND 2000, fig. 59; SPENCER 1993, pl. 52.23-24, pl. 53.37.

<sup>93</sup> BARAHONA MENDIETA 2016b, fig. 17.44; DAVID 2016, fig. 5.12-15; LICITRA, DAVID 2016, fig. 9.49.

<sup>94</sup> DAVID *et al.* 2016, p. 14-15.

<sup>95</sup> DAVID 2016, fig. 15.89-90; LICITRA, DAVID 2016, fig. 9.39-42 et fig. 21.112-114.

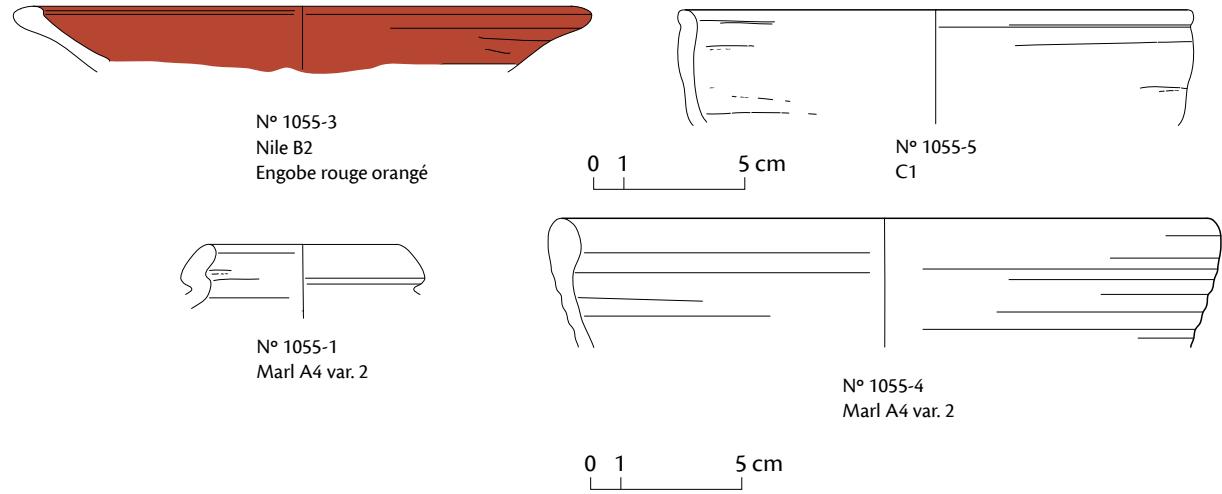


FIG. 20. Tesson diagnostiques trouvés dans la tranchée de fondation du mur de 5 m (US 1055).

### ● Datation

Tout comme pour le mur de 9 m, aucune datation absolue ne peut être proposée pour celui de 5 m. La XXX<sup>e</sup> dynastie peut être considérée comme un *terminus post quem* en raison de la céramique Basse Époque incluse dans les briques et de l'utilisation de la technique de construction à assises courbes<sup>96</sup>. À l'opposé, le mur avait déjà été arasé à l'époque impériale, comme le prouve l'installation de la fosse de plantation (F. 11). Cette fourchette chronologique peut être précisée par le comblement de la tranchée de fondation (US 1055) qui renfermait – en partie – du matériel céramique de l'époque ptolémaïque. De la sorte, le mur peut vraisemblablement être daté entre la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. et le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C<sup>97</sup>.

Le mur de 5 m est donc une structure bien postérieure au fait 6, mais possède néanmoins une phase contemporaine avec ce dernier. En effet, les observations réalisées en coupe et en plan montrent une relation stratigraphique claire : le fait 13 vient à la fois s'appuyer contre et sur les briques du fait 6 (*infra*, fig. 25 ; pl. 1). Ils partagent donc une phase d'utilisation commune, bien que le mur de 9 m ait été érigé plusieurs siècles auparavant, au début du Nouvel Empire. Par la suite, les deux murs ont été arasés au même niveau lors des remaniements de l'époque romaine.

### 1.3. L'occupation du parvis aux époques romaine et byzantine

Les traces de l'occupation des périodes postérieures au fonctionnement du mur de 9 m ont marqué son arasement d'une empreinte parfois profonde. Ainsi, un nombre important d'aménagements ont été installés aux abords du dallage (F. 5), leur présence tendant à s'amenuiser plus on s'en éloigne, car l'axe menant au temple restait sûrement la voie de circulation principale.

Les vestiges les plus nombreux sont ceux de l'époque romaine, liés à l'aménagement du parvis du temple. Il s'agit essentiellement du dallage en pierre (F. 5) reliant la porte de Tibère au porche sud ; d'une série de fosses de plantation (F. 11, F. 17, F. 19 et F. 14 ; pl. 1). Ceux d'époque byzantine

<sup>96</sup> Voir en particulier : GOLVIN *et al.* 1990. Sur les enceintes à assises courbes, voir également SPENCER 1979, p. 114-116 ; GOLVIN, EL-SAYED 1993, p. 145-160 ; GOYON *et al.* 2004, p. 117-123.

<sup>97</sup> Notons que la technique de construction à assises courbes perdure également à l'époque gréco-romaine. Voir les exemples tardifs de Dendara, Deir el-Medina ou de Kalabcha donnés par GOLVIN *et al.* 1990, p. 927 (n. 27-29) et p. 944-946.

sont, quant à eux, moins bien conservés et se limitent à une structure semi-excavée (F. 12), ainsi qu'à un puits (F. 15) avec sa probable tranchée d'aménagement (F. 18). D'autres creusements ont été repérés, mais il n'a pas été possible d'établir s'ils avaient une origine antique ou s'ils étaient le produit des fouilles anciennes, leurs comblements correspondant aux remblais hétérogènes de ces dernières.

### 1.3.1. *Les fosses de plantation creusées dans le mur de 9 m*

À l'époque romaine, différentes fosses de plantations ont été creusées pour garnir le parvis du temple. Elles formaient un réseau planifié, leurs centres étant exactement espacés de 10 m les uns par rapport aux autres, suivant un tracé parallèle à celui de l'enceinte augustéenne (orientation sud-ouest/nord-est). La première (F. 11) se localise à la jonction entre les murs de 5 m (F. 13) et de 9 m (F. 6). La deuxième (F. 17) a son centre à environ 7 m du bord sud du dallage menant de la porte de Tibère au porche sud. La troisième (F. 19) est équidistante de 10 m des deux précédentes, au milieu du fait 6. En raison de la présence de la nappe phréatique, le fond de ces fosses n'a pas pu être atteint.

- **La fosse de plantation F. 11**

La fosse possède un diamètre de 2,40 m, le plus important des trois structures de ce type mises au jour, avec un creusement (US 1053) relativement circulaire aux bords assez droits (fig. 23)<sup>98</sup>. Son comblement homogène (US 1045) est constitué d'une terre limoneuse compacte de couleur marron-brun, comprenant peu de matériel ou d'inclusions, à l'exception de niveaux dits de « *tafla* », limoneux de couleur beige, localisés en partie sud et sud-ouest du comblement. Cette terre paraît caractéristique d'un apport exogène choisi pour sa fertilité. Elle semble avoir subi des contractions et dilatations dues à l'eau, ce qui a laissé régulièrement des infiltrations limoneuses-sableuses jaunâtres d'épaisseur millimétrique et irrégulières. Il n'a cependant pas été possible de déterminer si ce type de fosse accueillait plusieurs éléments végétaux, ou si elle était destinée à la croissance d'un seul arbre. En ce sens, la fosse F. 11 se distingue des deux autres, car elle ne présente aucun surcreusement et/ou de traces de la plantation en elle-même, le sédiment 1045 étant d'une rare homogénéité.

Tout comme les deux autres, la fosse F. 11 avait un emmarchement, ayant l'allure d'un escalier en spirale, formé au minimum de deux marches construites dans le massif du mur de 9 m<sup>99</sup>. Cet aménagement a visiblement été réalisé lors du creusement de la fosse de plantation, permettant à la fois l'accès et la sortie, voire l'évacuation d'une partie des déblais<sup>100</sup>.

<sup>98</sup> Le fait 11 a été partiellement entamé par les fouilles anciennes (US 1044), là où les recherches de 1930 se sont arrêtées dans leur quête du parement sud du mur de 9 m (*infra*, fig. 7). Son niveau d'apparition est à 74,52 m d'altitude et son fond n'a pas été atteint (73,14 m).

<sup>99</sup> Le rebord formant la marche la plus haute se situe à un peu plus de 0,75 m de profondeur du niveau d'apparition actuel. Il possède une emprise de presque 1 m le long de la paroi (en nord-sud), pour une largeur maximale de 0,25 m exécutant une légère pente vers le centre de la fosse. Il est directement aménagé à la fois dans le sédiment du comblement de la tranchée de fondation du fait 6 (US 1076) et dans les briques du massif lui-même (US 1052). L'autre marche se situe à l'aplomb ouest de la première, 0,60 m plus bas. Elle mesure 0,80 m, pour à nouveau 0,25 m de largeur maximale. Elle est construite cette fois-ci uniquement dans les briques du mur (F. 6). Une pellicule sédimentaire de 1-2 cm d'épaisseur la recouvre, indurée, très hétérogène et comprenant quelques tesson fragmentés, signes de l'utilisation de cette marche.

<sup>100</sup> Il s'agit probablement d'un moyen d'économiser le volume sédimentaire des marches laissées en place sur un support solide (briques crues) ne venant pas outrager l'espace nécessaire à la végétation plantée, tout en minimisant l'utilisation de

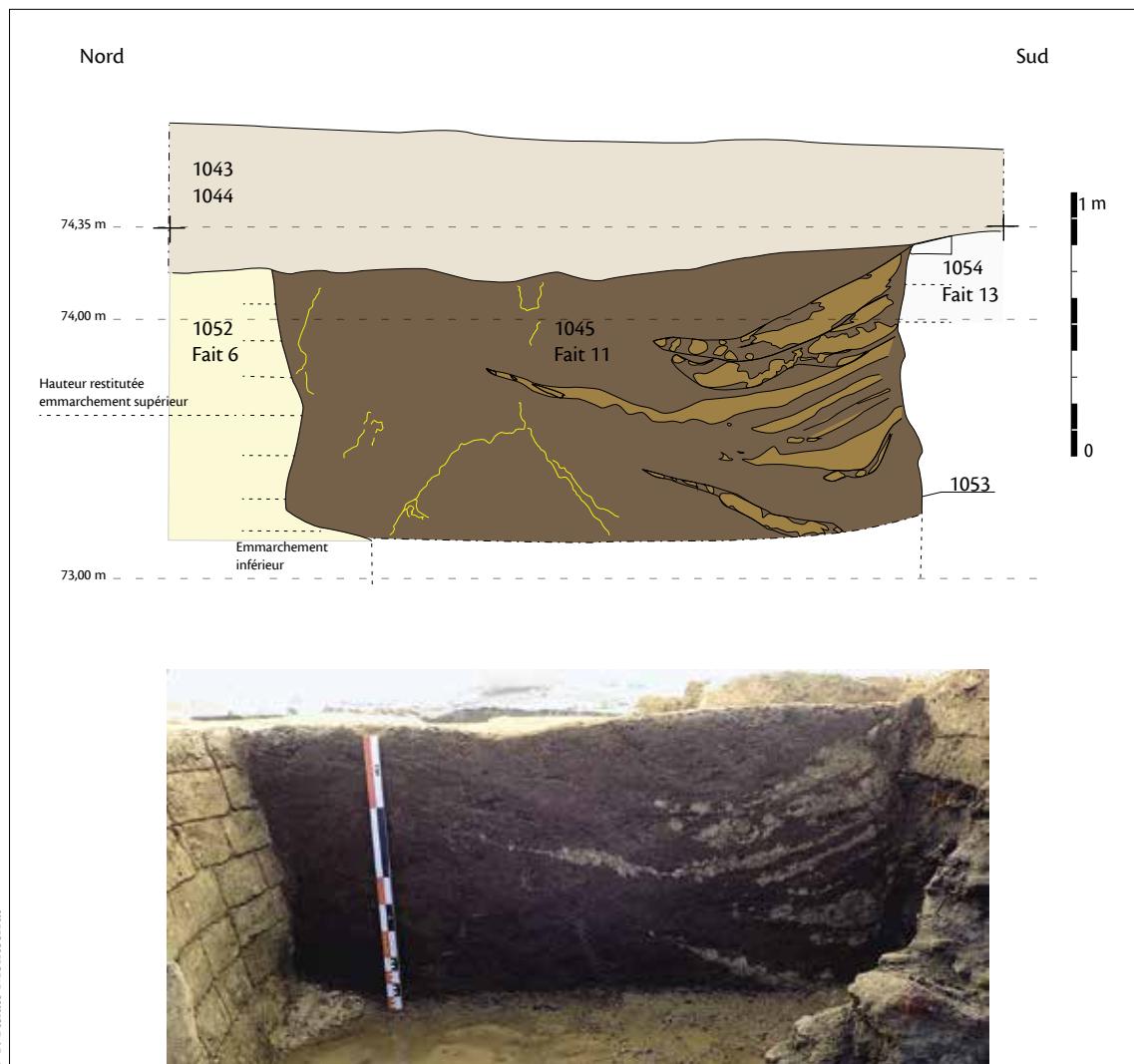


FIG. 21. Section nord-sud de la fosse de plantation F. 19 (signalée par B dans pl. 1). Échelle 1/20.

- La fosse de plantation F. 19

Dix mètres plus au nord-est (secteur O II), le fait 19 correspond à une autre fosse de plantation du même type que celle du fait 11 (pl. 1) avec un diamètre légèrement irrégulier de 2,10 m<sup>101</sup>. Trois phases différentes d'utilisation ont pu être distinguées. Tout d'abord, la partie nord-est de la structure a été l'objet de deux recreusements, réalisés dans le comblement original similaire à celui des autres fosses (cf. *supra*, US 1045). Par la suite, une troisième phase est venue recouper

structures supplémentaires comme un échafaudage ou une échelle. Une sorte d'encoche rectangulaire de 15 × 13 cm pour 8 cm de profondeur a été repérée à une quinzaine de centimètres juste au-dessus de l'extrémité nord de la première marche. Accueil d'un calage en bois temporaire, ou simple empreinte du creusement d'un outil ayant servi à la réalisation de la fosse, il n'est pas possible d'en dire davantage à ce stade de la documentation, faute de parallèles.

<sup>101</sup> Son creusement (US 1102) est relativement circulaire, avec des bords assez droits, davantage proche de la verticale au nord. Son niveau d'apparition est situé au plus haut à 74,23 m d'altitude, alors que la profondeur atteinte lors de la fouille du début d'année 2018 est de 73,42 m.

ces niveaux, occasionnant un léger surcreusement de forme ovalaire (de 0,20-0,30 m vers l'est) de la paroi nord-est de la fosse initiale. Il est possible que la plantation soit devenue multiple, entraînant l'agrandissement de sa surface ; ou au contraire, qu'elle ait été réduite. Aussi, une canalisation en céramique a été associée à cette troisième phase<sup>102</sup>. Elle a été prélevée et ne se poursuivait pas en profondeur. Il n'est néanmoins pas possible de savoir si le fond du creusement de cette troisième phase a été atteint. La canalisation ne remontant pas jusqu'au niveau d'apparition du fait 19, une partie a certainement été récupérée lors de l'abandon de ce système d'alimentation en eau. Enfin, la fouille de la partie nord a aussi mis en évidence une marche le long de son bord intérieur, comme celles qui ont été observées pour les faits 11 et 17<sup>103</sup>.

- La fosse de plantation F. 17

Le centre du fait 17 se localise à environ 7 m du bord sud du dallage (F. 5) sous l'aménagement d'époque byzantine F. 12 (pl. 1). Elle possède un diamètre légèrement irrégulier de 2,00 à 2,20 m<sup>104</sup>. Une seule US de comblement a été donnée (US 1072), alors que deux niveaux ont finalement été repérés en coupe. Le plus profond et majoritaire est le même que celui retrouvé dans les faits 11 et 19 (US 1045). Elle renfermait quelques radicelles laissant une couleur légèrement bleutée proche de ses bords sud et est (fig. 22). Le sédiment supérieur se localisait quant à lui au centre de la structure, légèrement plus argileux et plus clair, contenant davantage de matériel céramique. Il est peut-être le signe d'une seconde phase d'utilisation de cette fosse.



FIG. 22. Radicelles repérées dans la fosse de plantation F. 17.

Photo F. Relats Montserrat

<sup>102</sup> La canalisation mesure 19 cm de diamètre extérieur et 14,5 cm à l'intérieur. Elle était conservée sur un peu plus de 20 cm de hauteur.

<sup>103</sup> Taillée à même le massif de briques du mur de 9 m, elle n'a qu'une emprise visible de 0,40 m de longueur en est-ouest et 0,18 m de largeur nord-sud, se poursuivant vers l'ouest dans le sédiment de coupe. Elle a peut-être également été touchée par les creusements des phases ultérieures. Elle exerce un léger pendage en direction du centre de la fosse, comme en fait 11, son niveau d'apparition étant alors compris entre 73,76 m (nord) et 73,72 m (sud) d'altitude.

<sup>104</sup> La fosse a un creusement relativement ovalaire avec des bords assez droits (US 1073). Son niveau d'apparition oscille entre 73,87 et 73,60 m d'altitude ; la fouille a été arrêtée à 73,20 m, son fond n'ayant pas été documenté pour les raisons liées à l'eau.

Pour terminer, la fouille de la partie ouest de la structure a mis en évidence à nouveau une marche le long de son bord intérieur, comme celles qui ont été évoquées pour les faits 11 et 19<sup>105</sup>.

- Une fosse de plantation secondaire (F. 14)

Venant clore la série de plantations mises en évidence, le fait 14 (pl. 1) est une fosse circulaire de 1,15 m de diamètre, aux parois presque verticales, creusée dans le mur de 9 m (F. 6). Elle possède au moins quatre phases d'utilisation (trois curages/surcreusements ayant été mis en évidence), ce qui souligne sa pérennité, ainsi que son utilisation répétée. La deuxième phase utilise une canalisation en céramique afin d'acheminer l'eau nécessaire à l'arrosage de la plantation<sup>106</sup>. Son remplissage par un sédiment similaire à celui du comblement du curage montre un engorgement sédimentaire qui peut être la cause de l'abandon de ce type d'alimentation en eau. Le fait 14 est peut-être à mettre en relation avec la partie nord-est de la fosse de plantation F. 19, qui présente un aménagement similaire<sup>107</sup>.

- Datation des fosses de plantation

La datation de l'ensemble de ces plantations se rattache au Haut-Empire romain. Le sédiment limoneux marron commun aux trois fosses principales permet d'en assurer l'époque de comblement (1<sup>er</sup>-2<sup>nd</sup> siècles) grâce au matériel céramique homogène retrouvé à l'intérieur de celui du fait 17. Cette fosse se trouvait sous une structure postérieure d'époque byzantine venue l'araser et, de ce fait, n'avait pas été touchée par les fouilles anciennes. Les faits 19 et 11 présentent quant à eux des intrusions tardives byzantines, mais de manière résiduelle. Ce matériel intrusif est certainement dû aux actions des fouilles de Bisson de la Roque, malgré les précautions prises pour purger leur partie supérieure. La datation proposée concorde avec le programme de construction dans la zone, par la mise en place de l'enceinte et de la porte de Tibère (cf. *infra*, 2).

### 1.3.2. *Les aménagements d'époque romaine partiellement conservés (F. 7, F. 8, F. 16 et F. 10)*

- Le pavement (F. 7)

Le fait 7 correspond à un aménagement d'époque romaine dont la stratigraphie n'a pas été complètement détruite par les fouilles anciennes. Il se localise au nord du dallage (F. 5 – secteur Q 11) et est constitué de trois niveaux (US 1030-32) qui ne sont pas forcément issus d'une même phase d'occupation. Sa conservation par les premiers fouilleurs est certainement due à la présence de trois briques de pavement (US 1030)<sup>108</sup> sur lesquelles est

<sup>105</sup> Taillée à même le massif de briques du mur, elle a une emprise de 0,70 m de longueur en nord-sud et 0,35 m de largeur est-ouest. Sur la marche en elle-même a été repérée une épaisseur sédimentaire argileuse indurée, présentant des inclusions sableuses, traces de son utilisation.

<sup>106</sup> Le tuyau était conservé sur presque 0,50 m de hauteur verticalement le long de la paroi sud du fait 14. Il faisait 0,18 cm de diamètre extérieur, pour 15,5 cm de diamètre intérieur, le bord inférieur étant resté en place (73,74 m).

<sup>107</sup> Une autre fosse (fait 22) possède un diamètre identique à celui du fait 14 et est localisé cette fois-ci à 0,80 m au sud-est du bord de F. 11. Cette dernière structure n'a malheureusement pu être fouillée cette année, car elle a été découverte en toute fin de campagne.

<sup>108</sup> L'emprise conservée de l'aménagement est d'environ 0,60 m (est-ouest) x 0,50 m (nord-sud) x 0,08 m d'épaisseur. Les briques sont à l'origine crues mais ont accueilli pour partie un foyer. Leur module mesure 35-36 x 15-16 x 6-7 cm. Elles sont de matrice limono-argileuse, avec très peu d'inclusions.

venu s'installer un foyer qui a légèrement rubéfié la surface des briques crues<sup>109</sup>. Bisson de la Roque a visiblement conservé ces quelques briques et est descendu tout autour, formant une ziggourat qui constitue donc un témoin de la stratigraphie originelle (cf. *supra*, introduction).

Directement sous les briques de l'US 1030, une possible couche de nivellation (US 1031) a été mise en évidence. Elle fait environ 10-15 cm d'épaisseur au maximum et semble donc servir à la pose des briques<sup>110</sup>. Enfin sous 1031, a également été conservé un niveau de remblai antique (US 1032)<sup>111</sup>, comblant une cuvette (US 1035) creusée à même le massif du fait 4 (US 1012). Ce remblai pourrait être associé à la mise en place du fait 7, tout comme en être un événement détaché, le simple comblement d'une fosse par exemple, ou encore d'un remblai de nivellation plus vaste suite à l'arasement du fait 4.

- Deux fosses indéterminées de part et d'autre du dallage entre la porte de Tibère et les porches (F. 8 et F. 16)

La fosse F. 8 (pl. 1) est creusée dans le mur de 9 m (F. 4), à l'ouest du pavement F. 7. Elle a une forme circulaire de section tronconique et est comblée d'un sédiment argilo-limoneux mélangé avec de la brique crue grise et quelques inclusions<sup>112</sup>. En l'état actuel des données, la fonction du fait 8 est difficile à interpréter. Elle paraît différente des fosses de plantation, mais se rapproche par son comblement unique, ses dimensions et son creusement d'une autre fosse (F. 16), dont le centre est localisé à 10 m précisément de celui du fait 8. Il pourrait peut-être s'agir de creusements servant à accueillir des poteaux de part et d'autre du dallage romain (F. 5).

Cette deuxième fosse, fait 16 (pl. 1, fig. 23), possède elle-aussi un profil de section tronconique<sup>113</sup>. Son fond n'a pas été atteint à cause de la présence d'eau (73,04 m en fin de fouille), mais le rétrécissement de l'emprise de la structure laisse envisager un fond à approximativement une vingtaine de centimètres de profondeur supplémentaire. Son comblement est unique ; il semblerait, de ce fait, que ce dernier ait été réalisé d'un seul tenant<sup>114</sup>. Tout comme le fait 8, la fonction du fait 16 reste donc indéterminée et seule sa localisation proche du dallage (F. 5) peut être soulignée.

<sup>109</sup> Le foyer, relativement circulaire, est reconnaissable aux traces de cendres et de rubéfaction sur environ 0,50-0,60 m de diamètre et 1 cm d'épaisseur maximum. La cendre s'est d'ailleurs infiltrée entre deux briques à l'est.

<sup>110</sup> Le sédiment est limono-argileux, très fin, de couleur marron clair, homogène et très compact, avec des inclusions de nodules de terre cuite éparses et de la céramique (dont quelques tessons à plat dans le niveau). L'aspect damé pourrait correspondre tout autant à des niveaux antérieurs de circulation en terre battue, sur lesquels aurait été aménagé l'US 1030.

<sup>111</sup> Le remblai se compose d'un sédiment de matrice limono-argileuse, de couleur marron, compact et homogène, comprenant de nombreuses inclusions, parmi lesquelles nous pouvons évoquer de nombreux fragments de grès, un fragment de brique cuite et un autre de brique crue, des nodules épars de terre cuite et de charbon, du mobilier, dont des fragments d'os (certains étant brûlés) et de céramique (plusieurs de ces fragments reposaient à plat à l'interface avec le fait 4). Enfin, y a été récupéré un lissoir ou polissoir en grauwacke présentant une surface usée (9 x 3,5 x 1,5-2 cm).

<sup>112</sup> Son diamètre maximum – plus large et indéterminé à l'ouverture – repéré en plan est de 0,65-70 m, tandis qu'en fond elle mesure un peu plus de 20 cm de diamètre à 73,70 m d'altitude. Ses parois sont presque verticales et son fond est relativement plat, formant une légère dépression au centre. Les inclusions repérées dans son comblement sont principalement des fragments de grès décomposé, de briques cuites et d'os, ainsi que des tessons.

<sup>113</sup> Une emprise de 0,75 m en nord-est/sud-ouest pour 0,65 m en est-ouest environ.

<sup>114</sup> La fosse est comblée avec un sédiment limono-argileux de couleur brun-beige, compact et homogène, contenant quelques inclusions de nature limono-argileuse beige (correspondant à des briques décomposées et/ou du *tafla*). Se trouvent aussi des nodules de charbon et de terre cuite éparses, quelques fragments de brique cuite, ainsi que de rares éclats de grès blanc de taille centimétrique.



FIG. 23. Coupe de la fosse F. 16.

#### ● Le puisard (F. 10)

Du côté sud du dallage (F. 5), une dernière structure d'époque romaine n'a pas été aperçue lors des fouilles anciennes (fig. 24, pl. 1). Le fait 10 est creusé dans le mur de 9 m (F. 6, secteur PII) et correspond à un puisard daté des I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> siècles par le matériel céramique. Sa forme est légèrement ovalaire (1,10 m d'emprise en est-ouest, 0,95 m en nord-sud)<sup>115</sup>. Divers comblements (regroupés en US 1048) ont été observés. Ils sont en général de nature limono-argileuse, avec des nuances de couleur allant du beige au brun sombre, comprenant des inclusions de brique crue et/ou de *tafla*). Les plus récents semblent issus des curages de la structure, en raison de leur forme de cuvettes régulières (fig. 24). Les deux derniers comblements fouillés reflètent plus encore l'utilisation d'un point d'eau, car les parois ont été érodées sur plusieurs centimètres d'épaisseur, occasionnant des remplissages partant des pentes vers le centre de la structure. Remarquons que l'établissement du fait 10 dans la maçonnerie du mur F. 6 permettait d'obtenir une structure fonctionnelle et solide pour prélever l'eau à moindre coup, les parois inférieures du puisard étant *de facto* en briques crues. Ce type de structure pouvait à la fois desservir en eau les activités proches de la voie romaine, mais également les plantations d'arbres installées à la même époque.

#### 1.3.3. *L'occupation de la période byzantine*

Les vestiges de l'occupation byzantine, interprétés comme un habitat dispersé, sont moins bien représentés, ayant été largement excavés au xx<sup>e</sup> siècle et leurs fondations n'entamant que rarement l'arase du mur de 9 m, à la différence de celles de l'époque romaine<sup>116</sup>. Même si

<sup>115</sup> Il n'a pas été possible d'atteindre le fond de la structure (73,15 m d'altitude pour la fin de fouille, soit 1,10 m de hauteur excavée).

<sup>116</sup> L'essentiel des constructions furent fondées au-dessus du niveau de circulation du temple ptolémaïque. Au sein des maisons, certains dallages sont préservés en dessous du niveau 0. Bisson de la Roque les interprète comme des caves.

Bisson de la Roque distingua plusieurs phases d'occupation à partir des élévations subsistantes, il ne proposa pas de datation précise du secteur, qualifié dans sa globalité de « copto-byzantin ». Le réexamen de la documentation céramologique découverte à l'époque permet néanmoins de distinguer deux phases d'occupation : la première datant de la fin de l'époque romaine (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles) et la seconde du début de l'époque byzantine (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles)<sup>117</sup>. Toutefois, aucune structure décrite par le fouilleur n'est préservée aujourd'hui sur le terrain, et il ne nous est pas possible d'attribuer une datation à chacun des murs, insuffisamment documentés, ni même de vérifier les liens entre des structures non jointives (deux murs, un mur et un dallage par exemple) réunis au sein d'une même maison. Seules deux structures ont pu être fouillées en 2017-2018.

- Le négatif d'un aménagement semi-excavé d'époque byzantine (F. 12)

Localisé dans le massif du mur de 9 m (secteur PII), le fait 12 correspond à une probable structure semi-excavée d'époque byzantine (V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles) dont il ne reste que le négatif de son creusement (US 1050 ; niveau d'apparition 73,94 m), ainsi que son comblement inférieur (US 1042) – (pl. 1 ; fig. 24). Cet aménagement a été profondément entamé par les fouilles anciennes, suivant un pendage est-ouest. Il se trouve installé au sud du puisard (F. 10) et vient recouvrir la fosse de plantation d'époque romaine (F. 17). L'emprise trapézoïdale (voire trilobée) de l'aménagement est de 5,60 m en nord-sud et de 3,75 m à 2,50 m en est-ouest<sup>118</sup>. Son fond est irrégulier et présente, uniquement à l'ouest, une surface partiellement indurée d'environ 1 cm d'épaisseur et de couleur grise (à 73,54 m), signe que cette zone a été piétinée. Il pourrait s'agir d'une zone de circulation dans la partie inférieure de la structure ou de l'accès à celle-ci depuis les parties supérieures, aujourd'hui détruites.

La fonction de cet aménagement est difficile à interpréter, les comblements inférieurs repérés apportant peu d'informations sur son utilisation<sup>119</sup>. Deux hypothèses sont envisageables. La première serait de faire de cet ensemble le fond d'une structure semi-excavée (avec vide sanitaire ?) installée en bordure du dallage (F. 5), même si aucun indice d'éléments porteurs (trous de poteaux ou de piquets) n'a été repéré. L'emprise du fait 12 pourrait aussi correspondre au négatif d'une zone d'extraction de matériaux, dont l'argile provenant du mur de 9 m serait la cible. Cette hypothèse est confortée par la pente est-ouest qui avait déjà été rencontrée ici durant les fouilles anciennes, naturellement accentuée par ces dernières, et venant profondément niveler l'arase du mur de 9 m, sous la forme de différentes dépressions. Néanmoins, la cohérence spatiale du fait 12 plaide plutôt en faveur de la première hypothèse ; extraire l'argile aurait entraîné des creusements opportunistes et irréguliers dans toute la zone, ou tout au contraire aurait été davantage systématique.

<sup>117</sup> BARAHONA MENDIETA 2016a, p. 161-175.

<sup>118</sup> Au sein même de cet aménagement, il faut noter trois dépressions. La première, au nord, mesure environ 0,80 m de diamètre ; la seconde occupe le centre de l'espace (2,30 m en est-ouest, 2 m en nord-sud) et se trouve bordée par un bloc de grès de gros module (0,57 × 0,49 × 0,36 m) ; enfin, la troisième se trouve au sud et possède une forme relativement irrégulière.

<sup>119</sup> Le plus dominant s'apparente à un remblai ou une zone de rejet, qui se rapproche de certaines couches homogènes de l'US 1036 des fouilles anciennes, mais dont la cohérence sédimentaire ainsi que le matériel isolé confirment la singularité et l'ancienneté. La céramique retrouvée, en quantité relativement abondante, est d'ailleurs assez homogène, malgré des intrusions de la Deuxième Période intermédiaire et du Nouvel Empire qui sont certainement dues au matériel résiduel appartenant au mur F. 6, encaissant principal du F. 12.

Il n'est donc pas possible, dans l'état actuel de la documentation, de définir la fonction de cet aménagement dont le plan semble cohérent et qui apporte en revanche un *terminus ante quem* pour l'abandon de la plantation d'arbres de la fosse 17.

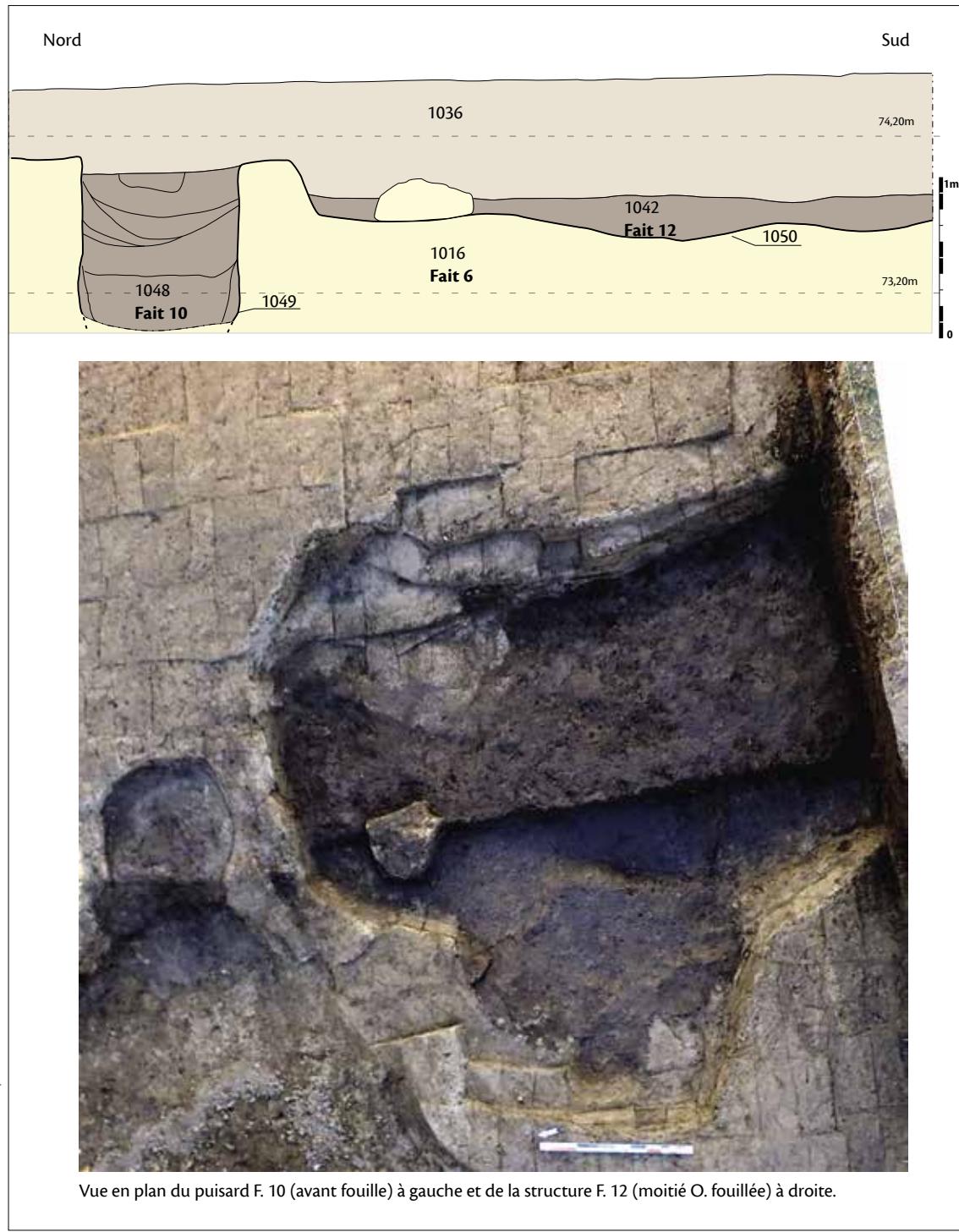


FIG. 24. Coupe et vue zénithale du puisard F. 10 et de F. 12 (signalée par C dans pl. 1). Échelle 1/20.

- Un puits d'époque byzantine (F. 15 et F. 18)

Pour clore le descriptif des structures postérieures au mur de 9 m, un puits d'époque byzantine (F. 15) a été localisé dans le secteur OII, au sud-est de la zone de fouille de 2017-2018 (pl. 1; fig. 25). Il avait déjà été mis en évidence par les fouilles anciennes, son comblement intérieur ayant été vidé sur 1,50 m de profondeur environ. La structure s'implante à la fois sur l'arase des murs de 5 m (F. 13) et de 9 m (F. 6). Elle semble liée à un creusement longitudinal sud-ouest/nord-est (F. 18) partant de sa tranchée de fondation. Le puits mesure 3 m de diamètre extérieur, pour 2,30 m de diamètre intérieur. Il est construit en briques cuites et a été dégagé sur quatre assises de hauteur au maximum (soit 0,40 m, paroi intérieure ouest). Sa hauteur est mieux conservée au sud-ouest (deux assises supplémentaires – 74,28 m – par rapport au nord-est – 73,95 m). Les briques sont liées par du mortier de couleur blanc-gris ou rosé, contenant beaucoup de micro-inclusions et se retrouvant entre chaque assise ; elles sont également liées par un joint argileux de couleur jaune, tout aussi chargé en inclusions nodulaires, servant probablement à renforcer l'étanchéité de la structure. Les briques sont posées de champ ou mises à plat, l'alternance se faisant à chaque assise. Leurs modules sont réguliers, variant entre 30 et 28 cm de longueur, 15 et 13 cm de largeur et 9 à 7 cm d'épaisseur.

La tranchée de fondation fait en moyenne 0,50 m d'épaisseur et se retrouve sur tout le pourtour de la construction du puits en lui-même, formant une couronne. La jonction avec le fait 18 n'a pu être correctement étudiée, car la présence des remontées de la nappe phréatique en a avorté la fouille. Il n'est donc pas possible, à ce jour, de certifier leur contemporanéité, mais leur fonctionnalité apparaît commune. Ainsi, le fait 18 possède au nord-est un emmarchement de la largeur de son creusement, directement taillé dans les briques des murs F. 6 et F. 20<sup>120</sup>. Il pourrait s'agir d'un escalier ayant servi pour la construction du puits, voire lié à son utilisation, même si la connexion entre les faits 18 et 15 montre une différence assez nette de comblements, ce qui milite en faveur d'un recouplement postérieur du fait 15 sur le fait 18. Quoi qu'il en soit, sachant que le fait 18 est daté des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles en l'état actuel des premières données céramiques, cela donne un *terminus ante quem* au puits F. 15 dont la fouille du comblement intérieur ainsi que celle de sa tranchée de fondation devront être réalisées durant les campagnes futures<sup>121</sup>.

<sup>120</sup> La hauteur entre les deux marches mises en évidence jusqu'à présent fait 0,25 m et 0,35 m, pour des profondeurs respectives d'environ 0,35 m et 0,50 m. Cet emmarchement prend une direction nord-sud vers le puits et est susceptible de se poursuivre sur les quelque 4,80 m de longueur du fait 18, s'élargissant de 0,45 m à 0,95 m au niveau du contact avec la tranchée de fondation du fait 15.

<sup>121</sup> Un puits similaire a été découvert au sud de la cour du VIII<sup>e</sup> pylône de Karnak. Pour sa localisation et ses dimensions (près de 3 m de diamètre extérieur) : AZIM 1980, fig. 5. Il a été daté de l'Antiquité tardive (milieu du IV<sup>e</sup> siècle ?), mais il pourrait être plus récent : DAVID 2017, p. 156 (26) et fig. 1.



FIG. 25. Vue zénithale du puits (F. 15) et du fait 18 qui lui est associé.

## 2. SYNTHÈSE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE : L'ÉVOLUTION DU PARVIS DU TEMPLE DE MÉDAMOUD

Grâce aux nouvelles données archéologiques, nous pouvons désormais revenir sur la lecture des vestiges proposée par Bisson de la Roque, aussi bien du point de vue de leur nature que de l'histoire des monuments de Médamoud.

### 2.1. Un secteur de production céramique à l'extérieur du temple du Moyen Empire

À partir du règne de Sésostris III, le paysage architectural du site est marqué par la construction d'un nouveau temple, dont la surface est connue grâce aux fouilles de Cl. Robichon entre 1937 et 1940. Même si la disposition interne est encore sujette à caution, le *temenos* apparaît comme un rectangle de  $95,5 \times 60$  m, entouré par une enceinte de 5,5 m d'épaisseur. Par la suite, cette dernière ne semble pas avoir été affectée par les modifications du temple sous les XIII<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> dynasties qui se concentrèrent, essentiellement, sur les maçonneries en calcaire<sup>122</sup>.

L'enceinte marquait donc la limite de l'espace sacré et c'est à l'extérieur de celle-ci que, pendant la XVII<sup>e</sup> dynastie, fut installée une zone artisanale attachée à la production de céramiques. Ce secteur est aujourd'hui connu par les fours découverts par Bisson de la Roque en 1930,

<sup>122</sup> RELATS MONTSERRAT en préparation ; RELATS MONTSERRAT 2017. Nous laissons de côté les premières structures découvertes sur le site, connues sous le nom du temple primitif, car elles n'entretiennent aucun lien avec les fouilles ici présentées.

mais il devait s'étendre bien plus au nord au vu des niveaux d'ateliers coupés par la tranchée de fondation du mur de 9 m. Cette production locale est caractérisée par trois critères : tout d'abord la spécialisation dans les pâtes calcaires de grande qualité (Marl A2, Marl A4 et Marl B), ensuite la présence de décors (incisés et/ou peints) et enfin la grande diversité des typologies fabriquées. En effet les ateliers n'étaient pas seulement dédiés aux petits conteneurs utilisés dans les contextes rituels ou funéraires – usages associés habituellement aux pièces décorées – mais également aux céramiques de caractère utilitaire, telles que les grands bassins ou les jarres de stockage trouvés sur les sites d'habitat<sup>123</sup>. Au vu de ces considérations, cette production peut être considérée d'une importance majeure, dont les réseaux économiques de diffusion devront être étudiés à l'avenir à l'échelle de la Vallée du Nil.

À ce jour, aucune production céramique n'est connue à Médamoud pour le Moyen Empire et l'installation d'un centre artisanal – ayant perduré jusqu'à l'époque romaine – est à situer pendant la XVII<sup>e</sup> dynastie. Nous ne connaissons pas les raisons qui ont justifié ce choix, qui devait reposer sur la nature des argiles à base calcaire disponibles à proximité du site, mais qui s'explique peut-être aussi par le contexte politique de l'époque et l'influence limitée de la dynastie thébaine. Dans tous les cas, les fours de ce secteur furent en activité au mieux jusqu'au règne de Thoutmosis III, comme le prouvent les tessons recueillis cette année, et cet abandon peut désormais être relié à l'agrandissement de l'espace sacré par la construction du mur de 9 m. L'activité artisanale a pu se poursuivre, vraisemblablement délocalisée vers le sud-ouest<sup>124</sup>.

## 2.2. Un pylône du Nouvel Empire : reconstruire le mur de 9 m

Contrairement à l'hypothèse de Bisson de la Roque, le mur de 9 m ne peut pas dater du Moyen Empire, puisque son installation est venue couper les niveaux d'ateliers de la XVII<sup>e</sup> dynastie précédemment décrits. De ce fait, son érection a profondément modifié le paysage architectural du site, marquant l'abandon du secteur de production artisanale en raison de l'extension du téménos vers l'ouest. En outre, les céramiques du début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie remplissant la tranchée de fondation, ainsi que celles découvertes lors des démontages des assises de sa maçonnerie, situent les règnes d'Hatshepsout et de Thoutmosis III comme le *terminus post quem* pour dater sa construction.

Néanmoins, reste encore à en comprendre la fonction. D'après Bisson de la Roque, il s'agirait du segment ouest d'une enceinte entourant le temple sur ses quatre côtés. Or, du point de vue structurel, le mur de 9 m ne possède aucun chaînage avec d'autres murs, ce qui interdit de le considérer comme une enceinte *stricto sensu*. À l'est, aucun mur ne vient pour suivre le tracé imaginé par Bisson de la Roque pour entourer le temple<sup>125</sup>. Au sud, le mur de 5 m vient s'appuyer contre et sur lui ; il s'agit donc d'un aménagement postérieur. Seul le fait 20 appartient à la même phase de construction, malgré l'absence de chaînage ; son orientation, perpendiculaire au fait 6, le dirige vers le temple, avec lequel il a dû assurer une liaison (fig. 28).

<sup>123</sup> À ce sujet, voir par exemple la grande quantité de céramiques trouvées sur le site de Deir el Ballas (BOURRIAU 1990), fabriquées en pâte Marl B et qui, très probablement, correspondent aux typologies fabriquées à Médamoud.

<sup>124</sup> Concernant cette hypothèse, elle est étayée par les premiers résultats de prospection pédestre sur le site ; cf. RELATS MONTSERRAT *et al.* 2016, p. 361. Les fouilles menées en janvier 2019 ont confirmé ces hypothèses.

<sup>125</sup> Le tracé d'une enceinte entourant le temple est figuré dans BISSON DE LA ROQUE 1931, pl. IV.

Par conséquent, il faut considérer le mur de 9 m comme deux massifs (F. 4 et 6) situés à l'entrée du temple, sans jonction directe avec une enceinte.

En revanche, plusieurs observations viennent confirmer l'existence d'une ouverture orientée selon un axe est-ouest, séparant le mur de 9 m en deux massifs distincts et servant d'accès principal au temple. Elle se situe sous le dallage (F. 5), qui n'a pas pu être démonté, mais l'appareillage de la maçonnerie fournit suffisamment d'indices architecturaux en ce sens :

1. tout d'abord, le fait 4 présente une avancée le prolongeant en direction nord-sud, à environ 3,70 m vers l'ouest en partant de son angle sud-est ; le fait 6 conservait les traces d'un dispositif similaire (direction sud-nord), mais l'emprise du dallage (F. 5) n'a pas permis de bien le mettre en évidence<sup>126</sup>. Ce dispositif explique que la largeur du passage ne soit pas homogène, plus réduite à l'ouest, du fait de la présence des deux avancées ;
2. ensuite, sur toute l'emprise de ces avancées, les briques ont été disposées de chant, marquant un changement dans l'organisation de la maçonnerie ;
3. enfin, en plan, les briques ont changé d'orientation (boutisses orientées nord-sud), prouvant que le mur sud du fait 4 et le mur nord du fait 6 ont bien été conçus comme des parements avec des boutisses orientées nord-sud (pl. 1).

Toutes ces observations tendent donc à confirmer que les briques ont été disposées de manière à prévoir une entrée séparant deux massifs distincts<sup>127</sup>. Bisson de la Roque avait supposé l'existence d'une porte en pierre qui aurait été ultérieurement démontée, même si aucune trace de sa présence n'a été conservée. Étant donné que le niveau préservé du mur correspond vraisemblablement à sa fondation, nous ne pouvons calculer la largeur originelle de l'ouverture ni nous prononcer sur la présence d'une maçonnerie en pierre<sup>128</sup>. Par ailleurs, les parallèles architecturaux des autres temples thébains de la XVIII<sup>e</sup> dynastie n'apportent que peu d'informations à ce sujet<sup>129</sup>.

À ce jour, la longueur observée du massif nord n'est que de 2 m, mais rien ne s'oppose à l'existence de deux mûles de taille équivalente, soit environ 26,5 m de longueur et 9 m de largeur. Cette forme architecturale, à savoir une ouverture flanquée de deux massifs d'une épaisseur notoire, n'est pas sans rappeler celle des pylônes. Ce type de construction a peut-être son origine dans les temples funéraires royaux de l'Ancien Empire<sup>130</sup>, avant d'apparaître dans

<sup>126</sup> Seul le brusque arrêt du comblement de la tranchée laissée par les anciennes fouilles à une distance équivalente vers l'ouest de celle de son homologue du F. 4 étant visible à cet endroit.

<sup>127</sup> Une disposition similaire, avec changements d'orientation et de disposition des briques, a été découverte lors des fouilles de la porte de Ptah à Karnak-nord par Cl. Robichon. Dans ce cas cependant, les briques servaient aussi de dallage à l'intérieur du passage et reliaient jusqu'à leur base les fondations des montants de la porte (CHRISTOPHE 1951, pl. XXV et XXVII-XXXVI).

<sup>128</sup> La largeur du passage actuel (2,3 m) permet difficilement de concevoir la présence d'une porte, même si nous ne pouvons exclure que les avancées servent de support à un revêtement en pierre.

<sup>129</sup> Les pylônes du temple funéraire d'Ay, modifié par Horemheb, présentent également des rentrants similaires à ceux de Médamoud, accompagnés eux aussi d'un changement dans l'orientation des briques dans la maçonnerie. Le fouilleur supposait de surcroît la présence d'une porte en pierre, sans en avoir trouvé des traces archéologiques (HÖLSCHER 1939, p. 80-1; HÖLSCHER 1934, pl. 33). Les autres pylônes des temples thébains présentent, quant à eux, soit des portes massives en pierre (ROBICHON, VARILLE 1936, pl. X – pour le temple d'Amenhotep fils de Hapou), soit des ouvertures sans maçonnerie (Thoutmosis IV: PETRIE 1897, pl. XXIV; Thoutmosis III: RICKE 1954, pl. 4).

<sup>130</sup> Se rapporter désormais à LABROUSSE 2019, p. 45-46. Pour des références plus générales: SHUBERT 1981, p. 139; SOUROUZIAN 1981, p. 143-144; GABOLDE 1992, p. 1-2 et AZIM 2001, p. 94.

les temples divins au Moyen Empire<sup>131</sup> et de voir leur forme se stabiliser au Nouvel Empire<sup>132</sup>. À cette époque, la pétrification de l'architecture explique qu'ils soient le plus souvent en pierre, mais plusieurs exemples sont encore attestés en briques<sup>133</sup>. En raison de son arasement, nous ne pouvons vérifier si les parements de la structure étaient talutés comme ceux des pylônes de la même époque, même si cela peut être supposé<sup>134</sup>. Par conséquent, ce que Bisson de la Roque appelle « mur de 9 m », formé de deux massifs flanquant une ouverture (F. 4 et F. 6), devrait plutôt être considéré comme les deux mûles d'un pylône.

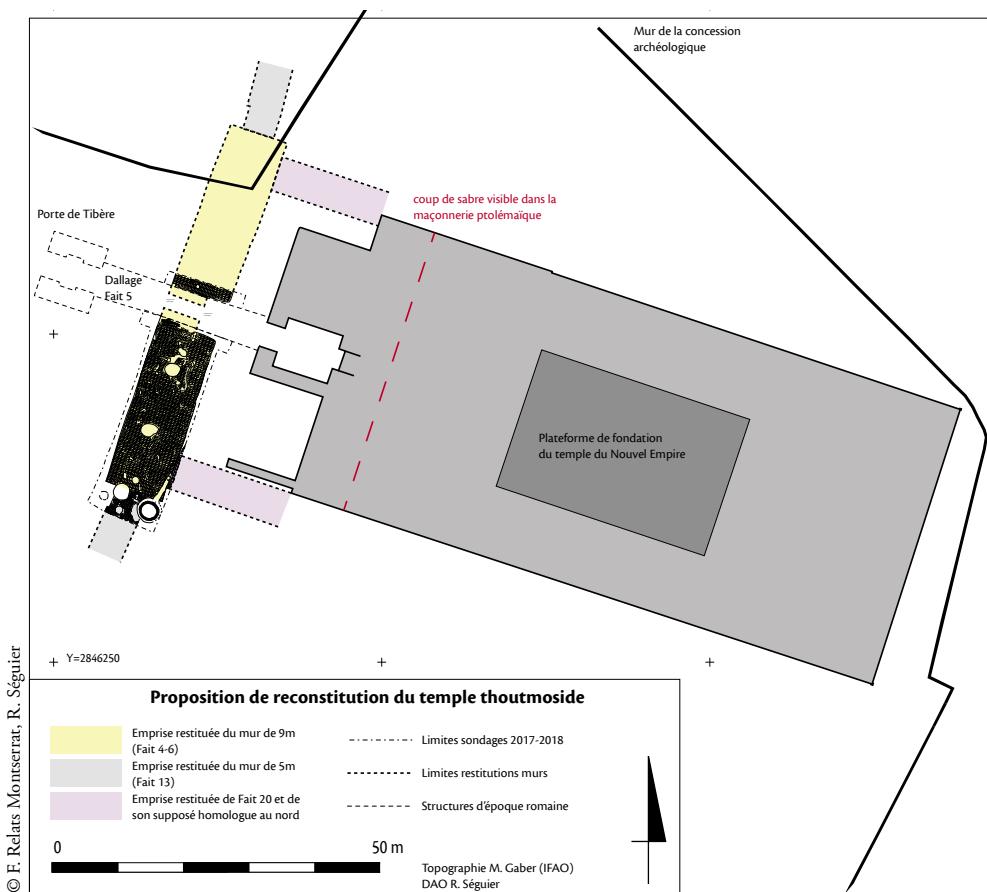


FIG. 26. Proposition de reconstitution architecturale du temple.

<sup>131</sup> Visible dans le temple de Sésostris III construit à Abydos (WEGNER 2007, p.53). À Médamoud, ce même souverain a fait construire un temple avec un mur d'enceinte de 5,5 m d'épaisseur homogène sur tous ces côtés, ce qui empêche de le considérer *stricto sensu* comme un pylône. Guillaume Charloux, de son côté, restitue aussi un pylône au début de la XII<sup>e</sup> dynastie à Karnak : CHARLOUX, MENSAN 2012, p. 116-117, fig. 43-44. C'est d'ailleurs à la XI<sup>e</sup> dynastie qu'il faut désormais placer l'apparition du terme *bȝnt* : WEGNER 2017-2018, p. 168, n. 7.

<sup>132</sup> Pour une discussion autour du terme *bȝnt* : SHUBERT 1981, p. 141; SOUROUZIAN 1981, p. 141; SPENCER 1984, p. 192-196. Il faut toutefois rajouter la stèle d'Idoudjou-Iquer au corpus d'attestations du vocable qui semble donc attesté avant la XVIII<sup>e</sup> dynastie, même si son usage ne se développe qu'au Nouvel Empire (voir la note précédente).

<sup>133</sup> Ainsi ceux des temples de Millions d'Années construits sur la rive ouest de Thèbes pour Amenhotep I<sup>er</sup>, Thoutmosis III et IV et Amenhotep III : GOYON *et al* 2004, p. 114 (avec références). Peu d'entre eux ont cependant été publiés avec un relevé détaillé, à l'exception de celui d'Amenhotep fils de Hapou ou celui de Ay et d'Horemheb (cf. *supra*, note 129).

<sup>134</sup> Les différences de largeur du mur (8,80 m – 9,20 m) sont dues aux dégâts des fouilles anciennes, mais aussi peut-être à l'emprise de la structure qui varie certainement en fonction de sa profondeur en raison de son fruit.

À Médamoud, une telle structure participe, visiblement, d'une politique architecturale visant à monumentaliser l'entrée du temple, dont le sens peut être précisé en tenant compte des autres constructions du milieu de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. En effet, Thoutmosis III a mis en place un vaste programme qui a entraîné le démontage d'une partie du temple du Moyen Empire, dont plusieurs blocs ont été réutilisés pour bâtir une plateforme de fondation pour son propre sanctuaire. Ce chantier a été lancé à la fin du règne et terminé par Aménophis II et Thoutmosis IV<sup>135</sup>. Certaines maçonneries sont encore visibles sur le site et témoignent, au moins partiellement, de la surface de ce nouveau temple (fig. 26). Le mur de 9 m devait donc correspondre à l'entrée monumentale de ce nouvel espace cultuel. La liaison entre ce pylône et le temple devait se faire grâce au fait 20, même si nous ne pouvons déterminer si ce dernier entourait le temple ou s'il assurait la liaison avec une enceinte qui jouait ce rôle<sup>136</sup>. Il est, en ce sens, à signaler que la construction du mur péribole ptolémaïque a dû entraîner la destruction du prolongement du fait 20, ce qui explique que Bisson de la Roque n'aït pas trouvé de traces de son extension pendant sa fouille du temple.

### 2.3. Les modifications du pylône à l'époque ptolémaïque : une nouvelle enceinte entourant le temple

Ce pylône a été préservé jusqu'à l'époque ptolémaïque, tout comme une grande partie du temple thoutmoside. En effet, même si les pharaons de la Troisième Période intermédiaire et de la Basse Époque ont aussi laissé une trace sur le site, leur programme architectural ne peut pas être clairement circonscrit<sup>137</sup>. En revanche, dès le règne de Ptolémée II, une profonde rénovation fut mise en place, se poursuivant sans interruption jusqu'à l'époque romaine. Elle entraîna un remaniement du temple du Nouvel Empire et un agrandissement de celui-ci par la construction du mur péribole, encore en place<sup>138</sup>. Même s'il est difficile de déterminer avec précision la chronologie des travaux règne par règne, l'extension du temple au début de l'époque ptolémaïque peut être estimée grâce à un coup de sabre encore visible au niveau de l'actuelle grande cour (fig. 26).

Ces travaux entraînèrent aussi un réaménagement du pylône thoutmoside par l'adjonction du mur de 5 m (F. 13). En effet, en raison de l'usage de la technique à assises courbes et des céramiques découvertes dans la tranchée de fondation, la construction de ce mur peut être attribuée à une fourchette s'étendant de la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Par ailleurs, les différences architecturales exposées *supra* assurent le décalage chronologique entre les faits 6 et 13, malgré leur phase d'utilisation commune ultérieure. Un procédé similaire est attesté dans d'autres temples, comme à Ermant ou Éléphantine, où des pylônes en pierre du

<sup>135</sup> RELATS MONTSERRAT en préparation.

<sup>136</sup> Un mur présentant des caractéristiques similaires et qui pourrait entretenir un lien avec le fait 20 est ledit « mur du saillant sud », orienté nord-sud, au niveau de la grande cour du temple. La construction de cette dernière ainsi que les fouilles de Bisson de la Roque ont néanmoins beaucoup perturbé le secteur.

<sup>137</sup> RELATS MONTSERRAT 2018 ; BARAHONA MENDIETA, RELATS MONTSERRAT 2017.

<sup>138</sup> J.-Fr. Carlotti a restitué différentes phases de construction entre Ptolémée II et Ptolémée IV, sans toujours présenter des arguments clairs pour attribuer à un règne précis les phases proposées. Néanmoins, même si la chronologie détaillée développée par l'auteur est fantaisiste, les grandes lignes de sa démonstration sont valides : CARLOTTI 2015.

Nouvel Empire furent préservés jusqu'à l'époque ptolémaïque<sup>139</sup>. Dans le cas de Médamoud, la construction du mur de 5 m préserva le pylône thoutmoside et l'inclut dans une enceinte bien plus vaste. La taille de cette enceinte ne peut cependant pas être assurée puisque la longueur totale du fait 13 n'a pu être dégagée et que Bisson de la Roque perdit son tracé – au bout d'une vingtaine de mètres – sous des aménagements d'époque romaine. L'extension de la zone de fouilles permettra peut-être, dans les années à venir, de répondre à cette interrogation, mais il est probable que le mur de 5 m (F. 13) se poursuive au moins jusqu'au niveau du mur sud de l'enceinte augustéenne (fig. 1).

Une hypothèse, pour préciser la datation et l'extension de cet ouvrage, pourrait être envisagée grâce à la stèle Caire TN 2/4/80/1 dédiée par Ptolémée III Évergète, qui commémore l'érection d'une enceinte de 300 coudées de long en l'honneur de « Montou-Rê, taureau qui réside à Médamoud ». Sa largeur, bien que lacunaire, était d'au moins 200 + x coudées<sup>140</sup>. Or, le règne de Ptolémée III (246-222 av. J.-C.) correspond à la fourchette chronologique donnée par les céramiques découvertes dans la tranchée de fondation du mur de 5 m (F. 13). Certes, les vestiges actuellement visibles sur le terrain ne peuvent pas être formellement comparés aux mesures indiquées sur la stèle, mais le mur de 5 m (F. 13) témoigne bien de la construction d'une enceinte entre le début et le milieu de l'époque ptolémaïque. Même si aucune réponse définitive ne peut être proposée, l'érection d'un tel ouvrage doit être reliée aux grands travaux entrepris, pendant la XXX<sup>e</sup> dynastie et l'époque lagide, pour doter les temples thébains d'enceintes imposantes, dans le cas qui nous occupe en prenant appui sur le vieux pylône thoutmoside.

## 2.4. Le parvis du temple à l'époque romaine

Les modifications architecturales du temple se poursuivirent pendant toute l'époque ptolémaïque et aboutirent à la construction de la grande cour et des trois porches qui forment encore aujourd'hui l'entrée<sup>141</sup>. Auguste compléta les travaux par l'érection d'une nouvelle enceinte et d'un propylône dont la décoration fut achevée par Tibère (d'où sa dénomination traditionnelle). L'attribution de cet ouvrage est assurée par la stèle Le Caire BN 311 (Inv. 8668), découverte par Cl. Robichon en mars 1936, dans laquelle Auguste commémore la construction d'un mur de 336 coudées de côté en l'honneur de « Montou-Rê, le maître de Médamoud et de Rattaouy qui réside à Médamoud » (*Mnt(w)-R' nb Mɔdt R'.t-tɔ.wy hr(y).t-jb Mɔd.t*). Le document ne mentionne pas, cependant, la date des travaux.

<sup>139</sup> À Ermant, l'exploration du temple est encore en cours et permettra, dans l'avenir de vérifier les relations entre le pylône et le temple. A ce jour, il semble que la construction du mur péribole ptolémaïque ait entraîné la destruction partielle du pylône (ZIGNANI 2014, p. 597 et fig. 16). Dans le temple de Khnoum à Éléphantine, le pylône thoutmoside et la cour d'Amenhotep II furent intégrés dans le complexe de Nectanébo II avant d'être détruits à l'époque ptolémaïque lors des agrandissements du temple sous Ptolémée VI (VON PILGRIM 2001).

<sup>140</sup> Sur les réflexions autour de cette stèle, nous renvoyons à un article en cours de préparation par F. Relats.

<sup>141</sup> La datation précise de ces travaux ne peut être établie, mais ils furent complétés au plus tard sous le règne de Ptolémée XII. En effet, les trois porches sont inscrits des cartouches de Ptolémée XII et peut-être d'une représentation de Cléopâtre VII (SAMBIN 1999). Architecturalement, le mur-pylône remplace en fondations des blocs des premiers Ptolémées qui devaient constituer l'entrée du temple au début de l'époque ptolémaïque. Les porches, quant à eux, reposent sur les saillants des assises inférieures du mur-pylône, ce qui peut témoigner de leur contemporanéité ou de deux phases architecturales distinctes (*Médamoud* 1926, p. 36, 39-40).

La construction d'une nouvelle enceinte peut s'expliquer, tout d'abord, par l'extension du temple vers l'ouest à la fin de l'époque ptolémaïque<sup>142</sup>. Ensuite, la politique augustéenne peut aussi être une réponse à la révolte de la Thébaïde de 29 av. J.-C., à laquelle Médamoud (*Kéramiké*) participa, d'après le décret trilingue de Philae<sup>143</sup>, et qui fut matée par le préfet Cornelius Gallus. Comme le fait remarquer David Klotz, même s'il est peu probable que la révolte ait affecté directement le temple, l'érection d'une nouvelle enceinte peut correspondre au moins à un geste de conciliation envers les populations locales<sup>144</sup>.

Une telle construction entraîna non seulement l'arasement de l'ancien pylône thoutmoside et de son prolongement (F. 13), mais aussi l'embellissement du parvis du temple. Celui-ci fut matérialisé par un dallage en pierre reliant la porte de Tibère aux porches, qui s'élargissait au niveau de ceux-ci. Deux poteaux, de part et d'autre du dallage (fosses F. 8 et F. 16), ont pu également participer à la monumentalisation de ce secteur. La fouille de 2017-2018 a, en outre, prouvé qu'une série de fosses de plantation avaient été installées dans le nouvel espace séparant le mur-pylône et la nouvelle enceinte augustéenne, sûrement pour créer un espace végétalisé à l'entrée du temple. En effet, les arbres et les vergers occupaient une place importante à proximité ou même à l'intérieur des *temenos* d'après la documentation épigraphique<sup>145</sup>. Certains parallèles archéologiques illustrent l'existence de fosses avec des canalisations en terre cuite, comme pour les faits 19 et 14, pouvant être cerclées de briques cuites dans leur partie supérieure<sup>146</sup>. Elles pouvaient ainsi être associées les unes aux autres, grâce à un système d'alimentation en eau distribué par gravité. Des exemples de ce type ont été retrouvés à Karnak-nord<sup>147</sup> ou

<sup>142</sup> Pour la politique architecturale d'Auguste à Thèbes : KLOTZ 2012, p. 227-245.

<sup>143</sup> VEÏSSE 2004, p. 74-76 ; HOFFMANN, MINAS-NERPEL, PFEIFFER 2009, p. 70 ; KLOTZ 2012, p. 227.

<sup>144</sup> KLOTZ 2012, p. 242. Jean Revez avait réfuté cette hypothèse en se fondant sur les réflexions de Christophe Thiers sur la stèle BM 053 évoquant les travaux de Tibère sur l'enceinte du temple de Mout (REVEZ 2004, p. 506 n. 44 ; THIERS 995, p. 511). Toutefois, la situation du temple de Médamoud et celle du temple de Mout ne sont pas comparables, car dans ce dernier cas, Tibère restaura l'enceinte érigée par Auguste, qui avait été endommagée par la crue. En réalité, aussi bien Chr. Thiers que J. Revez remettent en question les destructions des temples lors des révoltes, hypothèse qui avait été émise par ERMAN 1900, p. 125-126, mais ne se prononcent pas sur les dons faits par les Ptolémées aux temples égyptiens après les révoltes. Sur ceux-ci : VEÏSSE 2004, p. 213-220.

<sup>145</sup> D'une manière générale, voir HUGONOT 1989, p. 45-58. Pour le Nouvel Empire : VAN SICLEN 1982, p. 11-18. Pour l'époque ptolémaïque : THIERS 1989, p. 107-120, et plus largement THIERS 1999. Ils possèdent un sens particulier à partir de la Basse Époque : BAUM 1988, p. 332-334.

<sup>146</sup> Dans le cas des faits 11, 17 et 19, leur niveau d'apparition est arasé trop bas pour qu'il soit possible de savoir si ces fosses possédaient ou non un dispositif de briques les cerclant dans leur partie supérieure.

<sup>147</sup> Un groupe de trois fosses a été découvert à proximité du temple de Karnak-nord (JACQUET 1971, p. 269 et pl. 1). Elles mesuraient environ 2,20 m de diamètre, leurs centres étaient espacés de 7,5 m à 8 m, le haut de ces structures étant cerclé de telles installations en briques. La datation de ces fosses n'est en revanche pas certifiée, situées seulement à 1 m d'un mur d'enceinte passant sous les vestiges d'une cour décorée sous Nectanebo I<sup>er</sup>, sachant qu'aucune information supplémentaire n'est donnée sur leur composition sédimentaire ou le matériel associé. D'autres exemples ont été mis au jour dans le trésor de Thoutmosis I<sup>er</sup> (JACQUET 1994, p. 144-145, pl. LXVII et fig. 38). Jean Jacquet décrit deux fosses sur sept avec des aménagements en briques pour le cerclage – pouvant servir de protection contre les animaux – ainsi que pour l'alimentation en eau. Les fosses sont considérées comme « tardives » par l'auteur, d'après la découverte d'une amphore d'époque romaine au fond de l'une d'elles. Aucune hypothèse n'a cependant été énoncée pour expliquer leur présence à proximité de quartiers d'habitations qui occupent cette zone à l'époque ptolémaïque et romaine (pour les structures à proximité des arbres, essentiellement des maisons et un four à pain : JACQUET 1994, p. 125-126 et p. 132-134).

en bordure des dromos thébains<sup>148</sup>, mais ce dispositif est connu au moins depuis le Nouvel Empire<sup>149</sup>. Les profondeurs importantes de ces fosses, même si elles ne sont pas définitivement documentées à ce jour, trouvent des parallèles dans la documentation<sup>150</sup>. Leur remplissage provenait en général de terres arables et/ou du limon du Nil, un substrat essentiel à la bonne croissance des végétaux dans des terrains secs et pauvres, ou simplement perturbés par les niveaux d'occupation des époques antérieures comme à Médamoud.

Cette aire de plantation, assimilable à un jardin à l'intérieur de l'enceinte romaine, devait être formée d'au moins deux rangées d'arbres éventuellement agrémentés d'autres végétaux de taille plus réduite (plantés dans les fosses F. 14 et F. 22, associées au fait 11 par exemple), mais également de bordures végétalisées<sup>151</sup>. Il pourrait s'agir d'un verger, destiné à la production des offrandes végétales pour le dieu, d'un bois sacré davantage en relation avec les processions liturgiques, ou encore d'un jardin pour agrémenter le parvis<sup>152</sup>.

## 2.5. Un quartier d'habitation à la fin de l'époque romaine et à l'époque byzantine

Du village « copto-byzantin » dont parle Bisson de la Roque ne reste aujourd'hui presque aucune trace. En effet, la fouille de 2017-2018 a confirmé la destruction complète, par les anciens fouilleurs, des installations fondées au-dessus du niveau de circulation du temple. Seul le puits (F. 15 et F. 18), ainsi que les creusements au sud du dallage F. 5, témoignent de l'occupation du secteur. Le premier devait servir à alimenter en eau les habitations installées sur le parvis<sup>153</sup>, alors que les seconds sont susceptibles d'être les négatifs d'installations (dont F. 12 serait un

<sup>148</sup> Pour une présentation globale de la question : CABROL 2001, p. 427-467. Des fosses ont été découvertes au dromos du temple de Louqsor, avec 2 m de diamètre, cercées de briques cuites, d'une profondeur allant de 20 à 50 cm (CABROL 2001, p. 444-445). D'époque romaine, LAUFFRAY 1971, p. 116-118, fig. 1 et 28, trois fosses ont été mises au jour, avec des bacs de diverses dimensions, dont certains comportaient des briques cuites.

<sup>149</sup> Essentiellement grâce à la documentation iconographique : CABROL 2001, p. 433-8 (TT 43 : Neferhotep ; TT 16 : Panehesy ; TT 75 : Amenhotep Sise ; TT 2 : Khâbekhenet). J. Jacquet mentionnait aussi des représentations de la tombe de Méryré à Amarna (DAVIES 1903, pl. XXXI-XXXII), mais elles semblent davantage figurer des levées de terre que des briques. Les fouilles du temple de Thoutmosis III ont confirmé l'existence de tels vestiges : BIETAK 2002, p. 135-64 (avec bibliographie) ; SECO ÀLVAREZ, RADWAN *et al.* 2012-2013, p. 352, fig. 6 et 30 (où se trouve documentée une fosse de 3 m de diamètre contenant cinq rangs de briques crues de 30 × 15 × 10 cm pour le cerclage).

<sup>150</sup> Pour les arbres du parvis du temple de Montouhotep II : WINLOCK 1922, p. 24-27 et ARNOLD 1979, p. 21-24, pl. 1a, pl. 15-17, pl. 19a, pl. 23-27, pl. 38, pl. 42-43, pl. 49-51. Selon A. Cabrol, la profondeur de ces fosses ne serait pas due à la volonté de capter la nappe phréatique, qui se situait bien plus bas, mais plutôt d'assurer un bon développement pour les arbres (CABROL 2001, p. 452-455). Claude Vandersleyen a cependant remis en question l'existence de plantations d'arbres et y voit plutôt un projet initial abandonné (VANDERSLEYEN 1989, p. 161-163). Outre cet exemple célèbre, six fosses du même type, avec « a mass of compact black earth » et « containing no objects at all », dont au moins une atteignait 16 m de profondeur, ont été retrouvées à Abydos lors des fouilles de l'Osiréion de Séthy I<sup>er</sup> (FRANKFORT 1933, p. 5).

<sup>151</sup> L'existence de « bandes végétales » est attestée pour le temple d'Amenhotep III à Kom el-Hettan (CABROL 2001, p. 452-453). D'autres exemples plus anciens encore, comme ce qui a été mis en évidence par les fouilles de l'Institut allemand à Dahchour. Voir le rapport de ALEXANIAN, ARNOLD 2014, n. 5, qui renvoie également à STADELMANN *et al.* 1993, p. 261, fig. 1a et 1b.

<sup>152</sup> Sur la distinction à établir entre les arbres sacrés et les jardins de temple : THIERS 1999, p. 118-119.

<sup>153</sup> Une remarque similaire peut être faite à partir de la documentation de Karnak : DAVID 2017, p. 149-151.

exemple représentatif) venues se fonder assez profondément dans les vestiges antérieurs du secteur. Les datations, dans l'état actuel de la documentation, peuvent être fixées autour des IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles apr. J.-C. et correspondent à l'époque d'abandon des cultes traditionnels<sup>154</sup>. Il ne nous est cependant pas possible de décrire ni l'organisation spatiale ni le fonctionnement de ces espaces au vu de la description sommaire livrée par Bisson de la Roque.

## CONCLUSION

Les fouilles menées à Médamoud en 2017 et 2018 nous ont permis de revenir sur l'exploration du parvis du temple ptolémaïque menée par Bisson de la Roque entre 1929 et 1931, aussi bien au niveau de la datation que de l'interprétation des vestiges découverts. Ainsi, le mur de 9 m peut désormais être associé à la réfection du temple menée à partir du règne de Thoutmosis III et devait servir de pylône d'entrée du *temenos*. Son érection a signé l'abandon du quartier de production céramique situé au sud-ouest du temple du Moyen Empire, en fonctionnement pendant la XVII<sup>e</sup> et le début de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. La comparaison de ses caractéristiques architecturales avec celles du mur de 5 m (à assises courbes) assure qu'il était encore en fonctionnement jusqu'à l'époque ptolémaïque. Ces deux murs furent arasés ensemble au début de l'époque romaine, quand fut mis en place un nouveau parvis pour le temple, en parallèle à la construction des porches et l'érection de l'enceinte augustéenne. Indépendamment de ces nouvelles datations, la découverte des fosses de plantation du Haut-Empire offre un nouvel exemple de la végétalisation des parvis du temple.

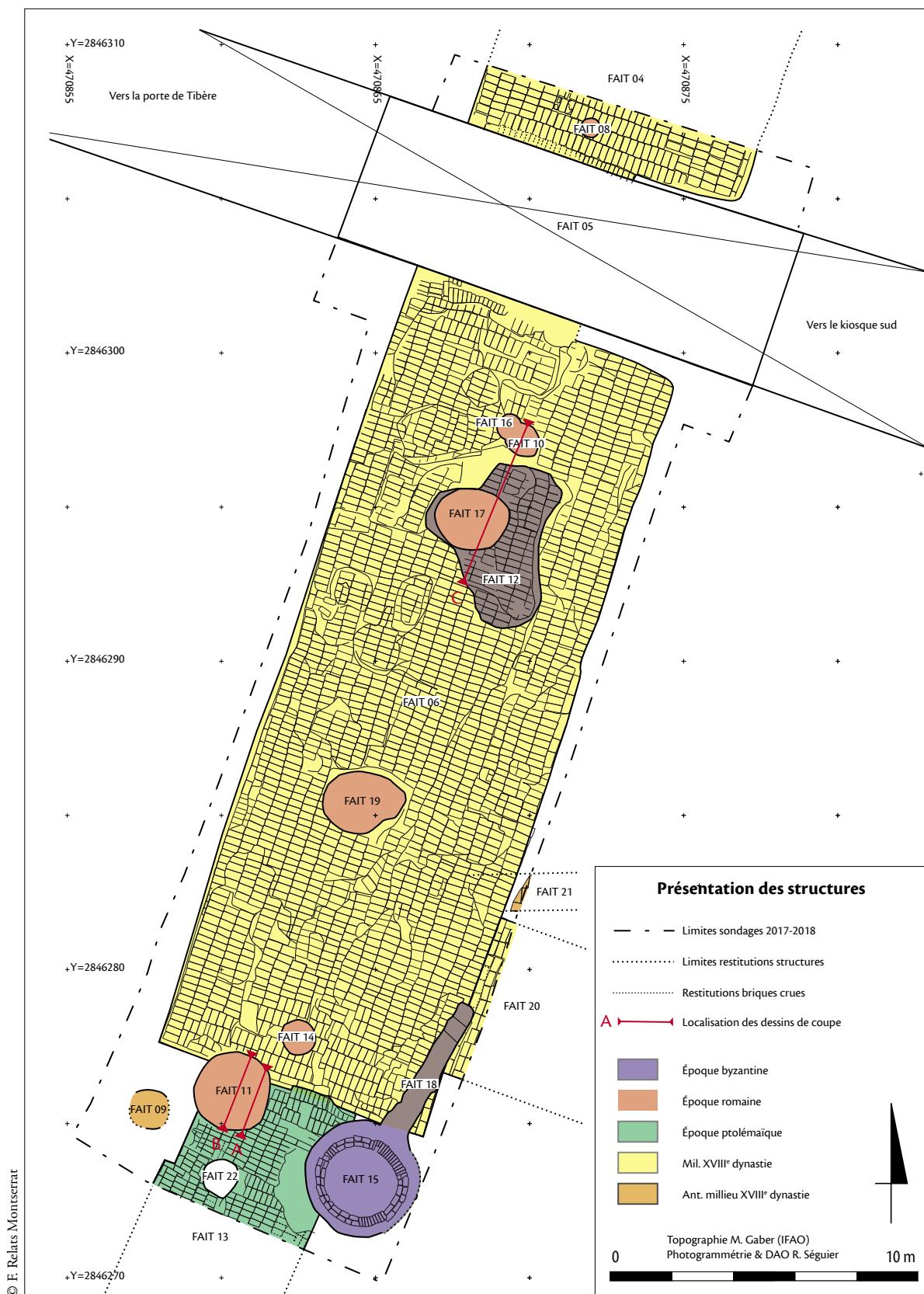
<sup>154</sup> DAVID 2017, p. 148, n. 8. Dans son examen de la documentation de Karnak, l'auteur prouve que le IV<sup>e</sup> siècle a été le tournant charnière de la désacralisation de Karnak.

Fait	US	Dimensions	Description	Datation proposée
4	1012 (construite, massif de briques crues)	2 m × 8,80 m (dégagés)	Mur de 9 m. Briques crues (50-45 × 23-21 cm) Jusqu'à trois assises d'élévation documentées.	Autour du règne de Thoutmosis III (XVIII <sup>e</sup> dynastie).
5	/	2,6 m × 9 m (en moyenne)	Dallage. Dalles de grès de grand module, parfois présence de calcaire	Époque romaine (règne d'Auguste).
6	1016 (construite, massif de briques crues) 1052 (construite, massif de briques crues) 1076 (positive, comblement tranchée) 1080 (positive, comblement tranchée) 1099 (positive, comblement tranchée) 1105 (positive, comblement tranchée) 1077 (négative, creusement tranchée) 1079 (négative, creusement tranchée)	2,6,5 m × 9 m (dégagés)	Mur de 9 m. Briques crues (56-44 × 26-21 cm) Jusqu'à huit assises d'élévation documentées.	Autour du règne de Thoutmosis III (XVIII <sup>e</sup> dynastie).
7	1030 (construite, briques crues) 1031 (positive, comblement) 1032 (positive, comblement)	0,60 m × 0,50 m × 0,08 m	Pavement. Trois briques crues, rubéfiées à posteriori (foyer), module de 35-36 × 15-16 × 6-7 cm.	Époque romaine (I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> siècle). Étude préliminaire.
8	1040 (positive, comblement) 1041 (négative, creusement)	0,65-70 m de diamètre 0,20 m de diamètre de fond	Fosse. Forme circulaire de section tronconique.	Époque romaine (I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> siècle). Étude préliminaire.
9	1047 (construite)	Non fouillé	Four à céramique. Forme ovalaire, largeur interne du laboratoire (nord-sud) d'1,25 m, hauteur max. d'élévation conservée depuis la sole 0,82 m.	Fin XVII <sup>e</sup> -début XVIII <sup>e</sup> dynastie.
10	1048 (positive, comblement) 1049 (négative, creusement)	1,10 m × 0,95 m × 1,10 m (dégagés)	Puisard. Forme ovalaire, fond non atteint, parois ayant une forme d'ampoule (érosion vers le fond). Probables curages, remplissages en cuvette.	Époque romaine (I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> siècle).
11	1045 (positive, comblement) 1053 (négative, creusement)	2,40 m de diamètre	Fosse de plantation. Creusement circulaire, bords assez droits ou en forme de cloche inversée, fond non atteint. Présence d'un embarquement.	Haut-Empire romain (I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> siècle).
12	1042 (positive, comblement) 1050 (négative, creusement)	5,60 m en nord-sud × 3,75 m à 2,50 m en est-ouest	Aménagement semi-excavé ? Empièce trapézoïdale.	Époque byzantine (V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> siècle). Étude préliminaire.

TABLEAU I. Tableau synthétique présentant les US.

Fait	US	Dimensions	Description	Datation proposée
13	1054 (construite, massif de briques crues) 1055 (positive, comblement tranchée) no9 (négative, creusement tranchée)	4,5 m x 5,40 m (dégagés)	Mur de 5 m. Briques crues (40-38 x 20-17 x 14-13 cm), matrice limoneuse-argileuse, de couleur grisâtre, et à forte teneur en fragments céramiques datables des XXXV <sup>e</sup> -XXXVI <sup>e</sup> dynasties, ou matrice limono-sableuse, de couleur brunâtre assez sombre, contenant peu de matériel. Sans joints apparents. Jusqu'à quatre assises documentées.	Époque protoléïque (deuxième moitié du III <sup>e</sup> -début du I <sup>er</sup> siècle).
14	1056 (positive, comblement) 1057 (négative, creusement)	1,15 m de diamètre	Fosse de plantation. Circulaire, aux parois presque verticales, fond non atteint. Présence d'un tuyau en céramique.	Haut-Empire romain (I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> siècle).
15	1060 (construite) 1059 (positive, comblement) 1058 (négative, creusement)	3 m de diamètre extérieur; 2,30 m de diamètre intérieur.	Puits. Briques cuites, posées de champ ou mises à plat, module moyen (30-28 x 15-13 x 9-7 cm). Déagé sur quatre assises de hauteur au max. Lits de pose d'un mortier de couleur blanc-gris ou rosé, contenant beaucoup de micro-inclusions. Joint argileux entre les briques de couleur jaune, chargé en inclusions nodulaires.	Époque byzantine (IV <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> siècle). Étude préliminaire.
16	1061 (positive, comblement) 1062 (négative, creusement)	0,75 m à 0,65 m de diamètre	Fosse. Forme circulaire de section tronconique.	Époque romaine (I <sup>er</sup> -III <sup>e</sup> siècle). Étude préliminaire.
17	1072 (positive, comblement) 1073 (négative, creusement)	2,20 m à 2 m de diamètre	Fosse de plantation. Forme ovale, bords assez droits, fond non atteint. Présence d'un emmarchement.	Haut-Empire romain (I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> siècle).
18	1074 (positive, comblement) 1075 (négative, creusement)	4,80 m x 0,95-0,45 m	Accès au puits (F. 15). Parois verticales, fond non atteint. Présence d'un emmarchement.	Époque byzantine (IV <sup>e</sup> -V <sup>e</sup> siècle). Étude préliminaire.
19	100 (positive, comblement) no2 (négative, creusement)	2,10 m de diamètre	Fosse de plantation. Présence d'un emmarchement. Présence d'un réaménagement ovalaire (1,20-1 m de diamètre) avec tuyau en céramique.	Haut-Empire romain (I <sup>er</sup> -II <sup>e</sup> siècle). Étude préliminaire.
20	no3 (construite, massif de briques crues) no (positive, comblement tranchée) no4 (négative, creusement tranchée)	0,60 m x 5,40 m (dégagés)	Mur. Briques crues (50-46 x 24-21 x 16-14 cm). Une assise d'élévation documentée.	Autour du règne de Thoutmosis III (XVIII <sup>e</sup> dynastie).
21	no8 (construite, massif de briques crues)	0,25 m x 1 m (dégagés)	Mur. Briques crues (une longueur de 44 cm, une largeur de 26 m). Une assise d'élévation documentée.	Contemporain ou antérieur à la fin XVII <sup>e</sup> -début XVIII <sup>e</sup> dynastie.

TABLEAU I (suite). Tableau synthétique présentant les US.



## BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANIAN, ARNOLD 2014  
N. Alexanian, F. Arnold, «The Necropolis of Dahshur. Eleventh Excavation Report of the work in spring 2014», Le Caire, 2014 (en ligne sur [https://www.academia.edu/22387695/Report\\_Dahshur\\_spring\\_2014](https://www.academia.edu/22387695/Report_Dahshur_spring_2014), consulté le 9 octobre 2019).
- ARNOLD 1979  
D. Arnold, *The Temple of Mentuhotep at Deir el-Bahari*, PMMA 21, New York, 1979.
- ARNOLD, BOURRIAU 1993  
D. Arnold, J.D. Bourriau, *An Introduction to Ancient Egyptian Pottery*, SDAIK 17, Mayence, 1993.
- ASTON 1996  
D.A. Aston, *Egyptian Pottery of the Late New Kingdom and Third Intermediate Period (Twelfth-Seventh Centuries BC). Tentative Footsteps in a Forbidding Terrain*, SAGA 13, Heidelberg, 1996.
- ASTON 2003  
D.A. Aston, «New Kingdom Pottery Phases as Revealed Through Well-Dated Tomb Contexts» in M. Bietak (éd.), *The Synchronisation of Civilisations in the Eastern Mediterranean in the Second Millennium B.C. II. Proceedings of the SCIEM 2000 – EuroConference, Haindorf, 2nd of May – 7th of May 2001*, DÖAWW 29 (CChEM 4), Vienne, 2003, p. 135-162.
- ASTON 2004  
D.A. Aston, *Tell el-Dab'a XII. A Corpus of Late Middle Kingdom and Second Intermediate Period Pottery*, DÖAW 28 (UZK 22), Vienne, 2004.
- ASTON 2007  
D.A. Aston, «Kom Rabi'a, Ezbet Helmi and Saqqara NK 3507. A Study in Cross-Dating» in M. Bietak, E. Czerny (éd.), *The Synchronisation of Civilisations in the Eastern Mediterranean in the Second Millennium B.C. III. Proceedings of the SCIEM 2000 – 2nd EuroConference Vienna, 28th of May – 1st of June 2003*, DÖAWW 37 (CChEM 9), Vienne, 2007, p. 207-248.
- ASTON 2008  
D.A. Aston, *Untersuchungen im Totentempel des Merenptah in Theben. Band IV: The Pottery*, BÄBA 17, Mayence, 2008.
- ASTON 2009  
D.A. Aston, *Burial Assemblages of Dynasty 21-25. Chronology – Typology – Developments*, DÖAW 56 (CChEM 21), Vienne, 2009.
- ASTON 2014  
D.A. Aston, *Pottery Recovered Near the Tombs of Seti I (KV 17) and Siptah (KV 47) in the Valley of the Kings*, AegHelv 24, Bâle, 2014.
- ASTON *et al.* 2000  
D.A. Aston, D.B.G. Ryan, «Pottery from Tombs in the Valley of the Kings: KV 21, 27, 28, 44, 45 and 60», CCE 6, Le Caire, 2000, p. 11-38.
- AZIM 1980  
M. Azim, «La fouille de la cour du VIII<sup>e</sup> pylône», *CahKarn* 6, 1980, p. 91-127.
- AZIM 2001  
M. Azim, «L'architecture des pylônes pharaoniques», *DossArch* 265, 2001, p. 92-101.
- BARAHONA MENDIETA 2014  
Z. Barahona Mendieta, «La producción cerámica en Medamud. Estudio de la cerámica procedente de los hornos del Reino Nuevo, Baja Época y Época Ptolemaica», BCE 24, 2014, p. 267-280.
- BARAHONA MENDIETA 2016a  
Z. Barahona Mendieta, *Estudio histórico y caracterización diacrónica de la cerámica descubierta en Medamud en las excavaciones del IFAO: contribución a la historia de la cerámica del Alto Egipto*, Thèse doctorale inédite, Universidad Autónoma de Barcelona, 2016.
- BARAHONA MENDIETA 2016b  
Z. Barahona Mendieta, «La producción cerámica en época ptolemaica en Medamud, hasta comienzos de la dominación romana» in R. David (éd.), *Theban Ceramics in Hellenistic Context. Workshop international 28th – 29th September 2014*, CCE 10, Le Caire, 2016, p. 21-42.

- BARAHONA MENDIETA, RELATS MONTSERRAT 2017
- Z. Barahona Mendieta, F. Relats Montserrat, «Medamud en el Tercer Periodo Intermedio y en la Baja Época. Consideraciones Preliminares» in L. Burgos-Bernal, A. Pérez-Largacha, I. Vivas-Sainz (éd.), *V Congreso Ibérico de Egiptología, Colección Estudios 157*, Cuenca, 2017, p. 133-152.
- BAUM 1988
- N. Baum, *Arbres et arbustes de l'Égypte ancienne. La liste de la tombe thébaine d'Ineni (no 81)*, OLA 31, Louvain, 1988.
- BEOUT *et al.* 1993
- P. Beout, M. Gabolde, C. Crataloup, O. Jaubert, «Fouilles dans le secteur nord-ouest du temple d'Amon-Rê. Sondage contre le massif 16 de l'enceinte de Nectanébo, carré VI.R. Fouille d'une structure de briques rubéfiées, carré VI.Q/R», *CahKarn* 9, 1993, p. 161-204.
- BIETAK, MAGUIRE 2009
- M. Bietak, L.C. Maguire, *Tell el-Dab'a XXI. The Cypriot Pottery and its Circulation in the Levant*, DÖAWW 51 (UZK 29), Le Caire, 2009.
- BIETAK 2002
- M. Bietak, «Belle Fête de la Vallée : l'Asasif revisité» in C. Zivie-Coche, I. Guermeur (éd.), «Parcourir l'éternité», *Hommages à Jean Yoyotte I*, BEHE 156, Paris, 2002, p. 135-64
- BISSON DE LA ROQUE 1929
- F. Bisson de la Roque, «Journal de fouille» (1928, 1929), carnet de fouille, manuscrit, conservé aux archives de l'Ifao, ms\_2004\_05.
- BISSON DE LA ROQUE 1930
- F. Bisson de la Roque, *Rapport sur les fouilles de Médamoud (1929)*, FIFAO 7/1, Le Caire, 1930.
- BISSON DE LA ROQUE 1931
- F. Bisson de la Roque, *Rapport sur les fouilles de Médamoud (1930)*, FIFAO 8/1, Le Caire, 1931.
- BISSON DE LA ROQUE 1933
- F. Bisson de la Roque, *Rapport sur les fouilles de Médamoud (1931-1932)*, FIFAO 9/3, Le Caire, 1933.
- BISSON DE LA ROQUE, CLÈRE 1929
- F. Bisson de la Roque, J.-J. Clère, *Rapport sur les fouilles de Médamoud (1928)*, FIFAO 6/1, Le Caire, 1929.
- BOURRIAU 1981a
- J. Bourriau, *Umm el-Ga'ab: Pottery from the Nile Valley Before the Arab Conquest*, Cambridge, 1981.
- BOURRIAU 1981b
- J. Bourriau, «Nubians in Egypt during the second Intermediate Period: An Interpretation Based on the Egyptian Ceramic Evidence» in Do. Arnold (éd.), *Studien zur Altägyptischen Keramik*, SDAIK 9, Mayence, 1981, p. 25-41.
- BOURRIAU 1987
- J. Bourriau, «Cemetery and Settlement Pottery of the Second Intermediate Period to the Early New Kingdom», *BES* 8, 1987, p. 47-59.
- BOURRIAU 1990
- J. Bourriau, «The Pottery» in P. Lacovara (éd.), *Deir el-Ballas. Preliminary Report on the Deir el-Ballas Expedition, 1980-1986*, ARCER 12, Malibu, 1990, p. 15-65.
- BOURRIAU 1997
- J. Bourriau, «Beyond Avaris: The Second Intermediate Period in Egypt Outside the Eastern Delta» in E.D. Oren (éd.), *The Hyksos: New Historical and Archaeological Perspectives. Proceedings of the International Seminar on Cultural Interconnections in the Ancient Near East, University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, January – April 1992, Museum Monograph* 96, Philadelphie, 1997, p. 159-182.
- BOURRIAU 2010a
- J. Bourriau, «The Relative Chronology of the Second Intermediate Period: Problems in Linking Regional Archaeological Sequences» in M. Marée (éd.), *The Second Intermediate Period (Thirteenth-Seventeenth Dynasties). Current Research, Future Prospects*, OLA 192, Louvain, 2010, p. 11-38.
- BOURRIAU 2010b
- J. Bourriau, *The Survey of Memphis IV. Kom Rabia: The New Kingdom Pottery*, EES, ExcMem 93, Londres, 2010.

- BOURRIAU, GALLORINI 2016**  
J. Bourriau, C. Gallorini, *Survey of Memphis VIII. Kom Rabia: The Middle Kingdom and Second Intermediate Period Pottery*, EES, ExcMem 108, Londres, 2016.
- BUDKA 2005**  
J. Budka, «XII. Zur Keramik des Neuen Reiches. Erste Beobachtungen anhand des Materials aus der Oststraße B II» in G. Dreyer, M. Bommas, J. Budka, R. Duttenhofer, C. Jeuthe, "Stadt und Tempel von Elephantine 31./32/ Grabungsbericht", *MDAIK* 61, 2005, p. 90-116.
- BUDKA 2006**  
J. Budka, «The Oriental Institute Ahmose and Tetisheri Project at Abydos 2002-2004: The New Kingdom Pottery», *AgLev* 16, 2006, p. 83-120.
- BUDKA 2010**  
J. Budka, «The Use of Pottery in Funerary Contexts during the Libyan and Late Period: A View from Thebes and Abydos» in L. Bareš, F. Coppens, K. Smoláriková (éd.), *Egypt in Transition. Social and Religious Development of Egypt in the First Millennium BCE. Proceedings of an International Conference, Prague, September 1-4*, Prague, 2010, p. 22-72.
- BUDKA 2011**  
J. Budka, «The Early New Kingdom at Sai Island: Preliminary Results Based on the Pottery Analysis (4th Season 2010)», *Sudan & Nubia* 15, 2011, p. 23-33.
- BUDKA 2017**  
J. Budka (éd.), *AcrossBorders I, The New Kingdom Town of Sai Island, Sector SAV1 North, Contributions to the Archaeology of Egypt, Nubia and the Levant 4*, Vienne, 2017.
- CABROL 2001**  
A. CABROL, *Les voies processionnelles de Thèbes*, OLA 97, Louvain, 2001.
- CARLOTTI 2015**  
J.-F. Carlotti, «Le programme architectural des premiers Ptolémées à Médamoud», *Memnonia* 26, 2015, p. 79-113
- CHARLOUX, MENSAN 2012**  
G. Charloux, R. Mensan, *Karnak avant la XVII<sup>e</sup> dynastie, contribution à l'étude des vestiges en brique crue des premiers temples d'Amon-Rê*, EtudEg 11, Paris, 2012.
- CHOISY 1904**  
A. CHOISY, *L'art de bâtir chez les Égyptiens*, Paris, 1904.
- CHRISTOPHE 1951**  
L.A. Christophe, *Karnak-nord III, 1945-1949. Fouilles conduites par Cl. Robichon*, FIFAO 23, Le Caire, 1951.
- DAVID 2016**  
R. David, «La céramique des niveaux ptolémaïques du temple de Ptah à Karnak» in R. David (éd.), *Céramiques ptolémaïques de la région thébaine*, CCE 10, Le Caire, 2016, p. 49-76.
- DAVID 2017**  
R. DAVID, «Quand Karnak n'est plus un temple... Les témoins archéologiques de l'Antiquité tardive», *CahKarn* 16, 2017, p. 147-165.
- DAVID et al. 2016**  
R. David, Z. Barahona Mendieta, M. Naguib Reda, A. Consonni, G. Lecuyot, N. Licitra, A. Marangou, S. Marchand, A. Masson, G. Schreiber, A. Simony, «Theban Ceramics in Ptolemaic Context – Fabrics Classification» in R. DAVID (éd.), *Céramiques ptolémaïques de la région thébaine*, CCE 10, Le Caire, 2016, p. 11-22.
- DAVIES 1903**  
N.D.G. DAVIES, *The Rock Tombs of El-Amarna. Part I.-The Tomb of Meryra*, ASEg 13, Londres, 1903.
- DUNHAM 1950**  
D. DUNHAM, *The Royal Cemeteries of Kush. Vol. I. El Kurru*, Cambridge, 1950.
- ERMAN 1900**  
A. ERMAN, «Geschichtliche Inschriften aus dem Berliner Museum», *ZÄS* 38, 1900, p. 112-126.
- FRANKFORT 1933**  
H. Frankfort, *The Cenotaph of Sethi I at Abydos*, MEEF 39-1, Londres, 1933.

## GABOLDE 1992

M. GABOLDE, « Étude sur l'évolution des dénominations et de l'aspect des pylônes du temple d'Amon-Rê à Karnak », *BCLE* 6, 1992, p. 17-60.

## GALÁN, BARAHONA MENDIETA à paraître

J.M. Galán, Z. Barahona Mendieta, « Looking at a Robbed 17th Dynasty Funerary shaft » in B. Bader, L. Hulková, Ch. Knoblauch (éd.), *Second Intermediate Period Assemblages: The Building Blocks of Local Relative Sequences of Material Culture, Proceedings of the International Round Table in Vienna, June 21st – 23rd, 2017, Contributions to the Archaeology of Egypt, Nubia and the Levant* (à paraître).

## GOLVIN, EL SAYED 1993

J.-C. Golvin, H. El-Sayed, « Essai d'explication de la forme et des caractéristiques générales des grandes enceintes de Karnak », *CahKarn* 9, 1993, p. 145-160

GOLVIN *et al.* 1990

J.-C. Golvin, O. Jaubert, H. El-Sayed, D. Lefur, M. Gabolde, « Essai d'explication des murs « à assises courbes », à propos de l'étude de l'enceinte du grand temple d'Amon-Rê à Karnak », *CRAIBL* 134/4, 1990, p. 905-946.

GOYON *et al.* 2004

J.-C. Goyon, J.-C. Golvin, C. Simon-Boidot, G. Martinet, *La construction pharaonique du Moyen Empire à l'époque gréco-romaine*, Paris, 2004.

## HEIN 1994

I. Hein, « Katalog » in G. Dürriegl *et al.* (éd.), *Pharaonen und Fremde. Dynastien im Dunkel. 194. Sonderausstellung des Historischen Museums der Stadt Viena in Zusammenarbeit mit dem Ägyptologischen Institut der Universität Viena und dem 28. Österreichischen Archäologischen Institut Kairo, Rathaus Viena, 8. Sept. – 23. Okt. 1994*, Vienne, 1994, p. 217-221.

## HEIN 2001

I. Hein, « Untersuchungen und vorläufige Bilanz zur Keramik aus 'Ezbet Helmi' », *ÄgLev* II, 2001, p. 121-147.

## HEIN 2013

I. Hein, « Cypriot and Aegean Features in New Kingdom Egypt: Cultural Elements Interpreted from Archaeological Finds » in P. Kousoulis, N. Lazaridis (éd.), *Tenth International Congress of Egyptologists, Rhodes 22 – 29 May 2008*, OLA 241/2, Louvain, 2013, p. 1999-2014.

## HEIN 2018

I. Hein, « Second Thoughts on Cypriot Pottery and First Appearances » in I. Forstner-Müller, N. Moeller (éd.), *The Hyksos Ruler Khyān and the Early Second Intermediate Period in Egypt: Problems and Priorities of Current Research, Proceedings of the Workshop of the Austrian Archaeological Institute and the Oriental Institute of the University of Chicago, Vienna, July 4 – 5, 2014*, Ergänzungshefte zu den Jahresheften des Österreichischen Archäologischen Institutes 17, Vienne, 2018, p. 125-142.

## HOFFMANN, MINAS-NERPEL, PFEIFFER 2009

F. Hoffmann, M. Minas-Nerpel, S. Pfeiffer, *Die dreisprachige Stele des C. Cornelius Gallus: Übersetzung und Kommentar*, Berlin, 2009.

## HÖLSCHER 1934

U. Hölscher, *The Excavation of Medinet Habu I. General plans and views*, OIP 21, Chicago, 1934.

## HÖLSCHER 1939

U. Hölscher, *The Excavation of Medinet Habu II. The Temples of the Eighteenth Dynasty*, OIP 41, Chicago, 1939.

## HÖLSCHER 1954

U. Hölscher, *The Excavation of Medinet Habu V. Post-Ramessid Remains*, OIP 66, Chicago, 1954.

## HOLTHOER 1977

R. Holthoer, *Scandinavian Joint Expedition to Sudanese Nubia. Vol. 5.1: New Kingdom Pharaonic Sites: The Pottery*, Stockholm, 1977.

## HUGONOT 1989

J.-C. Hugonot, *Le jardin dans l'Égypte ancienne*, PUE 38/27, Francfort, Berne, 1989.

## JACQUET 1965

J. Jacquet, « The Architect's Report » in R. Anthes (éd.), *Mit Rahineh 1956*, Philadelphie, 1965, p. 45-59.

- JACQUET 1971
- J. JACQUET, « Trois campagnes de fouilles à Karnak-Nord 1968-1969-1970 », *BIFAO* 69, 1971, p. 267-281.
- JACQUET 1994
- J. JACQUET, *Karnak-Nord VII. Le trésor de Thoutmosis Ier. Installations antérieures ou postérieures au monument*, *FIFAO* 36, Le Caire, 1994.
- JACQUET-GORDON 2012
- H.K. Jacquet-Gordon, *Karnak-Nord X. Le Trésor de Thoutmosis I<sup>r</sup>. La céramique*, *FIFAO* 65, Le Caire, 2012.
- KLOTZ 2012
- D. Klotz, *Cesar in the City of Amun, Egyptian Temple Construction and Theology in Roman Thebes*, MRE 15, Bruxelles, 2012.
- LABROUSSE 2019
- A. LABROUSSE, *Le temple funéraire du roi Pépy I<sup>r</sup>, le temps de la construction*, *MIFAO* 137, Le Caire, 2019.
- LACOVARA 2006
- P. Lacovara 2006, « Deir el-Ballas and the Development of the Early New Kingdom Royal City » in E. Czerny, I. Hein, H. Hunger, D. Melman, A. Schwab (éd.), *Timelines. Studies in Honour of Manfred Bietak*, OLA 149/2, Louvain, 2006, p. 187-196.
- LAUFFRAY 1971
- J. LAUFFRAY, « Abords occidentaux du premier pylône de Karnak. Le dromos, la tribune et les aménagements portuaires », *Kêmi* 21, 1971, p. 77-144.
- LICITRA, DAVID 2016
- N. Licitra, R. David, « L'évolution des céramiques ptolémaïques à Karnak d'après la documentation du Trésor de Chabaka » in R. David (éd.), *Céramiques ptolémaïques de la région thébaine*, *CCE* 10, Le Caire, 2016, p. 71-116.
- MARCHAND, LAISNEY 2000
- S. Marchand, D. Laisney, « Le survey de Dendara (1996-1997) », *CCE* 6, Le Caire, 2000, p. 261-298.
- NORDSTRÖM, BOURRIAU 1993
- H.-Å. Nordström, J. Bourriau, « Ceramic technology: Clays and Fabrics » in Do. Arnold,
- J. Bourriau, *An Introduction to Ancient Egyptian Pottery*, SDAIK 17, Mayence, 1993, p. 142-190.
- PETRIE 1897
- W.M.F. PETRIE, *Six temples at Thebes 1896*, Londres, 1897.
- VON PILGRIM 1996
- C. von Pilgrim, *Elephantine XVIII. Untersuchungen in der Stadt des Mittleren Reiches und der ersten Zwischenzeit*, ArchVer 91, Berlin, 1996.
- VON PILGRIM 2001
- C. von Pilgrim, « Stratigraphie d'un temple : le temple de Khnoum à Éléphantine du Nouvel Empire à la Période Ptolémaïque », *BSFE* 151, 2001, p. 35-53.
- RELATS MONTSERRAT 2017
- F. Relats Montserrat, « Sésostris III à Médamoud : un état de la question » in G. Andreu-Lanoë et F. Morfoisse (éd.), *Sésostris III et la fin du Moyen Empire. Actes du colloque des 12-13 décembre 2014 Louvre-Lens et Palais des Beaux-Arts de Lille*, *CRIPEL* 31, 2017, p. 119-139.
- RELATS MONTSERRAT 2018
- F. Relats Montserrat, « Le chantier de Médamoud et la table d'offrandes de Nitocris (Inv. 4314) », *BSFE* 198, 2018, p. 77-94.
- RELATS MONTSERRAT en préparation
- F. Relats Montserrat, *Médamoud, histoire d'une fouille (1924-1940)*, manuscrit accepté pour publication dans la série des MIFAO par le comité éditorial de l'Ifao.
- RELATS MONTSERRAT et al. 2016
- F. Relats Montserrat, J. Thiesson, Z. Barahona Mendieta, C. Sanchez, F. Réjiba, R. Guérin, « Une première campagne de prospection à Médamoud : méthodologie et résultats préliminaires (Mission Ifao/Paris-Sorbonne/Labex Resmed de Médamoud) », *BIFAO* 116, 2016, p. 325-384.
- REVEZ 2004
- J. Revez, « Une stèle commémorant la construction par l'empereur auguste du mur d'enceinte du temple de Montou-Rê à Médamoud », *BIFAO* 104, 2004, p. 495-510.

- RICKE 1954
- H. RICKE, *Der Totentempel Thutmoses' III – Das Kamutef-Heiligtum Hatschepsuts und Thutmosis' III. In Karnak*, BÄBA 3, Le Caire, 1954.
- RICKE 1965
- H. Ricke, *Das Sonnenheiligtum des Königs Userkaf*, BÄBA 7, Le Caire, 1965.
- ROBICHON, VARILLE 1936
- C. Robichon, A. VARILLE, *Le Temple du scribe royal Amenhotep, fils de Hapou*, FIFAO II/I, Le Caire, 1936.
- RUFFIEUX 2007
- P. Ruffieux, «Ensembles céramiques napatéens découverts durant les campagnes 2005-2006 et 2006-2007 à Doukki Gel (Kerma)» in C. Bonnet, M. Honegger, D. Valbelle, P. Ruffieux (éd.), *Kerma 2005-2006 2006-2007, Genava* 55, 2007, p. 223-239.
- RZEUSKA 2011
- T.I. Rzeuska, «Grain, Water and Wine. Remarks on the Marl A3 Transport-Storage Jars from Middle Kingdom Elephantine», *CCE* 9, Le Caire, 2011, p. 461-530.
- SAMBIN 1999
- C. Sambin, «Cléopâtre VII à Médamoud», *BIAFO* 99, 1999, p. 397-409.
- SCHIESTL, SEILER 2012
- R. Schiestl, A. Seiler, *Handbook of the Pottery of the Egyptian Middle Kingdom. Vol. II. The Regional Volume*, DÖAWW 72 (CChEM 31), Vienne, 2012.
- SECO ÀLVAREZ, RADWAN *et al.* 2012-2013
- M. Seco Àlvarez, A. Radwan, J. Martínez Babón, I. Noureddine, E. Wilson, A. Guio, E. Kamimura, A. Gamarra Campuzano, E. Mora Ruedas, M.A. Moreno Cifuentes, B. Bader, F. Pazos, F.Y. abd el Karim, E. el Nouby, F. Khairi Mohamed, «Second and Third Excavation Seasons of the Egyptian-Spanish Project at the Mortuary Temple of Thutmosis III at the West Bank of Luxor (2009 and 2010)», *ASAE* 86, 2012-2013, p. 329-395.
- SEILER 1999
- A. Seiler, «Zur Formentwicklung der Keramik der Zweiten Zwischenzeit und der frühen 18. Dynastie» in W. KAISER *et al.* (éd.), «Stadt und Tempel von Elephantine 25./26./27. Grabungsbericht», *MDAIK* 55, 1999, p. 204-224.
- SEILER 2003
- A. Seiler, «Die Keramik zweier Nutzungsphasen des Grabes K93.II» in D. POLZ *et al.* (éd.), «Bericht über die 9. bis 12. Grabungskampagne in der Nekropole von Dra' Abu el-Naga/Theben-West», *MDAIK* 59, 2003, p. 338-351.
- SEILER 2005
- A. Seiler, *Tradition & Wandel. Die Keramik als Spiegel der Kulturentwicklung Thebens in der Zweiten Zwischenzeit*, SDAIK 32, Mayence, 2005.
- SHUBERT 1981
- S.B. Shubert, «Studies on the Egyptian Pylon», *JSSEA* 11/3, 1981, p. 135-164.
- SMITH 1995
- S.T. Smith, *Askut in Nubia*, Londres, 1995.
- SOUROUZIAN 1981
- H. Sourouzian, «L'apparition du pylône», *BIAFO* 81, 1981, p. 141-151.
- SPENCER 1979
- A.J. Spencer, *Brick Architecture in Ancient Egypt*, Warminster, 1979.
- SPENCER 1984
- P. Spencer, *The Egyptian Temple a Lexicographical Study*, Londres, 1984.
- SPENCER 1993
- A.J. Spencer, *Excavations at el-Ashmunein: The Town*, BME 3, Londres, 1993.
- STADELMANN *et al.* 1993
- R. Stadelmann, N. Alexanian, H. Ernst, G. Heindl, D. Rauë, «Pyramiden und Nekropole des Snofru in Dahschur. Dritter Vorbericht über die Grabungen des Deutschen Archäologischen Instituts in Dahschur», *MDAIK* 49, 1993, p. 52-60.
- THIERS 1989
- C. Thiers, «Les jardins de temple aux époques tardives», *ERUVI*, Montpellier, 1989, p. 107-120.
- THIERS 1995
- C. Thiers, «Civils et militaires dans les temples. Occupation illicite et expulsion», *BIAFO* 95, Le Caire, 1995, p. 493-516.

## THIERS 1999

C. Thiers, « Les jardins de temple aux époques tardives », *OrMonsp* 10, 1999, p. 107-119.

## VANDERSLEYEN 1989

C. Vandersleyen, « Le jardin de Mentouhotep », *BSEG* 13, 1989, p. 161-163.

## VAN SICLEN 1982

C.C. Van Siclen III, *Two Theban Monuments from the Reign of Amenhotep II*, San Antonio, 1982.

## VEÏSSE 2004

A.-E. Veïsse, *Les « révoltes égyptiennes », Recherches sur les troubles intérieurs en Égypte du règne de Ptolémée III à la conquête romaine*, *StudHell* 41, Leyde, Louvain, 2004.

## WEGNER 2007

J. Wegner, *The Mortuary Temple of Senwosret III at Abydos*, PPYE, New Haven, Conn., 2007.

## WEGNER 2017-2018

J. Wegner, « The Stela of Idudju-Iker: Foremost-one of the Chiefs of Wawat, New Evidence on the Conquest of Thinis under Wahankh Antef II », *RDE* 68, 2017-2018, p. 153-209.

## WHITBREAD 2016

I. Whitbread, « Fabric Description of Archaeological Ceramics » in A. Hunt (éd.), *The Oxford Handbook of Archaeological Ceramic Analysis*, Oxford, 2016.

## WILLIAMS 1992

B.B. Williams, *Excavations Between Abu Simbel and the Sudan Frontier 6: New Kingdom Remains from Cemeteries R, V, S, and W at Qustul and cemetery K at Adindan*, OINE 6, Chicago, 1992.

## WINLOCK 1922

H.E. Winlock, *Excavations at Thebes*, BMMA 17, N° 12/2, Décembre 1922.

## ZIGNANI 2014

P. Zignani, « L'architecture du temple de Montou à Ermant. Essai d'approche typologique et proportion du plan », *BIFAO* 114/2, 2014, p. 589-606.

